29e Annee — QUEBEC— SAMEDI, 21 DECEMBRE 1895 — No 154

DIS DONC ALFRED, comment se fait-il que lorsque je demande un

Stonewall Jackson

on essaie invariablement de me vendre quelques autres cigares en disant qu'ils sont bien meilleurs? Es-tu ignorant! Je me suis laissé prendre à cela il y a longtemps—mais ils coûtent plus chers.

PROTECTION AUX CONSOMMATEURS

Tout Cigare Stonewall Jackson est traversé à l'une de ses extrémités par un ruban jaune portant l'étiquette "Stonewall Jackson Cigar."

L'EVENEMENT

JOURNAL POPULAIRE

L. J. DEMERS & FRERE, Proprietaires-Editeurs, No. 30, rue la Fabrique, Haute-Ville

Le LORD WOSELEY

EST UN CIGARE

DE 10 CTS.

de la fameuse fabrique "Stonewall Jackson Cigar." (Ne soyez pas préjugé parce que c'est un cigare du pays.)

Essayez-le et vous serez convaincu qu'il est supérieur à plusieurs cigares de 15 cents importés.

Avant le Carnaval

JOIGNONS L'UTILE A L'AGREABLE

Robitaille Frère & Cie

Offriront cette semaine les JOBS suivants:

500 PIÈCES RUBAN SOIE, satin et de fantaisie dans toutes les nuances, valant de 25 cts à 75 cts pour 10 cts. Un grand lot d'échantillons de tapis Tapisserie et Bruxelle depuis 25 cts en montant. Aussi une grande quantité d'échantillons de Point à Rideaux depuis 15 cts.

N. B.—Nous prions les personnes qui sont en compte avec nous, de se rappeler qu'en règlant d'ici au 20 courant, ils auront part au tirage de notre magnifique machine à coudre.

ROBITAILLE FRERE & CIE,
207, Rue St-Joseph.
7 décembre 1895.

Décembre..

.....DERNIER MOIS D'AFFAIRES.

NOUS VOULONS PROFITER DE CE DERnier mois d'affaires et du temps où tout le monde ont besoin de marchandises pour offrir au public des avantages sans précédents.

LUNDI, LE 2 DECEMBRE

Nous vendrons à 25 et 50 p. c. les marchandises indispensables pour la saison d'hiver

Telles que la balance de notre stock de DRAPS A MANTEAUX (Beaverette et Cheviot) à partir du prix incroyable de 57c la verge, tout laine. Au-delà de 75 pcs. d'Etoffes à Costumes pour dames et la balance de nos ETOFFES A ROBES à 50 p. c. de réduction.

Pour au-delà de $5,000 de Pelleteries vendues sans profit. Nous voulons les vendre d'ici au 1er janvier. Enfin pour finir nous vendrons LUNDI une grande quantité de JOBS à moins de 40 p. c. du prix coûtant. Ces jobs sont d'utilité générale.

A la Québécoise

155, rue St-Joseph

N.B.—Un seul prix marqué en chiffres.
30 novembre

GRANDE VENTE

Pour 15 Jours

RÉDUCTION CONSIDÉRABLE

Sur toutes nos Marchandises d'Hiver.

Etoffes à Manteaux,
Pelleteries,
Châles tricotés, etc.

AUSSI, nous profitons de cette occasion pour faire l'ouverture d'un grand lot d'articles de cuisine achetés à l'encan et que nous vendrons au prix de la manufacture.

Wm. Michaud

183, RUE ST-JOSEPH

Vis-à-vis l'Eglise St-Roch.
30 novembre.

Assemblée législative

(Cinquième session—Huitième Parlement.)

Le bill des licences adopté

Deux motions de non-confiance perdues

Le bill des subsides adopté

Prorogation ce soir

Galerie de la presse, 20 décembre 1895.

A 3 h. 45, ouverture de la séance.

Après les affaires de routine, l'hon. M. Pelletier demande la permission de retirer son bill relatif à l'instruction publique.

La Chambre se forme ensuite en comité général sur le bill des licences et l'hon. M. Taillon donne des explications détaillées sur le bill, qui impose aux clubs une licence semblable à celle des restaurants.

L'hon. M. Hackett s'est opposé à la clause augmentant le prix de la licence des clubs.

Après quelque discussion, le premier ministre a consenti à remettre l'adoption de cette clause à la prochaine session.

Avant six heures, on a adopté une vingtaine de clauses de ce bill.

Outre la clause déjà mentionnée comme ayant été enlevée, on a aussi laissé tomber celle qui exigeait que les portes et les fenêtres d'un club ou restaurant donnant sur une rue fussent laissées de façon à ce que du dehors on peut voir à l'intérieur.

On discute longtemps la clause destinée à enlever à un hôtel sa licence pour contravention à la loi, et cela à la première offense. La clause est adoptée, le pouvoir discrétionnaire étant laissé au juge.

A 6 heures la chambre s'ajourne.

SEANCE DU SOIR

L'Orateur prend son siège à 9 heures.

M. SIMPSON fait motion pour production de documents relatifs à un bonus pour un pont en fer sur la Rivière Rouge. Il demande au gouvernement d'accorder ce qu'il considère une obligation qui existe entre lui et les contribuables du canton de Grenville.

L'hon. M. FLYNN répond que le ministre de l'Agriculture avait pris la chose en sérieuse considération.

M. Simpson fit d'autres motions relatives à la production de documents au sujet d'une réclamation de John McLennan contre le chemin de fer Hereford, et au sujet d'un bonus à la compagnie de chemin de fer de colonisation de Montfort.

L'hon. M. FLYNN espère qu'avant la prochaine session les finances de la province permettront au gouvernement d'accorder de l'aide à cette voie ferrée.

L'hon. M. TAILLON propose que la Chambre se forme en comité des subsides.

L'hon. M. MARCHAND propose en amendement la motion suivante :

Qu'attendu que le gouvernement, le 5 avril 1895, a admis l'hon. Gédéon Ouimet, ex-surintendant de l'Instruction Publique, à prendre sa retraite, avec une pension annuelle de $2,300.00.

Que le montant total payé par le dit honorable Gédéon Ouimet aux fonds de pension des membres permanents du service civil, ne s'élève qu'à la somme totale de $2,400.

Que la demande de l'honorable Gédéon Ouimet d'être admis à prendre sa retraite est basée sur le fait que le travail "lui pèse quelque peu." (Lettre de l'hon. Gédéon Ouimet au Secrétaire provincial, en date du 26 mars 1895.)

Que le gouvernement a nommé conseil-législatif, l'hon. Gédéon Ouimet, devenu incapable de remplir les devoirs de sa charge.

Qu'il a nommé l'hon. Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction en remplacement de l'hon. Gédéon Ouimet, afin de permettre à un ministre sans portefeuille et sans salaire d'occuper la charge de président du Conseil Législatif avec un salaire annuel de trois mille piastres en sus de son indemnité sessionnelle de huit cents dollars.

L'hon. M. PELLETIER répond que l'énoncé contenu dans la motion est faux, parce que la seule augmentation dans les dépenses au sujet de cette affaire était le montant de la pension payée à l'hon. M. Ouimet.

L'amendement a été perdu par 26 contre 16.

La chambre concourt dans quelques-uns des estimés et le comité se lève.

Sur motion que la chambre se forme de nouveau en comité des subsides, M. Déchêne propose l'amendement suivant :

Que le 19 juin 1894, la compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien, informa le gouvernement de cette province qu'a l'expiration de six mois, à compter de la date de cet avis, elle lui paierait la somme de $7,000,000, représentant le reliquat encore dû et payable, sur le prix d'acquisition des deux sections du chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental ;

Qu'à cette époque le gouvernement de cette province était en négociation avec la société du "Crédit Lyonnais" et "La Banque de Paris et des Pays-Bas" pour le renouvellement d'un emprunt au montant de $4,106,461, négocié avec ces instructions l'année précédente et dont l'échéance devait arriver le 15 juillet 1895 ;

Que contrairement aux plus saines notions d'économie politiques, le gouvernement, au lieu de profiter de cette circonstance, pour s'acquitter de cette dette et diminuer d'autant son passif, préféra renouveler le dit emprunt, en ajoutant au passif de la province, par un escompte exagéré accordé à ces institutions financières, une somme de $1,226,645 ;

Que la dite compagnie du Pacifique Canadien, après avoir, du consentement du gouvernement, révoqué, le 28 septembre 1894, son dit avis de remboursement, lui notifia de nouveau, le 4 février dernier son intention de lui rembourser la dite somme de $7,000,000, le six août suivant ;

Que le gouvernement n'ayant plus d'emploi immédiat pour cette somme considérable, proposa à la dite Compagnie d'en ajourner le remboursement moyennant une réduction dans le taux des intérêts, et qu'il fut définitivement réglé par un arrangement conclu entre eux, le 7 février dernier, que ce remboursement aurait lieu aux deux échéances suivantes : $3,500,000 le 1er mars 1904 et $3,500,000 le 1er mars 1906, et que le taux des intérêts serait réduit à compter du six août dernier, de son taux originaire de cinq pour cent à celui de 4 1/20 pour cent, par année, soit une perte totale de $600,000.

Que par cette réduction d'intérêt, le gouvernement a occasionné à la province une perte annuelle de $66,500 pour le temps qui reste à courir jusqu'à la première de ces échéances et de $33,250 par année, depuis cette échéance jusqu'à l'échéance finale.

Qu'à l'époque de son premier refus le gouvernement au lieu de renouveler son emprunt de $4,106,461, en l'augmentant par le surcroit d'escompte, à $5,332,976, et au lieu d'engager le crédit de la province en contractant de nouveaux emprunts comme il l'a fait, aurait dû, au moyen de remboursement que lui offrait la dite Cie du Pacifique, s'acquitter de cette dette ainsi renouvelée et des autres engagements qui ont nécessité les emprunts subséquents.

L'hon. M. TAILLON répond en quelques mots que la compagnie du Pacifique a donné les six mois d'avis requis par la loi qu'elle rembourserait l'argent. Le gouvernement a réalisé que le Pacifique pouvait avoir de l'argent à moins de cinq pour cent, et dans le même temps qu'il ne pouvait pas faire usage des $7,000,000 pour rembourser l'emprunt de Paris. Vu ces circonstances, il était d'opinion que ce qu'il y avait de mieux à faire était de faire le meilleur arrangement possible avec la compagnie. Il a accepté 4½ par cent de 5 par cent.

Le vote est pris et l'amendement est perdu par 27 contre 16.

L'hon. M. Hall, qui était parti avant que le vote fut pris, supportait le gouvernement sur cette question.

Le reste des subsides est adopté et le comité se lève.

Les amendements faits au bill de Montréal, au Conseil législatif, viennent ensuite devant la Chambre.

MM. Parizeau et Guerin proposent chacun un amendement à l'effet que la cité soit obligée immédiatement d'élargir les rues St-Lambert et St-Antoine.

Ces deux motions sont perdues.

Sur motion de l'hon. M. Nantel, de longues résolutions sont adoptées au sujet du paiement d'une certaine somme formant partie du subside accordé par l'article 49-50 Vic. chap. 77, et pourvoyant qu'il serait légal pour le lieutenant-gouverneur en conseil de payer à John L. Reay (pour la banque de Montréal) la somme de $2,000, avec une somme additionnelle de $741.73 ; à dame Caroline Têtu, veuve de feu Henri Jules Taschereau Duchesnay, la somme de $4,000 ; à Cléophas Beausoleil, avocat et député, la somme de $2,500, le tout avec intérêt à partir du 11 mai 1895.

Que le gouvernement aura recours contre Charles N. Armstrong mentionné dans l'ordre en conseil et contre la "Great Eastern Railway Company" pour les sommes payées sous l'acte qui sera basé sur ces résolutions, et l'intérêt.

Le Dr Cartier propose d'ajouter à ces résolutions un amendement disant que c'était l'opinion de la chambre qu'un court délai pendant lequel on pourrait terminer les travaux, soit accordé à ces voies ferrées qui étaient désireuses, mais n'ont pu parvenir au terme auquel elles devaient recevoir leurs subsides.

L'amendement est adopté. Il a été supporté par l'hon. M. Hall.

Un bill sur ces résolutions est adopté.

Le bill des subsides passe par toutes ses phases et est adopté et la Chambre s'ajourne à 11 heures samedi matin.

La prorogation aura lieu à 8 h. 30 ce soir.

AUCONSEIL LEGISLATIF

Il s'est fait beaucoup d'ouvrage, hier, au Conseil législatif. Le bill de la cité de Montréal a été adopté. On a tenté de faire passer un amendement pourvoyant à un emprunt de $2,000,000, mais on n'a pas réussi.

Le bill Augé

Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement de la Législature de Québec, décrète ce quit :

1. La section 3 de la loi 24 Victoria, chapitre 26, est amendée en y ajoutant le paragraphe suivant :

"8. De toute action pour le recouvrement des gages des serviteurs, apprentis, domestiques ou des personnes engagées à la journée, ou des dommages résultant de la location du travail et dont le montant ne dépasse pas vingt-cinq piastres."

"3 La cour du recorder peut entendre et juger sommairement toutes les offenses prévues aux articles 2083 à 2793, inclusivement, des statuts refondus de la province de Québec, en tant que les dispositions de ces articles peuvent s'appliquer à la cité de Québec, et l'article 2782 des dits statuts refondus s'applique au recorder *mutatis mutandis*."

3. La section 6 de la dite loi est amendée :

1. En remplaçant les mots "bon plaisir", dans la troisième ligne, par les mots "bonne conduite."

2. En y ajoutant les mots suivants : "Il peut être révoqué par le lieutenant-gouverneur sur une adresse conjointe du conseil législatif et de l'assemblée législative."

4. Le garagraphe 2 d e la section 6 de la dite loi, tel qu'amendé par la loi 52 Victoria, chapitre 58, section 1, est de nouveau amendé en remplaçant les mots : "deux mille cinq cents piastres" dans la première ligne par les mots : "trois mille piastres."

Maison C. A. Parent

La grande vente d'occasion commencée hier à l'établissement C. A. Parent a été un succès complet et en même temps une véritable surprise pour tous ceux qui ont eu la bonne idée d'aller voir ce *Grand bazar*. Les prix sont tellement bas qu'on se demande si ce n'est pas plutôt une distribution d'étrennes, qu'une vente d'occasion. Cette vente se terminera positivement le 31 décembre.

Qu'on se hâte. .. ! ! !

De nouveaux *lots d'occasion* (Bargain) sont reçus tous les jours et seront vendus aux mêmes réductions.

Maison C. A. PARENT,
Encoignure des rues St-Joseph et du Pont. 20-2

Bazar de Québec

Donnez-vous la peine d'entrer, et vous aurez le plaisir de choisir et de faire des heureux. Plus l'objet offert sera artistique, plus on vous saura gré du cadeau, preuve à la fois de sympathie et de bon goût. Entre autres articles, demandez les suivants : cartes, avec riches dessins, bonbonnières, albums, portefeuilles et porte-cartes, boîtes de toilette, superbes cannes pour hommes et pour dames (la plus belle variété qu'il y ait à Québec). Voyez aussi nos jouets, dont le choix et la nouveauté ne laissent rien à désirer, et notre magnifique assortiment d'articles de tous genres pour fumeurs.

Adresse : 134, rue St-Joseph.
JOSEPH B. PICARD, propriétaire.

LIQUIDATION

Stock de $6,000

DE VAISSELLE, VERRERIE, JOUETS, PORCELAINE, SETS A DINER, LAMPES, THÉ, CAFÉ A GRANDE RÉDUCTION

No 126, RUE DU PONT

PIPES, CIGARES, EPICERIES, BONBONS à 6c lbs. en montant, ORANGES à 10c doz., BISCUITS mixed royal 10c lb. VIN CANADIEN 90c la doz., bouteilles non comprises, LIQUEURS FRANÇAISES, etc. MARINADES de choix 90c la doz.

Nos 118, 120, RUE DU PONT

ETIENNE SYLVAIN.
21 décembre.—1m. TELEPHONE 2209.

Avis Special

CONFORMEMENT à la demande générale, nous allons continuer notre grande vente à réduction tous les jours jusqu'au 31 décembre. Nous ne donnons pas de prix cette semaine car c'est parfaitement inutile il faut voir la marchandise pour la juger.

NOEL & CIE

26434, RUE ST-JOSEPH, Enseigne de la Hache,
29 novembre—1m

Notre Stock pour les Fêtes

Est maintenant au complet.

COMPRENANT UN GRAND ASSORTIMENT DE

BISCUITS ORDINAIRES,
CONFISERIES, CHOCOLATS,
BONBONS NOUVEAUX, ETC.

EN GROS SEULEMENT

A. B. Dupuis

NEGOCIANT ET FABRICANT

190—RUE ST-PAUL—190
19 novembre.

POUR LE TEMPS DES **FETES**

Pour les Fêtes de Noël et du Jour de l'An.

NOUS avons maintenant le plus bel assortiment de marchandises de fantaisie toujours recherchées à l'approche des fêtes de Noël et du Jour de l'An.

Nouvelles Indiennes anglaises 12c, 13c, 14c, 16c et 18c.
Etoffes à Robes, 40 pouces de large, seulement 25c, 30c, 35c, 40c, 45c, et plus.
Satins, nouvelles nuances, seulement 45c la verge.
JOB de Soie Noire et de couleurs valant $1.45 pour $1.00 la verge.
Gants de kid français, 82c, 95c, $1.15, $1.35, $1.60, $1.75 et $2.50.
Gants de kid pour soirées, blancs, noirs, rose et paille.
Fleurs pour soirées, Plumes, Ornements, Evantails.
Mouchoirs en dentelle, maltese et honiton.
Mouchoirs ourlés pour dames et messieurs, Cravates, Fichus.
Robes de chambre pour dames. Robes de chambre pour messieurs.
Couvrepieds et oreillers en duvet, Couverts de table fantaisie.
Rideaux en tapisserie et en chenille.
Rideaux en dentelle et Rideaux de point brodés au tambour.
Feutres, Toiles et Soies de couleurs pour ouvrages de fantaisie.

Pour les Fêtes de Noël et du Jour de l'An.

Glover, Fry & Cie

Votre

PORTRAIT encadré mesurant 27 x 31 pouces, avec moulure dorée de 6 pouces de large valant $7 pour $3.50

Votre 

PORTRAIT grandeur Cabinet, fini garanti, valant $3 la douzaine pour $2.00

EDM. VANDRY
115 RUE ST-JOSEPH
ST-ROCH, QUEBEC.
7 décembre.—1m

A VENDRE

Cinquante Parts de la Caisse d'Economie.

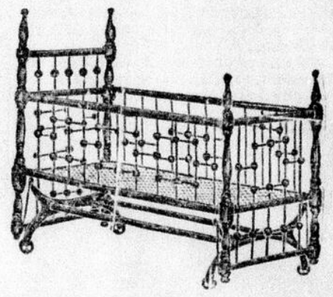
DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues par le soussigné d'ici au 24 du courant, pour l'acquisition de 50 parts ou actions que possède la Fabrique de Québec, à la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec.

La Fabrique ne s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

C. LABRÈQUE,
Procureur, Fabrique de Québec.
17 déc.—8j



$2.50



Sets de Chambre : $10 en montant
Sets de Salon : - - $25 en montant
Sideboard, Tables, Chaises, etc.

— AUSSI —

Assortiment complet de Meubles de fantaisie pour cadeaux

A Prix Réduits

Philippe Vallière

142 à 154, RUE ST-VALIER

FEUILLETON DE *L'EVENEMENT*

141

ROSE et Marie-Blanche

DEUXIÈME PARTIE

Rose et Marie-Blanche

Mais à moitié chemin d'Ablon à Choisy-le-Roi, elle sentit que ses jambes faiblissaient ; ses pieds commençaient à s'endolorir et son estomac criait famine.

Elle fut obligé de s'arrêter afin de prendre un peu de repos.

Assise sur l'herbe, au bord d'un fossé, elle défit le petit paquet qu'elle portait et elle en tira un morceau de pain sec, tout ce qui lui restait du plus que modeste repas fait le matin en chemin de fer.

Elle dévora cette croûte, mais c'était bien peu pour réparer ses forces après une marche dont la pauvre enfant n'avait pas l'habitude.

Aussi ce fut avec un mouvement d'inquiétude qu'elle se dit :

—Pourrais-je aller jusqu'à bout ? — il faut que je le puisse... il faut que j'arrive... — Je ne puis m'arrêter en route, — je n'ai pas d'argent... — il est donc nécessaire que j'arrive ce soir à Paris.

Il était déjà quatre heures du soir et il lui restait encore onze kilomètres à parcourir...

Tout près de trois lieues !

Un peu reposé, elle se remit en marche, mais au bout d'une demi-heure ses forces la trahirent de nouveau ses jambes s'alourdir et c'est à peine si elle pouvait les soulever...

Derrière elle, le roulement d'une voiture se fit entendre.

Elle se retourna pour regarder.

Une carriole s'avançait, au trot un peu lourd d'un cheval solide.

—Si j'osais,—murmura-t-elle,— je demanderais à monter dans cette voiture... si peu de chemin que je fasse ainsi, ça serait pour moi un grand soulagement... je me reposerais et la route se trouverait raccourcie... Mais je n'oserai pas... je sens bien que je n'oserai pas...

Elle reprit sa marche.

La pauvre Rose commençait à boiter tout bas,—ses chaussures la blessaient,— de grosses ampoules se formaient sous ses pieds délicats et lui causaient de lancinantes douleurs.

La voiture avançait toujours et bientôt la dépassa.

Elle n'eut pas le courage de demander qu'on y laissa prendre place !

Le conducteur de la carriole était un paysan de cinquante à soixante ans.

En passant à côté de la voyageuse, il avait vu d'un coup d'œil avec quelle difficulté marchait la jeune fille.

A peine l'eut-il dépassée d'une vingtaine de pas que, pris de compassion, il arrêta son cheval et attendit.

En le voyant s'immobiliser, Rose sentit naître en elle un soudain espoir.

Peut-être allait-on lui offrir ce qu'elle n'osait solliciter.

Le paysan la regardait venir.

Quand elle fut tout près de lui il demanda :

—C'est-il que vous allez bien loin comme ça, mam'zelle ?

—Je vais à Paris monsieur...— répondit Rose.

—A Paris ! — Mais, saperlipopette, n'y êtes point encore, ah ! mais non !... et il me parait que les jambes refusent le service...

—Je suis bien fatiguée en effet, monsieur.

—Moi, je vais jusqu'à Vitry... — C'est à huit kilomètres de Paris... — Voulez-vous monter près de moi ? — Ça sera toujours un bout de chemin de gagné...

—Oh ! j'accepte, monsieur...— répondit Rose, joyeuse — j'acccepte avec reconnaissance et je vous remercie de tout mon cœur.

—Eh ! ben, pour lors, allez-y !

La jeune fille passa à gauche de la carriole et s'aidant du marchepied, elle fut bientôt assise à côté du conducteur dont le cheval reprit son trot habituel.

En général les paysans sont curieux par conséquent questionneurs.

Celui-ci ne fut point une exception à la règle.

Pendant tout le temps qu'elle passa la carriole, elle fut obligée de lui répondre, mais elle le fit de manière à ne point laisser deviner la véritable cause de son voyage, et elle évita de préciser l'endroit d'où elle venait.

Vers cinq heures et demi la voiture fit halte à l'extrémité du village de Vitry-sur-Seine.

—Je vais rentrer chez mon patron... —dit le charretier — je regrette bien de ne point pouvoir vous conduire plus soin mam'zelle.

Rose descendit.

—Vous n'avez qu'à suivre la route tout droit, mam'zelle— continua le paysan... Vous avez trois quart d'heure de chemin pour aller à Ivry-sur-Seine... Là, vous serez tout à côté de Paris...

La jeune fille le remercia et se mit en route.

Ses pieds la faisaient un peu moins souffrir, mais ses jambes étaient toujours raides.

Malgré tout son courage elle était exténuée quand elle arriva au village d'Ivry.

Elle continua néanmoins à marcher, lentement, mécaniquement, si nous pouvons nous exprimer ainsi.

La nuit était venue très sombre, et noyait dans l'obscurité la route déserte.

A chaque pas Rose chancelait, prête à tomber, glissant parfois obligée de s'arrêter pour reprendre haleine.

Enfin une lueur, formant dans le ciel noir une sorte d'aurore boréale lui apparut.

C'était la réverbération des innombrables becs de gaz illuminant Paris, qui envoyait aux nuages ce reflet de tournaisse.

Rose franchit les fortications, puis la grille de l'octroi, et marcha toujours tout droit devant elle.

Les boutiques étaient éclairées, les rues pleines de monde, les gens causaient sur leurs portes, les enfants jouaient sur les trottoirs.

Ce mouvement, dont elle n'avait point l'habitude, ranima la jeune fille tout en lui causant un peu de frayeur.

Plus elle avançait vers le cœur de Paris plus l'agitation devenait intense.

Le roulement des voitures l'assourdissait.

A un moment donné elle s'arrêta.

Vingt rue se croisaient devant elle, et naturellement elle ne savait de quel côté se diriger.

Un flâneur, arrêté devant l'étalage d'une boutique, lui parut avoir une bonne figure.

—Monsieur—lui-dit-elle— auriez-vous l'obligeance de m'apprendre où je dois passer pour aller rue Férou.

Le flâneur interrogea sa mémoire et répliqua :

—Oh ! mon Dieu, c'est bien simple... — Suivez la rue Denfert, où vous êtes jusqu'au boulevard de Port-Royal. — Vous tournerez à gauche jusqu'au carrefour de l'Observatoire. Vous prendrez le boulevard Saint-Michel jusqu'à la rue de Vaugirard... la rue Férou n'est pas loin de là...

Les explications du complaisant flâneur étaientt de l'hébreu pour la pauvre Rose.

—C'est que je ne connais pas du tout Paris, monsieur...

—Alors, descendez la rue Denfert jusqu'au boulevard, et là, vous vous ferez renseigner de nouveau...

—Merci monsieur.

La pauvre Rose se remit en mouvement.

Elle ne marchaient plus elle se traînait.

Les crampes que donne la faim lui tenaillaient l'estomac.

Une sueur glacé mouillait son visage.

Arrivée au point d'intersection de la rue Denfert et du boulevard de Port-Royal, elle demanda le chemin du carrefour de l'Observatoire.

On lui indiqua.

Elle l'atteignit en s'appuyant de minute en minute, contre les murailles.

Le boulevard Saint-Michel était à deux pas. Elle lut l'index scellé sur l'angle d'une maison.

Elle s'engagea sur le boulevard et au bout d'un instant, d'une voix tremblante elle demanda la rue de Vaugirard.

—La voilà.

—Et la rue Férou ?

—La cinquième à droite.

—Est-ce encore bien loin ?

—Vous y serez dans cinq ou six minutes.

Cette réponse la galvanisa.

Plus que quelques minutes et elle tomberait dans les bras de sa chère maman Jeanne !

XLVIII

Souffrances et fatigue, Rose oublia tout.

Elle ne marchait plus, elle courait presque en comptant les rues à sa droite.

—Une... deux... trois... quatre... cinq... c'est ici...

Un bec de gaz éclairait la plaque indicatrice. — Elle lut le nom : — RUE FEROU.

Le numéro six ?

Elle l'aperçut bientôt au-dessus d'une porte cochère à la droite de laquelle se trouvait un bouton de sonnette.

Rose tira ce bouton.

La porte s'ouvrit.—Elle entra.

La lumière vive d'une lampe à pétrole brillait dans la loge de la concierge.

Chancelant, la poitrine opressée, défaillante maintenant qu'elle touchait au but, la jeune fille s'approcha de cette loge dont la porte était ouverte.

Une femme d'un certain âge travaillait sous la lueur de lampe.

D'une voix mourante Rose demanda :

—Madame Jeanne Rivat, s'il vous plait ?

Puis ses genoux plièrent sous elle, il lui sembla que son cœur l'étouffait, et elle s'abattit sans connaissance sur les pavés de la cour.

La concierge — une brave femme s'il s'en fut se leva vivement, épouvantée, ne sachant que faire d'abord.

La jeune fille qu'elle avait là, sous les yeux, paraissait ne pas donner signe de vie.

Par bonheur la concierge se souvint qu'avant de tomber évanouie ou morte elle avait demandé une des locataires de la maison.

Elle sortit de la loge et, de toutes les forces de sa voix, elle cria :

Madame Rivat ! madame Rivat !

Avant que deux secondes se fussent écoulées une fenêtre du quatrième étage s'ouvrit. Jeanne Rivat apparut dans l'encadrement de cette fenêtre, et demanda :

—Oui... oui.. descendez.. descendez vite.

—Qu'y a-t-il donc ?

—C'est une jeune fille qui vient vous voir et qui s'est trouvé mal...

—J'y vais ..

La fenêtre se referma.

En attendant Jeanne Rivat, la concierge, qui avait retrouvé tout son sang-froid mouillait les tempes de Rose avec de l'eau froide.

A suivre)

Besoin de repos

Le repos est nécessaire à tout le monde, il est indispensable aux malades qui ont besoin de reprendre des forces. Les gens affligés d'une toux persistante qui les affaiblit, apprendront avec plaisir que quelques doses de *Baume Rhumal* leur procureront, avec un sommeil réparateur, un sommeil immédiat, prélude d'une guérison rapide et complète. En vente partout, 25 cts la bouteille.

Que voulez-vous ?

UN COMPLET,
UN PANTALON
OU UN PARDESSUS

Bien ajustés et d'un fini supérieur

ALLEZ CHEZ

J. Emile Caron & Cie

Marchands-Tailleurs

No 107, RUE ST-JEAN

MERCERIES POUR MESSIEURS, UNE SPECIALITE.

29 octobre.

G. R. RENFREW & CIE

35-37, rue Buade, Haute-Ville



NOTRE assortiment de belles Fourrures pour la saison d'hiver est maintenant au complet.

MANTEAUX, CASQUES et GANTS POUR DAMES.

PALETOTS, CASQUES et GANTS POUR MESSIEURS.

Une grande variété de Boas et d'Attaches en vison.

LE TOUT VENDU A UN PRIX RAISONNABLE. 13 nov.—

B. LEONARD

MANUFACTURIER DE

Stores (Blinds)



En Toile, pour Magasin et Maisons privees.

53, RUE ST-JEAN

Possède le plus beau et le plus grand assortiment de **BLINDS** qu'il peut y avoir à Québec, pour magasins et maisons privées depuis **35 c** en montant.

AUSSI, **les Couleurs, les Franges, les Dentelles, les Insertions et les Dessins les plus nouveaux.**

Avant de donner votre commande demandez les échantillons en téléphonant au **No 458**, ou venez les voir, je vous garantis dédommagement.

Tout **BLIND** est délivré et posé à Québec sans charge extra. 20 nov.—1m.



$2.50

Sets de Chambre : $10 en montant
Sets de Salon : $25 en montant
Sideboard, Tables, Chaises, etc.

— AUSSI —

Assortiment complet de Meubles de fantaisie pour cadeaux

A Prix Réduits

Philippe Vallière

142 à 154, RUE ST-VALIER

Conte de Noel

UNE NUIT DE NOEL

Il y avait six mois que le père, un maçon, s'était tué en tombant d'un échafaudage.

Pas le sou à la maison : des dettes, pas grosses, mais bien plus terribles, car si les gens admettent que vous soyez hors d'état de rembourser dix ou vingt piastres ils ne comprennent pas que vous ne leur rendiez pas quarante sous qu'ils vous ont prêtés.

Qu'est-ce que ça peut leur faire, le chômage, les semaines passées dans les chantiers à chercher de l'ouvrage qu'on ne trouve pas ?

On doit : il faut payer.

D'aucuns prétendaient que l'homme l'avait fait exprès, dans un moment trop dur de découragement ; on l'avait entendu dire à plusieurs reprises qu'il était un bon à rien, un malheureux, que ce serait toujours une bouche de moins à nourrir.

Mais c'étaient des racontars, pas de preuves.

Il était sauvage, pas liant du tout, n'allant jamais chez le marchand de vin, ne fumant pas, mangeant deux sous de pain, rien avec.

Bref, il était mort.

La mère, une maigriotte, exténuée par les privations et le chagrin, avait tenté tous les métiers pour donner la pâtée aux petits... Elle avait déniché quelques ménages à faire. Mais cela n'avait pas duré. Dans son quartier il n'y avait que des pauvres, et ceux-là ne prennent pas de domestiques. Elle avait gardé des malades, pas beaucoup. Comme elle demandait peu, on n'avait pas confiance. Elle allait au lavoir avec des charges énormes de gros linge que le boulanger lui avait procurées, à la longue, pour rentrer dans son dû.

C'est là qu'elle avait attrapé une fluxion de poitrine.

On l'avait transportée à la Charité malgré sa résistance, pleurant, sanglotant, se demandant ce que les enfants allaient devenir.

Et voilà trois semaines qu'elle était à l'hospice, dans un état à peu près désespéré ; trois longues, trois horribles semaines que deux pauvres petites créatures étaient là, isolées, abandonnées, sans le sou, sans feu.

Et il faisait froid.

Au début, dans un moment d'emballement, le bon cœur de l'un poussant la vanité de l'autre, les voisins avaient fait une collecte : cinq piastres ; mais dès le lendemain, ils s'étaient hâtés de dire qu'il ne fallait plus compter sur eux, les temps étant trop mauvais et chacun ayant déjà de la peine à penser à soi.

Et puis un cousin du défunt, un charretier, qu'on avait prévenu, était venu une fois, avait dit qu'il s'occuperait des moutards. On était ainsi à couvert, tout était en ordre. Il est vrai qu'il n'avait plus donné signe d'existence, mais c'était un détail.

C'est avec cela qu'ils avaient vécu, prélevant encore sur cette misérable somme de quoi acheter des oranges et laisser une petite piece à la malade à chacune de leurs visites : les jeudis et les dimanches.

Effrontément, héroïquement, ils soutenaient à la mère qu'on les aidait suffisamment et qu'ils n'étaient pas à plaindre.

Elle finissait par les croire et se désolait moins.

L'aînée, Jeanne, avait huit ans.

C'est elle qui couchait, lavait, débarbouillait le petit François,—qui en avait à peine la moitié,—et le menait à l'asile, avec son déjeuner (quel déjeuner) dans un panier.

Puis, le grenier bien mis en ordre, méticuleusement nettoyé, elle sortait pour chercher de l'ouvrage.

De l'ouvrage !

Certains ne lui répondaient pas : il y en a qui lui riaient au nez ! D'autres l'accablaient de questions, s'intéressaient sur son sort... en paroles, se montraient compatissants, mais quant à venir efficacement à son secours, c'était une autre affaire.

On lui parlait de mendier, de lui avoir des recommandations pour l'assistance publique. C'était facile : plusieurs enquêtes à faire, des contre-enquêtes et des paperasseries, des visites, des démarches. Dans le courant de l'année suivante, elle aurait probablement une réponse.

Elle détestait plus ces gens-là que les autres, qui la chassaient purement et simplement.

Elle ne demandait pas l'aumône : elle était brave et finirait bien par gagner de quoi ne pas crever de faim.

Elle croyait cela, la pauvrette !

Le propriétaire, honnête homme retiré du commence, intègre, n'ayant disait-il, jamais fait tort d'un centin à personne, n'avait pas à entrer dans tous ces détails. Ça ferait deux termes en retard au 8 janvier. S'il n'était pas réglé ce jour-là, il y aurait saisie et expulsion.

La loi est la loi, que diable !

Où irait-on si on faisait du sentiment ?

.....

François avait emporté le dernier bout de pain rassia.

Il n'y avait plus rien, il n'y avait rien à attendre. C'était fini.

C'était le matin du 24 décembre.

En quittant sa sœur, lui qui, en petit homme raisonnable, ne demandait jamais rien, comme s'il se rendait compte de cette misère, lui dit brusquement :

—Est-ce que le petit Noël viendra ce soir ?

Elle y avait bien pensé, elle. Malgré cela, une douleur atroce la mordit au cœur.

Elle balbutia :

—Peut-être, on ne sait pas.

—J'ai été si sage !

Elle s'enfuit en pleurant.

Rentrée dans leur chenil, elle fit à la hâte un paquet d'une robe et de deux jupons rapiécés, du mauvais drap qui couvrait sa couchette,—tout ce qui restait,—et, profitant d'un moment où la concierge, qui par ordre, se serait opposée à la sortie d'un objet quelconque, tournait le dos pour causer avec un locataire, elle s'élança dans la rue.

Tout d'une traite, elle courut jusqu'à un bureau du Mont-de-Piété.

Après une longue attente, du bout de ses petits bras, elle tendit anxieuse, les nippes à un fonctionnaire solennel qui, les repoussant dédaigneusement, dit :

—Rien à prêter là-dessus ! Au suivant.

Terrifiée, effondrée, elle ramassa ses loques, bégayant :

—Pourtant, monsieur... j'en ai bien besoin...

L'employé ne la regarda même pas.

Elle s'en alla lentement, tremblante, glacée, de grosses larmes dans les yeux.

Qu'allaient-ils devenir ?

Et le petit, le petit ?

Au coin de la rue, on lui frappa sur l'épaule.

Elle se retourna avec un haut-le-corps, et se trouva devant un jeune homme bien mis qu'elle reconnut pour l'avoir vu à côté d'elle, tout à l'heure, près du guichet.

Tout haletant, l'inconnu s'écria :

—Ce n'est pas dommage que je t'aie rattrapée ! Il n'en finissait pas là-haut, cet imbécile ! Voilà la chose. J'ai justement besoin... comme ça se trouve, hein ?... d'une petite robe comme celle dont cet animal n'a pas voulu, je te l'achète cent sous. Tiens ! prends donc ? N'aie pas peur ! Elle est bonne. Je ne peux pas m'embarrasser de ça maintenant. Je l'enverrai chercher un de ces jours. Où demeures-tu ?

Abasourdie, la petite tenait gauchement la grosse pièce d'argent et balbutiait des mots inintelligibles.

Il la réconforta de son mieux, plaisantant, lui affirmant qu'il était très pressé, que sa fillette l'attendait.

Peu à peu, Jeanne se remit.

Ils cheminaient tout doucement.

Il avait l'air si bon, si doux, si gai, qu'elle le considéra bientôt comme un grand ami.

Elle lui raconta tout, sans omettre le moindre détail.

Il se mouchait fréquemment, s'essuyait les paupières, prétextant un rhume affreux qui venait d'éclater subitement.

Quand ils se quittèrent, il lui défendit de s'occuper du petit Noël. Sans comprendre pourquoi, elle s'y engagea ; puis elle lui dit qu'elle tiendrait pliée la guenille à sa disposition :—une drôle d'idée, par exemple mais bien heureuse, d'acheter ça et si cher !—et comme il s'était penché pour lui faire ses recommandations, auprès de la porte de sa maison, elle lui sauta au cou et l'embrassa.

.....

Il s'en alla très ému, très content, et très préoccupé aussi.

.....

Sur le coup de cinq heures, la concierge monta dans la mansarde au grand effroi de Jeanne. Mais ce n'était plus la mégère insolente, hargneuse, qu'elle redoutait. C'était une femme mielleuse, obséquieuse. Que lui avait-on fait pour qu'elle fût changée à ce point ? Mystère. Elle portait un seau de charbon et un paquet assez volumineux.

En quelques paroles bien douces, bien onctueuses, elle dit qu'elle était chargée de plusieurs commissions : d'abord d'allumer du feu dans le poêle,—ce qu'elle était en train de faire,—puis d'emmener les deux petits acheter des souliers, le jour même, puis de remettre à l'aînée six grosses pièces d'argent pour attendre le retour de maman qui allait beaucoup mieux, qui serait de retour avant le nouvel an, et qui aurait tout de suite une bonne place assurée.

L'enfant était ébahie, ouvrait de grands yeux et ne comprenait pas.

Son premier office terminé, la pipelette se releva, alla au paquet et l'ouvrit : il contenait une robe noire et un bonnet pour la même, une jupe, deux caracos, un veston, un pantalon bleu, chauds, tous neufs, des bas, des chemises pour le frère et la sœur, des biscuits, deux bouteilles de bon vin, un grand polichinelle, une poupée toute habillée, deux petits sacs de bonbons. ..

—Mais qu'est-ce que c'est que toute ça ? répétait Jeanne. D'où ça vient-il ?

—Ah ! dame, je n'en sais rien, répondit la portière. Ah ! j'oubliais. En allant voir demain ta mère, tu lui diras de ne pas s'inquiéter du terme. Il est payé.

—Mais qui ? Mais qui ?

—Je n'en sais rien, je te dis. Tout ce qu'on m'a communiqué pour que je puisse te donner une explication, est paraît-il, sur un papier, autour de l'argent. Tiens ! Le voilà.

Et la petite lut :

"De la part de papa Noël et de son amie."

Et, tout debout, les lèvres tremblantes, de grosses larmes roulant le long de ses joues, elle adressa là-haut une bonne prière pour le papa Noël, qu'elle reconnaissait bien, et pour son amie.

Ce soir-là les deux enfants s'endormaient contents, pour la première fois. Il y eut des gens heureux cette nuit de Noël.

PAUL TENNER.

Fonds de banqueroute

Grand job de pipes vendues à 50 cts dans la piastre et le plus beau choix de tout les marques de cigares, comme un assortiment complet de tout les tabacs manufacturés.

Tabac canadien de première qualité vendu à 15, 20 et 25 cts la livre. Un job de tabac Petit Havane vendu à 6 cts la livre.

N'oubliez pas l'adresse : *Quebec Cigar Emporium Store*, No. 300, rue St-Joseph, Québec, porte voisine de J. E. Gagnon, bijoutier et opticien. n. o.

Vin de messe

Québec, 30 novembre 1895.

Le clergé pourra dorénavant se procurer du vin de messe parfaitement pur en s'adressant a MM. A. Toussaint Cie No. 42, rue Saint-Paul, Basse-Ville, Québec.

Nous nous sommes assurés de la manière dont il est fabriqué et nous nous faisons un devoir de le recommander tout particulièrement aux prêtres de l'archidiocèse de Québec.

† L. N. Arch. de Cyrène,
Administrateur.

Archevêché de Québec, 30 nov. 1895.

CANADA,
PROVINCE DE QUÉBEC,
District de Québec.

Nous soussignés, Arthur Toussaint, patron, D. Merit, Alfred Lafrance, Joseph Letellier et Louis Bidegaré, employés à la fabrication des vins pour la maison A. Toussaint & Cie, déclarons et certifions que nous sommes et avons été les seuls employés à la fabrication des Vins de Messe par cette maison, et que ces vins sont le produit de la fermentation du jus de raisins, et qu'ils sont exempts de toutes adultérations quelconques ; et nous faisons collectivement et respectivement cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie ; et sachant qu'elle a la même force et efficacité que si elle était faite sous serment, et en vertu de l'Acte de la Preuve en Canada 1893.

En foi de quoi, nous avons signé à Québec ce 29me jour de novembre A. D. 1895.

A. TOUSSAINT,
D. MERIT,
F. X. DION,
&
ALFRED X LAFRANCE,
marque
JOS. LETELLIER,
L. A. BIDEGARÉ.

Signé et attesté devant moi, notaire public, dans et pour la province de Québec, ce 29 novembre A. D. 1895.

E. J. AUGER, N. P.

Ce vin est excellent pour les malades, et, contrairement à ce qui arrive bien souvent, peut être conservé aussi longtemps que l'on voudra à n'importe quelle température.

Les abus de l'hypnotisme

Un résultat désastreux

Voici un fait divers qui semble bien avoir droit à quelques lignes de commentaire. La presse d'Orléans l'enregistrait ces jours derniers. Mais il passa presque inaperçu, l'ondoyante actualité ayant promptement fourni à l'attention publique d'autres événements en pâture.

Il s'agit d'un journaliste qui fut violemment pris à partie par un ami de M. Pickman, le "liseur de pensées." Dans un article relatif à une séance d'hypnotisme, le journaliste avait déclaré que les expériences tentées par Pickman lui semblaient de nature à entraîner les plus fâcheuses conséquences pour les "sujets."

Cette opinion valait sans doute d'être discutée. Une instructive polémique aurait pu s'engager à ce propos, car ce ne sont point des agressions sur la voie publique qui résoudront les troublants problèmes offerts à la sagacité des chercheurs par les phénomènes de l'hypnose. Que de pages n'a-t-on pas écrites sur cet engourdissement absolu de l'être ; sur la disparition de toute notion consciente, sur l'abolition du *moi*, qui fait du sujet un instrument docile entre les mains de l'opérateur ! Les expériences se sont multipliées depuis que Braid eut annoncé qu'il avait réussi à provoquer le sommeil somnambulique chez quelques personnes, en les engageant à fixer un objet brillant.

Il plaçait un bouton de métal ou pièce de monnaie à une certaine distance des yeux de l'individu. Les regards de celui-ci s'attachaient obstinément à ce point lumineux et les signes précurseurs d'un sommeil anormal ne tardaient pas à apparaître. Les membres devenaient rigides, les idées confuses, et de toutes les facultés du sujet l'imagination semblait seule échapper à la paralysie momentanée qui frappait spécialement la mémoire.

Mais ici le sommeil survenait uniquement par suite de la tension trop longtemps soutenue des nerfs optiques. Braid ne faisait que mettre en pratique la méthode des fakirs de l'Inde, méthode fort ancienne, qui leur procurait, par l'extase cataleptique, un avant-goût du "nirvana" tant souhaité.

Aujourd'hui, on est parvenu à grouper un grand nombre d'observations précises autour de ce phénomène primitif. Les écoles de Nancy et de la Salpêtrière, dirigées avec la ferveur que l'on sait par des maîtres tels que les docteurs Liébeau et Charcot, ont favorisé la réalisation de découvertes véritablement surprenantes. La "suggestion" figure au nombre des faits scientifiques qu'il n'est plus possible de contester. Tout le monde sait qu'il suffit à l'hypnotiseur d'exprimer une idée, si étrange, si fantastique soit-elle, pour que le "sujet" s'empresse de l'adopter.

—Ne trouvez-vous pas qu'il fait froid ? interroge l'opérateur.

Aussitôt l'hypnotisé grelotte.

—Non, la température s'adoucit. Il fait chaud à présent, et même très chaud. C'est intolérable.

Et le somnambule éprouve une impression de chaleur si vive qu'on le voit s'éponger la face, jeter son chapeau, défaire à la hâte son col de chemise.

On conçoit que, disposant d'une telle autorité par la vertu de l'hypnotisme, l'opérateur puisse obtenir des résultats dans le traitement des maladies nerveuses. Mais n'est-il pas dangereux de transformer en amusette un procédé médical d'une si grande efficacité ?

Car les effets des suggestions hynotiques ne disparaissent pas toujours avec le réveil du patient. Bien des accidents peuvent se produire. On a vu des cas de mutisme, d'épilepsie, de contractures. Ici, ce n'est pas la fortune, c'est le déséquilibre qui vient en dormant.

On cite un fait qui pourrait servir à "illustrer" ce bref aperçu de la question. C'était dans une ville de province où l'annonce de "séances d'hypnotisme" avait éveillé la curiosité du public. Un millier de personnes s'entassaient, le soir, dans une étroite salle de spectacle, et l'opérateur n'eût pas de peine à recruter parmi l'assistance une vingtaine de "sujets" bénévoles.

Or, le plus facile à hypnotiser fut le fils d'un commerçant, un garçon laborieux, sobre, rangé, s'occupant minutieusement des affaires de sa maison, et doué, malgré sa jeunesse—il n'avait guère plus de vingt-trois ans—d'une remarquable maturité d'esprit pratique. Il s'indignait lorsqu'il entendait conter que l'hypnotiseur endormait les gens rien qu'en les regardant en face.

—Qu'il essaye donc de m'endormir ! s'écriait-il. Je l'en défie. Il n'a eu affaire jusqu'à présent qu'à des compères.

Et, pour prouver qu'il ne redoutait pas l'expérience, il fut des premiers qui s'offrirent à la subir. Ah ! le malheureux ! Il dansa, chanta sur les planches, échangea son pardessus contre une pelisse de femme, respira un bouquet de violettes et jura qu'elles sentaient le tabac. Enfin l'opérateur lui ayant ordonné d'aller, le lendemain dans la matinée, acheter des gâteaux à une pâtisserie située à deux kilomètres de son logis, on vit le somnombule, à l'heure dite, obéissant à cette injonction, traverser toute la ville au milieu d'une double haie de curieux.

Ses amis s'égayèrent fort de l'aventure, mais peu de temps après il éprouva des troubles cérébraux qui l'empêchèrent de reprendre son travail coutumier. Il eut des absences, des distractions inexplicables, puis des hallucinations qu'il essaya d'écarter en se réfugiant pendant de longues heures dans les endroits où l'on consomme, et ce qui restait d'intelligence acheva de sombrer dans l'alcool.

Parfois les conséquences des manœuvres hypnotiques sont plus terribles encore. Elles peuvent entraîner la mort. On n'en sera pas surpris, si l'on songe que l'hypnose détermine, chez celui qu'elle étreint, un ébranlement profond de toutes les puissances vitales et que nombre d'amateurs se livrant à ce genre d'opérations ne possèdent pas les connaissances nécessaires pour en conjurer les dangers. Aussi les expériences qui se rattachent à la suggestion devraient-elles exclusivement être pratiquées par des médecins.

Pourquoi l'Odoroma

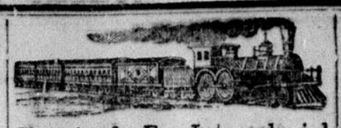
Est-il devenu si populaire au Canada ? C'est parce que vous ne pouvez vous en servir quelques jours sans immédiatement constater ses bienfaits hygiéniques pour les dents, les gencives et l'estomac.

Portraits pour le temps des fêtes

Avant de donner vos commandes pour grands portraits n'oubliez pas d'aller chez M. A. R. Roy, 187 rue Saint-Joseph, ou à Lévis, où vous pourrez vous procurer un portrait bien fait grandeur naturelle, avec cadre doré ou vieil argent, 6 pouces de large, 22 pouces de hauteur, le tout compris pour $3.50 ; ouvrage garantie de première classe. Toutes commandes par la malle recevront la plus grande attention.

Nos meilleurs portraits cabinets seront faits à $2 par douzaine, groupes cabinet aux même prix, nos grands groupes de famille à réduction pour le temps des fêtes.

Une visite pour vous convaincre de cette offre sans précédent.



Chemin de Fer Intercolonial

FETES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

DES BILLETS d'excursion, aller et retour, seront émis par tous les agents de ce chemin de fer, du 20 décembre 1895 au 1er janvier 1896 inclusivement, au

Prix d'un simple billet de première classe

bons pour revenir dans la journée du 7 janvier 1896.

Les billets ne sont pas bons pour partir après le 1er janvier.

D. POTTINGER,
Bureau du chem. de fer, Moncton, N. B., 13 déc. 1895. Gér. général. 16 déc.—18t

GRANDE Vente

— DE —

Vaisselle a sacrifice

— CHEZ —

F. X. LAFLAMME

Pour cause d'encombrement nous sacrifions nos marchandises à des prix vraiment surprenants.

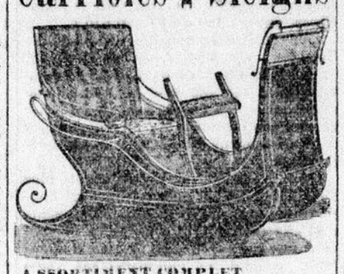
Avis au public d'en profiter, car ce n'est pas de la réclame que nous faisons, c'est vraiment un sacrifice.

F. X. Laflamme

No 98-100, RUE ST-JOSEPH

21 octobre.— Téléphone 2220.

Carrioles & Sleighs



ASSORTIMENT COMPLET DE VOITURES D'HIVER.

25 PATRONS différents. Carrioles de toutes grandeurs et de tous prix. Peaux de carrioles de toutes sortes à des prix très bas. Coupe-légumes, Coupe-paille, Moulin à battre et une ligne complète d'instruments aratoires à prix et conditions faciles.

Une visite est sollicitée.

LATIMER & LEGARÉ

273-274, rue St-Paul, Québec

AUSSI, **A FRASERVILLE.**

11 nov.—3m 2f s

AVIS

AVIS est par le présent donné qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la Compagnie de chemin de fer Québec, Montmorency & Charlevoix, sera tenue au bureau de la Compagnie, rue St-André, dans la cité de Québec, le **MARDI, quatorzième jour de janvier 1896, à 2.30** hrs P. M. dans le but de prendre en considération l'à-propos d'émettre les bons autorisés par le Statut de la Puissance du Canada, 58-59 Victoria, chap. 59, intitulé : "Acte relatif à la "Québec, Montmorency & Charlevoix Company" et de plus à autoriser les directeurs de la dite compagnie à entrer en arrangements avec les différentes corporations, tel que mentionné dans la section quinze et la sous-section de l'Acte susmentionné en la manière autorisée par le dit Acte.

LAWRENCE LYNCH,
Secrétaire de la Q., M. & C. Railway Co.
14 dec.—1 m

La Société de Prêts et Placements de Québec.

DIVIDENDE No 35.

Avis est par le présent donné qu'un dividende de **trois** par cent et un bonus d'un demi par cent, sur le capital payé de cette société, ont été déclarés pour le semestre courant, lesquels seront payables au bureau de la Société, le et après **jeudi, le 2 janvier 1896**

Le livre de transfert sera fermé à partir du 19 jusqu'au 31 courant, les deux jours inclus.

Par ordre des Directeurs,

ROBT. LAROCHE,
14 dec.— Sec.-Trésorier.

LA

Société des Arts

DU CANADA

1666, rue Notre-Dame

MONTREAL

Tirage :

CHAQUE MERCREDI

Lots valant de $4 à $5,000

25 cts LE BILLET

Lots valant de $2 à $2,000

10 cts LE BILLET

ANT. LANGLOIS,

26, côte Lamontagne, Québec.

Téléphone (résidence) 1046. (magasin) 301.

POUR VOS

CADEAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

— ALLEZ CHEZ —

CYR. DUQUET

où vous trouverez le plus grand assortiment de **Bagues de Dames** qu'il y a au Canada, des patrons les plus nouveaux et convenant à toutes les bourses, depuis $1.00 jusqu'à $1000.

Diamants, Rubis, Emeraudes, Saphyrs, Perles fines, Opales, etc., à des prix défiant toute compétition.

Un choix de Bijouteries fines, Argenteries, Montres, Horloges, Bronze, Tables avec plateau en Onyse, Lampes, bronze doré.

Argent massif et articles de fantaisie. Venez comparer les prix avant d'acheter ailleurs.

Yeux artificiels.

Le bon est toujours le meilleur marché.

No 3, rue St-Jean, Haute-Ville

11 décembre.

ARGENTERIES

— CHEZ —

L. T. ARMAND

Sets à déjeuner,	Portes-cartes,
Pots à l'eau, Pots à Sirop,	Huiliers,
Epergnes,	Anneaux à Serviettes,
Vases à celeri,	Boîtes à bijoux,
Sucriers,	Porte-savon,
Plateaux pour gâteaux,	Gobelets pour enfants,
Plateaux à fruits,	Poivrières et Salières.
Beurriers, Marinadiers,	

Toutes ces Marchandises sont de première qualité et seront offertes à un prix exceptionnellement bas.

L. T. ARMAND

HORLOGER ET BIJOUTIER

RUE ST-JOSEPH, ST-SAUVEUR

6 décembre.—11f.



PIED COTE DE LA MONTAGNE

Quincaillerie de luxe

Spécialité d'articles de haute marque.
Coutellerie fine de table et de poche
Manches ivoire, écaille et nacre
Cuillers et fourchettes argentées
Couteaux et fourchettes à dépecer
Etuis de luxe
Variété de patins, fabrication soignée.

Prix exceptionnels. **Gros et detail.**

11 décembre.

Pharmacie Saint-Roch

ALCOOLICIDE

REMEDE CERTAIN CONTRE L'IVROGNERIE

Ce Spécifique guérit l'Alcoolisme et les conséquences de l'Ivrognerie, c'est-à-dire toutes les maladies qu'elle engendre.

Ce remède est facile à prendre, n'empêche pas de vaquer à ses affaires, ni de sortir et de travailler. Son effet est prompt, certain et durable. Il est d'un prix à la portée de toutes les bourses.

Pamphlets et directions envoyés gratis sur demande. Demandez-le à votre pharmacien.

DEPOT GENERAL

J.-B. MORIN & CIE

PHARMACIENS ET CHIMISTES

TELEPHONE 933 **161, rue St-Joseph, St-Roch (Bloc Paquet)**

POUR LA COUTURE

SOIT A LA MAIN,
SOIT A LA MACHINE.



Marque de Commerce.

Le Fil Clapperton

EST SUPERIEUR A TOUT AUTRE

Et remarquez qu'il ne coûte pas plus cher que d'autres Fils reconnus inférieurs.

L'IVROGNERIE A TRAVERS LES AGES

CHEZ LES ANGLAIS

Les libéraux anglais ayant beaucoup reproché à lord Salisbury d'avoir récemment affirmé que l'Angleterre " se trouvait dans une condition des plus satisfaisantes au point de vue de l'ivrognerie," un écrivain conservateur, M. Arthur Shadwell, a entrepris de justifier cette affirmation, qui avait, en effet, de quoi surprendre au premier abord. Mais plus surprenant encore est le procédé employé par M. Shadwell pour la justifier : car il consiste simplement à prouver que de tout temps les Anglais ont été une race d'ivrognes, que tous les efforts des législateurs pour combattre l'ivrognerie n'ont servi en fin de compte qu'à la propager, et par suite il n'y a point lieu de se désoler trop particulièrement aujourd'hui d'un état de choses naturel, permanent et irrémédiable.

M. Shadwell ajoute même que l'ivrognerie, loin de se développer en Angleterre, tendrait plutôt à diminuer depuis quelques années, " depuis que les classes supérieures de la société se sont mises à la considérer comme une habitude déshonorante ". Mais c'est un point sur lequel il se garde bien d'insister, tandis que son histoire de l'ivrognerie anglaise aux siècles passés est, au contraire, documentée admirablement, pleine d'anecdote curieuses et d'instructives statistiques, et bien faite en vérité pour décourager les Anglais dans leurs aspirations à la tempérance.

Déjà les anciens Bretons, avant la conquête romaine usaient et abusaient de trois boissons : la bière, le cidre et l'hydromel. Les Romains y ajoutèrent le vin ; ils introduisirent en outre l'usage des toasts, qui devait jouer un rôle considérable dans le développement de l'ivrognerie anglaise à travers les âges. Au sixième siècle, celle-ci avait pris de telles proportions que le clergé lui-même n'avait pu s'en défendre. Saint Gidas le Sage décrétait, en 570, que " tout moine qui s'enivrerait au point de ne pouvoir chanter aux offices en serait puni par la privation du souper. " Saint David, à la même époque, défendait aux moines de " s'entraîner les uns les autres à l'ivrognerie. "

Les Normands, d'ailleurs, n'avaient rien à envier aux Bretons sous le rapport de l'ivrognerie. William de Malmesbury affirme qu'ils " passaient leurs journées et leurs nuits à boire." Leur conquête acheva en Angleterre le triomphe de l'intempérance.

Désormais, toute législation devait être impuissante. Le nombre des cabarets augmenta sans cesse jusqu'au seizième siècle, où Edouard VI donna plein pouvoir aux magistrats de supprimer tous débits de boissons ; rigueur bien inutile, car en 1570, un pasteur, le révérend William Kette, constatait que tous ses paroissiens avaient l'habitude de s'enivrer le dimanche, et Philippe Stubbs écrivait en 1583 que les tavernes de Londres ne désemplissaient pas du matin à la nuit. L'importation du " gin " ou genièvre donna seulement à l'ivrognerie un caractère nouveau.

En 1621, Burton déclarait que " dans tout le royaume on buvait immodérément ".—" On s'écrase dans les tavernes, disait-il. C'est maintenant la mode générale, et chacun s'en fait honneur. Quiconque ne s'enivre pas n'est pas tenu pour un gentleman. Et c'est le *summum bonum* de nos commerçants, leur félicité, leur unique agrément, de s'égayer ensemble dans un cabaret. Ils se tuent de travail toute la journée pour pouvoir s'enivrer lorsque vient le soir." Decker a vu à Londres, en 1632, des rues entières où toutes les maisons étaient des débits de boissons.

Au début du dix-huitième siècle, Daniel de Foe constatait que c'était l'usage constant des habitants de Londres de " travailler jusqu'à ce qu'ils eussent les poches pleines, pour aller boire jusqu'au dernier sou ". Un rédacteur du *British Merchant*, à la même époque, opposait la sobriété française à l'ivrognerie anglaise. Les femmes, suivant le témoignage de Hogarth et les romanciers du temps, buvaient déjà tout autant que les hommes. Et le docteur French raconte que les aubergistes avaient coutume d'afficher sur leur porte l'inscription que voici : "*Ivre, un penny ; ivre mort, deux pence ; la paille est gratuite.*" Cette paille, comme on le devine, servait de lit aux clients à deux pences.

En 1750 un rapport médical affirmait qu'il y avait à Londres 14,000 cas de maladie causés par l'abus de Genevière. Et deux ans auparavant, le *Gentleman's Magazine* rapportait le curieux fait divers d'une nourrice qui, s'étant enivrée le jour du baptême de son nourrison, avait enfourné l'enfant dans un poêle, au lieu de le coucher dans son berceau.

En 1787, sir Gilbert Elliot écrivait à sa femme : "Tout le monde ici s'enivre abominablement, Fox boit beaucoup, Sheridan à l'excès et Grey encore plus qu'eux. Pitt, à ce qu'on m'assure, les dépasse encore tous les trois." A la fin du dix-huitième siècle, on comptait dans tout le Royaume-Uni un cabaret sur vingt familles. De 1826 à 1831, il s'est distillé en Angleterre cent cinquante-quatre millions de gallons d'eau-de-vie, au lieu de quarante-trois qui s'en étaient distillés de 1791 à 1795. Et le rapport fait en 1834 à la chambre des communes établissait qu'à cette époque le vice de l'ivrognorie " était devenu universel, s'étendant aux femmes et jusqu'aux enfants." On comprend que, dans de te les conditions, il lui aurait été difficile de s'étendre plus loin. Et, en effet, le voici qui tend maintenant à devenir plus rare : c'est, du moins, ce que nous affirme M. Shadwell.

VELOUTE DE LYS

POUDRE FINE A TOILETTE
DE ROGER ET GALLET
Parfumée au *Jockey Club*,
Héliotrope Blanc,
Maréchale,
Blanche ou Rosée.
A vendre à 35 cts la boîte, chez J. B. Morin et Cie, 161, rue St-Joseph.

Constipation, **POUDRE LAXATIVE de VICHY**

Une cause célèbre

Pour le moment, nous sommes tout à l'Amérique. Dans ce pays là, rien ne se fait comme ailleurs. L'audace se mêle à l'exentricité, ne connait pas de bornes et parfois atteint des hauteurs sublimes.... Saluons l'exentricité comme un dérivatif à la monotonie de l'existence.

Oyez donc cette véridique histoire, digne d'être chantée par Yvette Guilbert.

Le maître avait à défendre une jeune et charmante femme accusée d'avoir empoisonné son mari, un vieux brave homme enrichi dans l'élevage des bestiaux, dont la compagne n'avait jamais aimé que les *dollars*, du moins à ce que prétendaient les témoins à charge. Ceux-ci accusaient la femme d'avoir introduit du poison dans la pâte d'un *plum-cake*. Il était de fait que peu de temps après s'être délesté de cette gourmandise, le mari avait succombé à un mal étrange dont les médecins n'avaient pu découvrir le microbe. De plus, on avait fait analyser le gâteau par un pharmacien de l'endroit et ce chimiste distingué y avait constaté la présence d'une grande quantité de poison.

A l'audience, le chimiste fit montre de beaucoup de savoir, les témoins eurent long à dire sur la mauvaise intelligence dans laquelle vivait le ménage. Puis, brochant sur le tout, le procureur de la République retraça la carrière exemplaire du défunt, montra les efforts inouïs faits par ce malheureux vieillard pour se concilier les bonnes grâces de sa femme et termina son discours en appelant la vindicte publique sur cette misérable, indigne de toute clémence humaine ou divine.

L'affaire en était là quand l'avocat, M. Sweeney, se leva pour défendre sa cliente A ce moment, il y eut un grand mouvement d'attention. Une foule élégante s'étouffait dans l'auditoire.

—Messieurs les jurés, commença l'éminent homme, l'accusée est innocente !

Puis il parla deux heures durant, sans arrêt, de l'enfance adorable de sa cliente, de sa première communion, de sa confirmation, de son goût pour les instruments à vent, de sa préférence pour la musique de Wagner, de sa passion malheureuse pour Edison, des années qu'elle avait vécu à construire une machine aérienne, dont son grand père lui avait laissé la formule approximative ; d'un mérinos de l'Himalaya qu'elle avait élevé au biberon dans sa chambre de jeune fille ; bref, il parla de tout et de rien dans une merveilleuse improvisation où il fut question des événements les plus saillants et les plus intimes de l'existence de l'accusée—de tout ce qu'elle avait fait, tenté ou rêvé de faire—excepté du gâteau qu'elle avait bel et bien fabriqué de ses blanches mains à l'intention de feu son mari. Les membres du jury écoutaient religieusement tous ces détails, aussi inédits qu'imprévus narrés avec une verve étourdissante. Mais ils n'en laissaient pas moins errer leurs regards sur le pudding diabolique, dont une bonne moitié avait été placée sur la table des pièces à conviction. Au moment où le défenseur entamait sa péroraison avec des éclats de voix et des envolées d'éloquence qui réveillèrent les juges en sursaut, on le vit allonger le bras vers le gâteau, s'en emparer et s'arrêter au beau milieu d'une phrase pour en avaler un morceau—puis un autre—toujours en parlant et en gesticulant comme un ouvrier pressé d'achever sa tâche.

En cinq minutes il mangea ainsi ce qui restait du *plum cake*, celui-là même dont le pharmacien avait dit qu'il y avait là de quoi empoisonner tout un régiment.

Stupefaction de l'assistance, ahurissement du jury, anéantissement du tribunal ! La plus jolie femme de South Michigan s'évanouit pendant que M. Sweeney termine son discours comme il l'avait commencé :

—Messieurs les jurés, l'accusée est innocente ; je viens de le prouver !

Et le grand homme sortit du prétoire—non sans s'être arrêté un instant pour racler dans l'assiette les miettes du *plum cake* qu'il mangea tranquillement en s'en allant.

Le jury ne se retira même pas pour délibérer. Séance tenante, il rendit le verdict de " non coupable " en faveur de l'accusée.

Au vestiaire, deux docteurs attendaient.

Sous l'influence d'un lavage d'estomac énergique, l'éminent défenseur remettait le gâteau dans une cuvette d'argent.

Lachaud est mort sans avoir trouvé celle-là.

ALBERTY.

" LE GRAND COUP "

Un livre à sensation publié par l'abbé Combes

Un curé français, M. l'abbé Combes, de Dion, a publié une brochure qui a créé une sensation dans le monde entier.

Cet opuscule est intitulé : *Le Grand Coup*. L'auteur, qui est un théologien sérieux, démontre qu'un grand coup de la justice divine est près de frapper le monde entier et qu'une restauration subite de la foi chrétienne dans tous les pays de l'univers suivra immédiatement ce châtiment sans exemple dans les annales de l'humanité.
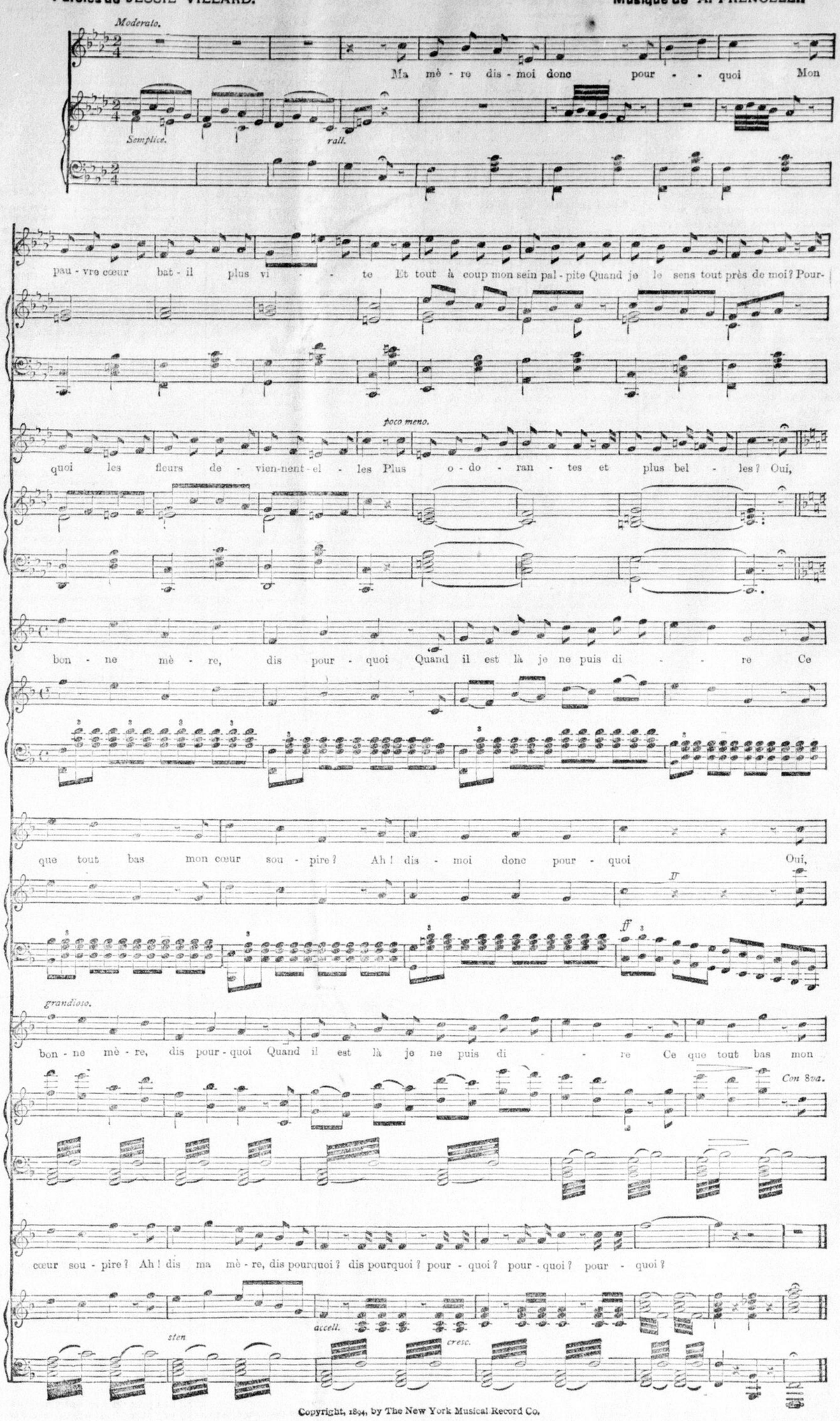
La date la plus probable de ce grand coup serait le 19 ou 20 septembre 1896. L'auteur base sa démonstration sur les révélations de la Ste-Vierge dans son apparition de la Salette, comparées avec une prophétie d'Isaïe, avec différentes prédictions de saints personnages de notre siècle, et différents faits consignés dans l'histoire contemporaine.

L'Hôtel Victoria

Les embarras financiers de M. J. B. Trudel n'affectent en rien les affaires de l'Hôtel Victoria, qui continuera à être tenu absolument sur le même pied que par le passé. Les voyageurs qui visitent notre ville y seront l'objet des égards auxquels la direction de l'Hôtel les a habitués. Comme on le sait, l'établissement a subi une transformation complète depuis une couple d'années, et c'est aujourd'hui l'un des hôtels de première classe du Dominion. *Communiqué.*

DIS-MOI POURQUOI?

Paroles de JESSIE VILLARD. **Musique de** A. FRENCELLI.



Copyright, 1894, by The New York Musical Record Co.

Coliques, Crampes, Choléra-Morbus, Diarrhée, Dyssenterie et Cholérine, Coupures, Brûlures, Ecorchures, Morsures, Piqûres et Coups de Soleil promptement soulagés par le PERRY DAVIS' **Pain Killer.**

IL EST UNE CHOSE CERTAINE, PAIN KILLER TUE LA DOULEUR

Dose. Une cuillérée à thé dans une demi-verre d'eau ou de lait (chauffez s'il y a lieu).

CAPSULES COGNET

A L'EUCALYPTOL ABSOLU IODOFORMO-CRÉOSOTÉ
MÉDICAMENT SANS RIVAL POUR LA GUÉRISON DES
TOUX OPINIATRES * BRONCHITES * CATARRHES
LARYNGITES * MALADIES DE POITRINE
Exiger les véritables CAPSULES COGNET portant sur l'étiquette la signature de l'Inventeur
Paris, 4, Rue de Charonne. - Québec : MORIN ET Cie, et toutes pharmacies.

800 Guérisons éclatantes dans deux Villes 800
PRINCIPALEMENT DE RHUMATISME
Il contient le nouvel ingrédient. Il renforcit les personnes faibles, donne de l'appétit et procure un sommeil réparateur.
Nous n'avons jamais rien connu de semblable dans l'histoire de la medecine.
HAMILTON
KOOTENAY
OTTAWA
Le plus grand record médical qui ait jamais été atteint est maintenant au crédit du KOOTENAY—inconnu il y a quelques mois. Il y a aujourd'hui 800 personnes, dans les villes d'Ottawa et de Hamilton qui ont été guéries et elles racontent comment elles comment elles ont souffert du rhumatisme, etc., et de quelle manière le KOOTENAY les a guéries quand d'autres remèdes avaient fait défaut et que les médecins avaient abandonnés. Pamphlets d'affidavits assermentés gratis en s'adressant à
S. S. RYCKMAN MEDICINE CO., Hamilton, Ont.

Un drame sanglant

Un juge meurtrier

Chattanooga, Tenn., 20—La plus vive sensation a été causée en cette ville par un drame sanglant qui s'est déroulé dans le cabinet de MM. Brown et Spurlock, deux des avocats les plus en renom de la ville. M. Brown est un des représentants du Tennessee au congrès.

Le *chief justice* ou président de la cour suprême de l'Etat du Tennessee, M. T. L. Snodgrass, a fait irruption vers midi dans le cabinet de M. Brown, et se dirigeant vers le bureau occupé par M. John Beasley, un autre avocat des plus renommés de la ville, il lui a dit : " L'article que vous avez publié ce matin dans le *Chattanooga Times*, n'est qu'un tissu de mensonges. " M. Beasley accusait dans cet article la cour suprême du Tennessee d'avoir rendu un arrêt injuste relativement à une compagnie de chemin de fer en se basant sur des motifs politiques plutôt que sur la loi. Quoi qu'il en soit, M. Beasley ayant répliqué que tout ce qu'il avait dit dans son article était l'exacte vérité et qu'il était en mesure d'en faire la preuve, le juge Snodgrass, furieux, a tiré un revolver de sa poche et a fait feu sur l'avocat, le blessant très grièvement au bras.

Le juge Snodgrass est allé se constituer lui-même prisonnier après cette tentative de meurtre ; mais il a été remis aussitôt en liberté provisoire sous $1,000 de caution en attendant son procès.

L'ASSURANCE DU PENDU

Le père de Hayward renonce à la succession de son fils

Minneapolis, Minn., 20—M. W. W. Hayward, le père de Harry Hayward, qui a été pendu mercredi dernier pour le meurtre de Catherine Ging, vient de renoncer à toute réclamation pour recouvrer l'assurance de $10,000 sur la vie de la victime de son fils, qui lui avait transféré ses droits. Cette détermination de M. Hayward prouve qu'il est convaincu de la culpabilité de son fils.

Mlle Julia Ging, sœur de la victime, va réclamer le montant de l'assurance.

Le commerce de l'ivoire

Infortunés éléphants ! Descendants pourchassés des monstres, qui ont assisté au spectacle des cataclysmes et des déluges.

On s'est bien aperçu, comme le dit une plaisanterie classique qu'ils sont trompés avec défense d'ivoire car ces défenses qui les défendent mal contre toutes sortes d'ennemis bien armés sont l'objet d'un formidable commerce.

D'après un journal anglais qui dresse à ce sujet une audacieuse statistique on exporte d'Afrique environ huit cent mille kilogrammes de défenses d'éléphant par an. Ces pauvres animaux ne connaissent pas comme on le voit les dommages de la névrose phosphorée; mais il est certain qu'ils finiront par disparaitre devant cette poursuite impitoyable;ce sera le triomphe du simili ivoire et du celluloïde.

La plus grande partie de ces défenses sont expédiées en Angleterre, aux Indes et dans l'Amérique du Nord.

Leur valeur peut être estimée à 20 millions de francs.

En prenant 10 kilos comme poids moyen d'une défense cette production correspond à une hécatombe de 40,000 éléphants chaque année.

L'ivoire de Zanzibar est plus renommé. Les défenses d'éléphants adultes atteignent 1 mètre à 1 mètre 25 et pèsent 35 à 40 kilos. On en voit quelquefois mais assez rarement qui mesurent jusqu'à 2 m. 50 de longueur et pèsent 80 kilos.

Bargain day au Grand Union Clothing Co

SAMEDI ! sera le jour du *bargain day* ; mais vous pourrez commencer vendredi à profiter de la grande vente d'un stock considérable, tel que *Habillements d'enfants, pardessus pour enfants et 579 pardessus pour hommes*, que nous offrirons à 50c dans la piastre. Bargain day samedi au " Grand Union Clothing Co. "

PIANOS

Des marques de renom suivantes:

Evans, Bros Co.,
O. Newcombe Co.,
Stanley & Co.,
Petit Bijou Piano.

Harmoniums

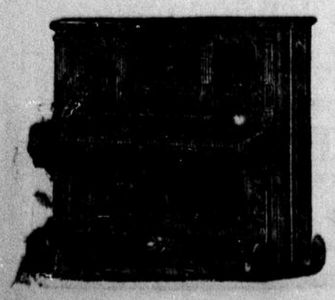
Thomas Organ Co.,
Goderich Organ Co.,
Cornwall & Co.,
Doherty & Co.

INSTRUMENTS
DE CUIVRE ET A CORDES

Cornets, Altos, Tenors, Barytons, Trombones, Basses, Tubas, Contrebasses, Violoncelles, Violons, Mandolines, Guitares, Banjos, Harpes, Clarinettes, Flûtes, Boîtes à musique, Symphonions, Métronomes, Diapasons chronomatiques, Guide-accords, Portes-musique, Etuis de violons, Etuis de mandolines.

Bernard, Fils & Cie
EDITEURS DE MUSIQUE
No 5, Rue St-Jean
juin 1895. HAUTE-VILLE

Avantage sans precedent pour le mois de Décembre seulement



Nous venons de recevoir d'une manufacture allemande un grand choix de

Guitares, Mandolines, Banjos, Accordeons
Violons Cornets

que nous vendrons à moitié prix pour le mois de Décembre seulement.

Vous trouverez toujours à notre établissement les premières marques de

PIANOS et HARMONIUMS

Notre Musique en feuille à 5c et 10c, vaut certainement 40c, 50c et 60c.

Nous avons l'agence exclusive pour la province de Québec, de la célèbre Machine à coudre NEW-WILLIAMS garantie pour dix ans.

HUDON, PARADIS & CIE, 93-95, rue St-Jean, Haute-Ville

QUEBEC

SAMEDI, 21 DECEMBRE 1895

TEMPERATURE

Probabilités pour les prochaines 24 heures.

SAINT-LAURENT ET GOLFE.—Beau temps ; peu de changement dans la température.

IL RECOMMENCE

Le chef des *whips* du gouvernement à Ottawa, M. Geo. Taylor, fait encore des siennes, s'il faut en croire l'*Evening News*, de Toronto.

On se rappelle qu'à la dernière session, M. Taylor a réussi à convaincre le premier ministre qu'il lui serait impossible de faire passer une loi réparatrice et qu'il a été une des causes principales de la crise qui a failli renverser le gouvernement. Il recommence aujourd'hui.

Une dépêche de Toronto se lit comme suit .

Toronto, 20.—*L'Evening News* dit que M. Geo. Taylor, *whip* du gouvernement, a fait ouvertement allusion aux intentions du gouvernement sur la question des écoles du Manitoba.

On rapporte qu'il a dit qu'il pourrait se faire qu'il n'y ait pas de bill rémédiateur présenté par le gouvernement, vu que la question peut être réglée par un bill présenté par un simple député.

Ceci révèle probablement ce qui a été décidé, dit le *World*. Cette action enlèverait aux partisans du gouvernement la nécessité de se sacrifier pour le parti, et mettrait M. Laurier dans une position aussi difficile que celle où se trouve aujourd'hui le gouvernement.

Nous n'ajoutons pas plus d'importance qu'il ne faut à cette rumeur, qui peut bien être fabriquée de toute pièce.

Mais elle peut aussi être un ballon d'essai destiné à provoquer certaines expressions d'opinion et nous dirons de suite ce que nous en pensons.

Il est inutile de répéter ce que le gouvernement fédéral a promis à la fin de la session dernière. Cette partie de notre histoire politique est assez connue.

Nous croyons devoir dès maintenant avertir sir Mackenzie Bowell et ses collègues que nous exigerons l'accomplissement de toutes ses promesses.

Ils doivent ou faire passer la loi réparatrice qu'ils ont promise ou tomber en faisant leur devoir.

Laisser cette législation à l'initiative privée serait refuser de prendre une responsabilité qui leur incombe, mettre en danger sérieux le règlement de la question scolaire et faire perdre entièrement confiance en ceux qui ont cru en leur sincérité et en leur honorabilité et nous refusons de croire qu'ils consentiront à cela.

Que valent d'ailleurs les propos de M. Geo. Taylor, si on les met en regard de la déclaration si catégorique que l'honorable M. Ives faisait hier encore à ce sujet, disant que le gouvernement ferait passer la loi réparatrice ou qu'il succomberait à la tâche ?

M. Geo. Taylor ferait mieux de se taire, car il semble ne pouvoir parler sans dire une sottise et sans compromettre ses amis.

Une guerre à l'horizon

La question du Vénézuéla s'aggrave d'une façon alarmante, et il est dans l'ordre des choses possibles qu'elle ait pour effet de provoquer une guerre entre deux grandes nations, l'Angleterre et les Etats-Unis. Le message que le président Cleveland vient de communiquer aux chambres à Washington et le refus déterminé du cabinet anglais d'accéder aux exigences du gouvernement américain, l'ont fait entrer dans une phase aigue et on se demande ce qui va résulter d'un conflit aussi menaçant.

Nos lecteurs savent par les renseignements que nous leur avons fournis sur cette question, qu'il s'agit de la délimitation des frontières d'une colonie anglaise de l'Amérique du Sud, la Guyanne anglaise, qui est limitrophe du Vénézuéla.

La république vénézuélenne s'oppose à la réclamation de la Grande-Bretagne, qui échancrerait notablement son territoire, mais l'Angleterre soutient qu'elle a des droits acquis sur le territoire en question et elle insiste d'une façon menaçante, depuis longtemps, pour les faire respecter par le Vénézuéla.

Le gouvernement des Etats-Unis, s'appuyant sur la doctrine Monroe, qu'il essaie d'appliquer dans de tels conflits internationaux, intervient, prend parti pour le Vénézuéla contre l'Angleterre et exige que la difficulté soit soumise à une commission d'arbitres. L'Angleterre déclare qu'elle ne reconnait pas au gouvernement américain le droit d'intervenir dans cette affaire et refuse de consentir à l'arbitrage qu'on veut lui imposer.

Les deux nations semblent décidées à soutenir fermement leur détermination respective, et pendant qu'en Angleterre on approuve le refus du premier ministre Salisbury de faire régler le différend par une commission d'arbitres, aux Etats-Unis on applaudit à l'action énergique du président Cleveland.

Le message présidentiel a fait entrer le gouvernement américain dans une voie où le moindre mouvement de retraite porterait atteinte à l'honneur national. De son côté, l'Angleterre, après la réponse formelle de son premier ministre, ne peut facilement faire des concessions sans diminuer son influence et son prestige sur le continent américain et sans démontrer par le fait même que la doctrine Monroe, qui se résume dans ces quatre mots : " L'Amérique pour les Américains " a pris désormais un caractère qui en impose à l'Europe.

Quoi qu'il en puisse être, le gouvernement américain approuve l'attitude prise par le président et se conduit en conséquence. Les législateurs de Washington ont été saisis d'un projet de loi à l'effet d'autoriser le président à nommer une commission pour délimiter les frontières du Vénézuéla et accordant un crédit de $100,000 pour les dépenses de cette commission. Ils ont aussi à considérer un autre projet de loi à l'effet de voter un crédit de $100,000,000 afin de permettre à la république américaine d'augmenter son matériel de guerre et d'accroitre ses forces militaires par la construction de fortifications et autres défenses sur les côtes de l'Atlantique et le long de la frontière du Canada.

Jamais, depuis la guerre de sécession, les autorités américaines n'ont été animées d'un esprit aussi belliqueux, et leur ardeur à faire triompher une politique qui n'est appuyée sur aucun droit sérieux, pourrait bien entraîner le pays dans une guerre, désastreuse pour les deux nations, il est vrai, mais dont le dénouement ne peut faire de doute pour personne.

Le monde aurait alors le spectacle d'une guerre entre l'une des grandes puissances de l'Europe, la reine des mers, qui dispose de la flotte la plus considérable du globe et d'une armée de terre bien disciplinée dont l'effectif s'élève à plusieurs centaines de mille hommes, et une nation, de 60 millions d'âmes il est vrai, mais où, au point de vue militaire, tout est encore à créer.

En effet, l'armée permanente aux Etats-Unis ne comprend pas 40,000 hommes et le matériel est si insuffisant, qu'en prévision d'une guerre, le gouvernement reconnait qu'il lui faudra dépenser $100,000,000, pour l'augmenter. Du côté de la marine, les Etats-Unis sont un peu mieux pourvus. Sans être nombreuse, la flotte américaine se compose de bons vaisseaux, mais les marins qu'ils portent n'ont pas encore prouvé leur valeur, et ce n'est pas avant bien des années que l'on pourra mettre la valeur du marin américain en ligne de compte avec celle du marin anglais.

Cette guerre serait donc loin d'être faite à forces égales, et c'est l'opinion générale que la République américaine essuierait une sanglante défaite, qui ébranlerait très sérieusement peut être le système confédératif sur lequel elle s'appuie.

Avant de s'exposer à une déclaration de guerre, le gouvernement américain devra donc y regarder à deux fois.

Cependant, bien que l'attitude des deux nations aggrave sérieusement la situation, on espère que les ressources inépuisables de la diplomatie amèneront une entente entre les hommes d'Etat anglais et américains, et que la difficulté pourra être réglée amicalement sans que l'honneur national des deux pays en souffre.

RECONNAISSANCE

La reconnaissance est rare : elle existe pourtant. Son Excellence M. le lieutenant-gouverneur vient d'en avoir une preuve touchante.

On sait tout le bien que ce haut dignitaire a fait à la province de Québec qu'il dirige si sagement et au comté de Terrebonne qu'il a représenté depuis 1867. La classe agricole était surtout l'objet de ses occupations. A tout instant, il avait pour elle un mot d'encouragement. Il ne négligeait rien pour inculquer aux colons et aux cultivateurs l'amour des champs. Il les encourageait de sa parole chaude, vibrante, leur donnant d'habiles conférenciers et était constamment en rapport avec la population agraire.

Dernièrement, il envoyait à M. Forget, de St-Janvier, une de ses superbes photographies faites à Paris. Touché de ce souvenir de leur ancien député, la famille Forget se mit en tête de faire tenir à son tour, au lieutenant-gouverneur, un souvenir. Madame Forget se mit à l'œuvre Elle se procura une photographie de M. Chapleau et pendant toute une saison elle travailla à lui faire un cadre composé uniquement de graines de la terre et du jardin de son mari.

Cinquante sept espèces de graines sont utilisées dans la confection de cet ouvrage d'art.

Nous nous en sommes procuré la liste, elle est fort intéressante : la voic. : les chiffres après les noms donnent le nombre d'espèces.

CÉRÉALES

Blé	1
Avoine	1
Orge	2
Sarrasin	1
Trefle	2
Mil	1
Lentille	1
Moutarde	1
Lin	1
Pois	3
	14

LÉGUMES

Citrouille	4
Concombre	1
Melon	3
Radis	1
Navet	1
Chou	1
Tabac	1
Haricot	3
Blé d'Inde	2
Persil	1
Cerfeuil	1
Salade	1
Café	2
Coriandre	1
Anis	2
Capucine	1
Betterave	1
Carotte	2
Tomate	1
	29

FLEURS

Concombre montant	2
Lutin	1
Soleil	1
Passe-rose	1
Rose de mariée	1
Portulaca	1
Pensée	1
	8

FRUITS

Noyau de cerise	1
Noyau d'orange	1
Noyau de citron	1
Noyau de prune	1
Pépin de raisin	1
Pépin de pomme	1
	6

Céréales	14
Légumes	29
Fleurs	8
Fruits	6
	57 sortes.

Ce cadeau aussi original que touchant était accompagné d'une belle lettre de M. Joseph F. Forget où il priait Son Excellence d'accepter cet humble souvenir en reconnaissance de tous les sacrifices qu'Elle s'était imposés pour le bien de la province et pour son agriculture.

Heureux les hommes qui se font de pareils amis. Notre lieutenant-gouverneur compte parmi ceux-là.

MONTREAL-CENTRE

La nomination des candidats

Montréal, 21.—La nomination des candidats pour l'élection partielle de Montréal-Centre a eu lieu, hier. Les candidats sont : Sir William Illingston, conservateur, et l'hon. J. McShane, libéral.

CONSEIL DE VILLE

Les tapis de l'hôtel de ville

La fermeture à bonne heure

Rapport dans l'enquête Fiset

Divers

Séance du conseil de ville hier soir sous la présidence de Son Honneur le maire.

Présents les échevins et conseillers Tanguay, Boisseau, Fiset, Angers, Pouliot, Paquet, Boisvert, P. J. Côté, Bussières, Thibaudeau, Stafford, Delille, Gagnon, Gignac, Bélanger, Dussault, J. B. Côté, Rancour, Dion, Duchaine, Madden, Cook, Martineau, Drolet.

Une requête du Syndicat du Québec au sujet de la fourniture des tapis au nouvel hôtel de ville est renvoyé aux ordres du jour.

Une requête de la chambre de commerce s'opposant à la fermeture à bonne heure, à moins qu'elle ne soit reglée entre marchands et commis est renvoyée au comité des réglements.

Déposé sur la table le rapport du recorder Déry au sujet de l'enquête contre l'échevin Fiset.

Lu un rapport du comité des chemins *re* quai Napoléon demandant au conseil de notifier les héritiers Chouinard d'avoir à cesser les travaux dès que le bill de la cité de Québec adopté devant la législature sera sanctionné par le lieutenant gouverneur.

A propos du bill de la cité de Québec, l'échevin Bélanger fait remarquer que le comité des réglements n'avait demandé à la législature le pouvoir de n'emprunter que $10,000 et voilà que la somme est portée à $25,000. L'échevin Bélanger désire savoir comment cela est arrivé.

Le maire—La législature est toute-puissante.

L'échevin Bélanger—Qui a proposé cette augmentation ?

Le maire—Evidemment quelqu'un a dû le suggérer (rires).

On discute les items suivants de l'ordre du jour.

Le rapport du comité spécial de l'hôtel de ville *re* extra à MM. Parent et Gingras.

Le second item concernant le contrat pour la fourniture du tapis à l'hôtel de ville tel qu'accordé à M. Paquet.

Le conseiller Côté, (St-Jean), propose que le contrat soit également divisé pour le même prix entre les maisons Paquet et Syndicat de Québec. Il croit qu'on doit diviser le patronage.

L'échevin Bélanger explique que le comité a pris en cette affaire avant d'accorder le contrat, toutes les précautions nécessaires. Le prix du contrat est de 94 cts la verge carrée. L'offre de la maison Paquet a été trouvée plus avantageuse.

Le conseiller Drolet est contre la motion Côté.

MM. Thibaudeau, J. B. Côté, Gignac, Dion, Tanguay, Fiset, sont en faveur, ainsi que l'échevin Gagnon.

Le vote est pris comme suit :

POUR :—MM. Cook, Duchaine, Drolet, Rancour, Delille, Stafford, Raynolds, Côté, (St-Jean), Bussières.—9.

CONTRE :—MM. Madden, Martineau, Dion, Côté, (St-Sauveur), Dussault, Bélanger, Cignac, Gagnon, Thibaudeau, Vincent, Boisseau, Paquet, Angers, Boisseau, Fiset, Pouliot, Tanguay.—17.

La motion est perdue et le rapport est adopté sur la même division renversée.

On adopte ensuite les deux items suivants :

1034e rapport du comité des chemins. Entretien du chemin sur la glace entre " Québec et l'Ile d'Orléans."

Avis de motion de M. le conseiller Boisvert :

Que le comité spécial de construction du nouvel hôtel de ville soit autorisé à faire faire les meubles nécessaires pour l'ameublement du dit hôtel de ville et de diviser l'ouvrage entre les meubliers des différents quartiers. Ce dernier item est adopté après une modification, de façon à ce que le prix total de l'hôtel de ville ne dépasse pas $150,000, y compris l'ameublement.

On adopte ensuite une motion pour faire imprimer le rapport du recorder Déry *re* enquête Fiset.

Le conseil s'ajourne à huit jours.

Les patrons et les mots de passe

Kingston, 20—M. J. L. Haycock, M. P. P. et chef des Patrons, a loué sa ferme à Cataraquoi pour venir résider à Kingston où l'appelle ses occupations politiques. Il a prononcé 109 discours depuis que la session est close et il est arrivé d'Ontario-Nord actuellement. En réponse à un reporter qui lui a demandé pourquoi les Patrons avaient renoncé à l'emploi de signes et de mots de passe, dans l'Ordre, il a dit que grâce à ces consignes, le public était exclu de ces assemblées et le peuple s'en plaint avec raison. Il lui répugne d'appuyer les candidats que nous choisissions secrètement, à des assemblées où il n'était pas admis. Cela jetait du louche sur notre association, bien que celle-ci ne soit pas absolument secrète et jetait la défiance dans les rangs des électeurs.

Où acheter vos patisseries et bonbons pour les fêtes

Vous trouverez toujours chez J. O. Martel, confiseur, les meilleures pâtisseries et confiseries. Toute réclame est inutile pour les clients ordinaires de la maison ; ils ont été tellement satisfaits qu'ils ne peuvent aller ailleurs.

C'est aussi chez J. O. Martel que vous trouverez les plus beaux gâteaux pour le Jour des Rois.

N'oubliez pas l'adresse : 651, rue St-Vallier. 18.9

Cadeaux de Noël et du Jour de l'An

Les personnes désirant acheter des cadeaux de Noël et du Jour de l'An ne sauraient mieux faire que d'aller visiter le nouveau magasin de J. A. Lapointe, No. 264, rue St-Jean, porte voisine de l'artistique salon capillaire, et examiner la magnifique collection d'articles Japonais et Allemands, qui doivent être vendus aux prix du gros.

Entrez faire une visite.

Constipation. POUDRE LAXATIVE de VICHY

CHRONIQUE OUVRIERE

Dans une de nos dernières chroniques, nous avons prétendu que le commerce ne peut revoir des jours meilleurs et revenir à une prospérité permanente, s'il n'y a pas un changement radical dans le système actuel qui oblige des milliers d'ouvriers à travailler pour des gages qui les tiennent constamment dans la misère.

Nos prétentions à ce sujet rencontrent l'approbation d'un grand nombre d'ouvriers qui, comme nous, croient que le moyen le plus efficace pour le marchand et l'industriel de faire revenir la prospérité dans ses affaires, c'est de payer à l'ouvrier un salaire raisonnable qui lui permettra de faire vivre et entretenir sa famille convenablement.

Nous citerons entre autres la lettre suivante qu'un ouvrier de manufacture nous a adressée. Nous la publions telle que nous l'avons reçue. Elle contient des vérités qui méritent une sérieuse considération de la part des manufacturiers :

" Monsieur l'Editeur,

" Pardonnez-moi, si je prends la liberté de captiver un moment votre attention pour vous dire que la Chronique Ouvière que j'ai lue dans un des numéros de votre beau journal, m'a tellement fait plaisir que je ne puis m'empêcher de vous dire qu'elle ne contient que la vérité.

" Pour ma part, depuis le mois de mars, ça été pire que jamais, mes compagnons et moi, avons gagné en moyenne $3.50 par semaine. Comment voulez-vous qu'un père de famille divise ce petit salaire pour les dépenses suivantes, savoir : $1 pour le loyer ; $1 pour le pain ; $1 pour la viande ; $1 pour le beurre et les légumes, 30cts. de bois en été et 60cts. en hiver, sans compter les petites choses qui sont nécessaires à la maison. En outre de cela, il y a encore les écoles, la dîme, les soins médicaux et quelque fois une enterrement, les taxes et l'assurance.

" Qu'en pensez-vous ? Pour moi je considère que cela équivaut à un véritable esclavage. Le résultat en est, que les comptes se rendent chez l'avocat, et l'ouvrier est enfoncé pardessus la tête avec ses honoraires, et finalement le ménage est vendu, et voilà l'ouvrier qui a été économe avec un déboire qui le met en face du découragement. Et si, l'ouvrier succombe à un malheur, croyez-vous qu'il est responsable de son action ? Pour moi, je ne le crois pas.

" Comme vous le savez, monsieur, il y a des patrons qui ont fait fortune depuis dix-huit ans. Ils devraient en tenir compte aux bras de l'ouvrier et à la bonne politique de la protection, qu'ils ont peut-être combattu. Mais c'est le contraire qu'ils font, ils ferment leurs portes et adorent leurs capitaux.

" N'est-ce pas une ingratitude ?

" L'on nous dira pour se défendre que l'industrie de la chaussure ne les payent plus. Mais alors pourquoi n'essayent-ils pas à fabriquer un article importé, aux risques de quelques milles piastres, cela donnerait une preuve de bonne volonté.

" Laissez-moi maintenant vous dire un mot au sujet de la répartition des salaires dans les manufactures. Je crois qu'il y aurait une grand réforme à faire.

" Aujourd'hui le jeune homme et la jeune fille gagnent autant que le père de famille. Et pourtant c'est le père qui a le plus besoin de gagner, et c'est lui qui a le droit de voter. Mais si ce n'est pas lui qui retire les bénéfices de la protection, c'est impossible pour lui de voter pour.

" Pourquoi les servantes sont-elles devenues si rares depuis dix ans. C'est parce qu'elles pouvaient gagner un fort salaire aux manufactures. Où sont allés ces salaires ? Le samedi arrive, le jeune homme et la jeune fille donnent une bagatelle de pension, tout en faisant l'autorité, et le reste passe pour acheter le plus souvent des articles de fantaisies importés, et c'est ce qui fait la ruine du pays.

" A part cela encore, combien voyez-vous de jeunes gens et de jeunes filles qui travaillent, et le père de famille ne trouve pas d'ouvrage.

" Comme vous pouvez le voir, monsieur, la condition du père de famille demande protection de la part de nos gouvernants ; parce que le patron n'a aucun égard à cela du moment que les jeunes font son affaire. Je comprends qu'il est très difficile d'en arriver à une solution avec tout cela, et cependant c'est ce qui devrait exister.

" En terminant, je suis obligé de vous dire avec regret, que depuis le mois de marz je n'ai pas été capable d'acheter votre journal que j'aime tant à lire tous les soirs, je ne l'achète que le samedi, et vous comprenez par là que c'est une privation pour celui qui a me à s'instruire.

" Veuillez pardonner à un ouvrier sa mauvaise orthographe.

Un employé dans les manufactures."

×

Les fêtes de Noël et du Jour de l'An se présentent mal pour les ouvriers sans travail.

Des mères gémissent, des pères sont moroses, des enfants versent des larmes, enfin il y a des familles qui souffrent de la faim.

C'est certainement un bon temps pour les âmes généreuses et les philanthropes de faire des étrennes substantielles aux déshérités de la fortune.

Du pain, de la viande, des vêtements, du bois et du charbon, voilà ce qu'il faudrait distribuer à ces malheureux, puisqu'on ne peut leur donner de l'emploi.

Ces sans-travail qui sont tous d'honnêtes ouvriers, ne demandent qu'une chose : de l'ouvrage.

Recevoir l'aumône leur répugne. Ils sont pleins de bonne volonté et prêts au travail. Malheureusement, ne pouvant s'en procurer, ils ont vu la misère envahir le logis.

Ils vont être forcés, bien à contre cœur d'accepter de l'aide pour nourrir leur famille en détresse.

Mais nous ne désespérons pas pour l'avenir, surtout depuis que le parlement provincial a enlevé la charte de la société des débardeurs. Il peut se faire un changement soudain qui ramènerait la joie dans la maison du pauvre.

Ce que nous souhaitons de tout cœur, c'est la gaieté et le bonheur durant les fêtes que les familles canadiennes aiment tant à chômer.

On se procurera bien quelque part de quoi faire le fricot de Noël. Le réveillon après la messe de minuit, ne peut et ne doit pas faire défaut.

La Noël est un jour de réjouissances et d'allégresse. Il faut que le bonheur règne dans l'humble chaumière comme dans le palais somptueux du riche.

Et voilà pourquoi nous faisons des vœux pour que la fête de Noël amène le bonheur et la prospérité dans les familles et que personne ne gémisse de faim et de froid en cet anniversaire sacré.

×

Pour terminer notre chronique nous soumettons à la méditation des enfants qui sont nés de parents riches la poésie suivante :

Fils de riches, pensez-vous quelquefois
Aux pauvres enfants dont la triste voix
En tremblant vous implore ;
Qui s'en vont seuls, dans la neige, l'hiver,
Le corps chétif de haillons recouvert
Mendier dès l'aurore ?

Songez qu'ils sont mordus par l'âpre faim
Quand ils viennent à vous tendant la main.
Les pieds nus dans les boues.
Ils n'ont, hélas ! pas de pain, pas d'abris !
La bise fouette leurs corps amaigris
Et fait bleuir leurs joues.

En leurs gites, pas de feu, point d'amour
Ils ont des nuits plus tristes que le jour
Sur des grabats sordides
Leur œil fiévreux semble voir sur les murs
Le glissement de reptiles impurs
Et d'ordures fétides

Vous, trop heureux, dans l'or et le satin,
Vous attendez un somptueux festin
Près du foyer qui brille,
Vous ne foulez que de moelleux tapis
Vos vins sont purs, vos mets sont tous exquis
Votre logis scintille.

Vos grands salons sont peuplés de tableaux
Vous sommeillez sous de soyeux rideaux
Vous portez des fourrures ;
Lorsque le vent rugit avec fureur
Enveloppés d'une douce chaleur
Vous bravez ses morsures.

Si l'avenir de soucis vous étreint,
Ces pauvres ! Vous suivez d'un front serein
De nobles rêveries,
Lorsque leurs pieds saignent à chaque pas
Vous, vous marchez en riant, sans combats,
Sur des routes fleuries.

N'est-ce donc pas un homme comme vous
Ce malheureux qui vous prie, à genoux.
D'alléger sa misère ?
Frère du Christ mort pour tous sur la croix
N'a-t-il pas, riches, comme vous, ses droits
Au bonheur de la terre ?

Son tour viendra, les rôles changeront ;
Les affamés aux pieds nus jugeront
Les puissants de ce monde.
Malheur alors à qui fut sans pitié
L'orgueil sera sévèrement châtié
La vengeance profonde.

Vous, bons amis, vous serez généreux :
Votre or, vos cœurs iront aux malheureux,
Sans cesse et sans mesure.
Plus de pieds-nus, plus d'êtres grelottants.
A qui secourt ses frères indigents
Dieu rend avec usure !

Donnez, aimez, car c'est digne de vous,
Donnez beaucoup, toujours, à tous ;
Mais aimez davantage.
Avoir de l'or suffirait pour donner ;
Il faut avoir un bon cœur pour aimer,
Le bon cœur de votre âge.

ACHILLE.

UN TONIQUE INFAILLIBLE

Le Vin à la Créosote de Hêtre pure combiné à la Gentiane et à la Noix Vomique de J. B. Morin est toujours employé avec le plus grand succès dans les maladies des voies respiratoires.

En prenant une dose quotidienne de ce vin on relève les forces dans les maladies chroniques et la vitalité des gens affaiblis et âgés ; l'homme débilite y puise la force, la vigueur la santé. Celui qui dépense beaucoup d'activité l entretient par l'usage régulier de ce cordial efficace dans tous les cas ; éminement digestif, fortifiant et agréable au goût. En vente chez J. B. Morin et Cie, 161 rue St-Joseph.

LES CADEAUX

dans les articles de fantaisie plaisent à un grand nombre de personnes, mais, comme certains amis ou parents préfèrent joindre l'utile à l'agréable, j'offre en outre de mon grand choix de Jouets, Poupées, Jeux et articles de fantaisie, des occasions exceptionnelles dans des articles

D'UTILITÉ

première en même temps qu'agréable, tels que : Manteaux pour dames et jeunes personnes, Complets et Pardessus d'hiver

POUR

hommes, jeunes gens et garçonnets. Ces articles sont assurément des cadeaux fort présentables. Les soieries pour costumes ou toilettes de bals se présentent aussi à l'idée de bien du monde sur le point d'acheter pour

NOEL

Heureusement pour vous, le cas a été prévu. Dans les soieries de hautes nouveautés j'ai acheté de manufacturiers français, l'assortiment le plus considérable qu'il soit possible de voir à Québec, si non au Canada.

ET LE

bas prix de ces nouveautés surprendra tout acheteur sérieux. Rien de plus convenable que des soieries pour un cadeau de

JOUR DE L'AN

Impossible, vous le savez de trouver un assortiment plus complet et plus considérable que chez

Z. PAQUET

167, 169, 171, rue St-Joseph



"BARGAIN DAY" VENDREDI ET SAMEDI 20 et 21 Déc.

5000 vgs. Tapis seront vendues à un prix extrêmement bas. Voici quelques exemples :

Tapis Bruxelles valant	$1.00 pour..... 65c	Tapis Tapestry valant	30c pour..... 24c
Tapis Bruxelles valant	1.25 pour..... 85c	Tapis Tapestry valant	40c pour..... 30c
Tapis Moquette valant	1.25 pour..... $1.00	Tapis Tapestry valant	50c pour..... 40c
Tapis Tapestry valant	80c pour..... 60c	Tapis Tapestry valant	50c pour..... 45c
Tapis Tapestry valant	75c pour..... 55c		

Prélarts et Rugs, 20 p. c. d'escompte. Argent comptant seulement.

Téléphone 2167 F. SIMARD, 137, RUE ST-JOSEPH, SAINT-ROCH.

Fonds de Banqueroute
DE ED. BÉLANGER

Hardes faites, Fourrures, Fournitures pour messieurs, et une quantité d'autres marchandises trop nombreuses à énumérer et qui seront offertes aux prix les plus bas.

Cette vente qui a commencé LUNDI, 16 Décembre

se continuera jusqu'à écoulement complet du stock. Argent comptant seulement. Le stock est entièrement nouveau et c'est une bonne occasion de se procurer des marchandises à très bas prix.

Edm. BÉLANGER & CIE

29 et 31, rue Notre-Dame, Basse-Ville.

18 décembre.—n-o.

Seulement qu'un Aperçu.

Attractions de la semaine

Au SYNDICAT DE QUEBEC

Cravates, 10c. Hâtez-vous, car le choix se fait rapidement. Cachemire noir et couleurs, valeur extra, à moitié prix.

300 doz. de Camisoles et Caleçons à des bas prix inconnus jusqu'à ce jour.

Une nouvelle SOIE NOIRE (peau soie) à 72c valant $1.60. Un grand lot de BAS, tout laine, pour hommes, valant 25c pour 10c. N'oubliez pas à l'occasion des fêtes, si vous sentez le besoin de renouveler vos Fournitures de maison, que nos Prélarts, Tapis, etc., sont dans les meilleures qualités et des plus bas prix. Si vous désirez un habillement tout fait, c'est encore chez nous que vous trouverez un habit qui fait bien et bon marché. Si, au contraire, vous aimez mieux donner votre commande, nous avons le plus bel assortiment de Tweeds et Serges. Tailleurs et Modistes de première classe à votre disposition.

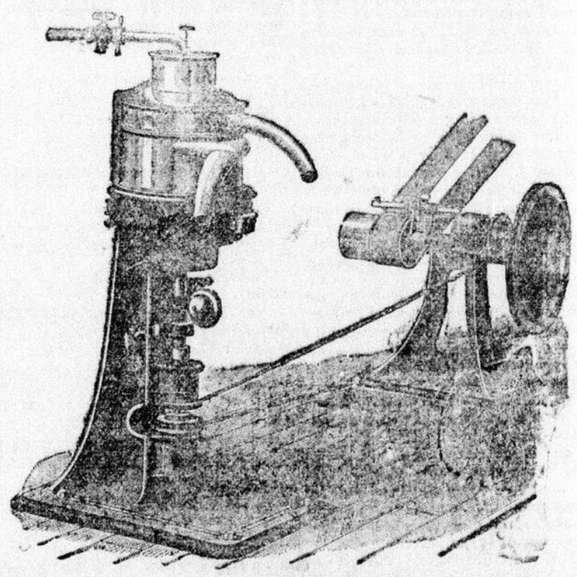
Syndicat de Québec

COIN DES RUES ST-JOSEPH ET DE LA COURONNE

ACRES

Pour BEURRERIES et FROMAGERIES

ALPHA DE LAVAL à Courroie ou à Turbine.



ENGINS, Bouilloires, Séparateurs centrifuges, Barrattes, Bassins, Malaxeurs, Arbres de couche, Supports, Courroies (straps), Presses à beurre, Balances, Canistres pour caloriferes et tout ce qui est nécessaire pour l'installation d'une beurrerie.

CHAUDIERES de fromagerie, Bassins à fromage, Couteaux à caillée, moulin à cailleter, Presses à fromage, Moules à fromage, machines à faire les boites, Canistres pour le transport du lait, etc. Aussi toutes les fournitures pour la fabrication du fromage et du beurre, telles que couleur, coton, bois à boîtes, tinettes, sel, parchemin, etc.

AUSSI, Grément de scieries et toutes les machimeries pour travailler le bois.

Le tout au plus bas prix du marché.

Installation faite de ces machines, si demandée, à la satisfaction de l'acheteur.

J. E. MARTINEAU

135, rue St-Joseph, St-Roch

21 décembre.

Quand vous aurez besoin d'une Bourse ou Livre de Lettres

N'oubliez pas que nous avons un stock des plus complets

d'Articles Fashionables en Cuir

Ces articles sont complètement nouveaux, ils sont finis d'une façon élégante et la qualité ne peut être surpassée ailleurs. Nos BOURSES et BOITES A CARTES A COMBINAISON sont les plus belles productions de la fabrication anglaise et continentale ; elles sont faites des meilleurs matériaux, toutes les coutures sont parfaites et la monture en métal s'adapte parfaitement bien.

LES PRIX SONT MODÉRÉS

Nous avons aussi des Sacs de voyage, Boites à toilette, Portes-monnaies, Portes-cigarettes, Portes-cigares.

G. SEIFERT

BIJOUTIER

34, RUE DE LA FABRIQUE

A ETRE GRATIS



Recompense de centaines de piastres pour divinette

La gravure ci-dessus représente le tombeau de Napoléon et son ombre ou sa statue aux premières personnes qui enverront une réponse correcte à la gravure-divinette ci-dessus qui consiste à trouver l'ombre ou la statue de Napoléon dans la gravure nous donnerons :

1o. Un splendide bicycle pour dame ou monsieur avec tube pneumatique, dernière fabrication.

2o. Une splendide montre de valeur en or solide pour dame ou monsieur, mouvements Waltham ou Elgin.

3 à 10o. Huit douzaines de cuiller à thé en argent plaqué.

11o. Un magnifique set à thé (50 clock tes) en argent plaqué.

12 à 30o. Dix-neuf splendides paniers à gâteau et à fruit en argent plaqué.

31 à 50o. Vingt dés en argent solide.

100o. Un beau vêtement en soie pour dame ou monsieur.

101 à 125o. Vingt-cinq demi-douzaines de cuiller à table en argent plaqué qualité extra.

126 à 136o. Onze paires de pincettes à sucre plaquées.

137 à 145o. Neuf magnifiques boîtes à toilette.

146 à 150o. Cinq splendides sets tête-à-tête en argent solide massif.

PRIMES MOYENNES

Aux personnes envoyant une réponse à moitié correcte seulement on donnera les articles suivants :

1o. Une splendide fourniture en tapisserie pour parloir.

2 à 10o. Neuf élégants dés en or.

11 à 25o. Quinze demi-douzaines de cuillers à table en argent plaqué, qualité extra.

26 à 30o. Cinq sets, tête-à-tête, plaqués.

31 à 50o. Vingt paires de pincettes à sucre en argent solide massif.

PRIX DE CONSOLATION

Aux dernières cinquante personnes qui nous enverront une réponse correcte on donnera les prix suivants :

1 à 10o. Dix demi-douzaines de cuillers à thé en argent plaqué.

11 à 20o. Dix magnifiques montres en neckel "Stem Wind" face ouverte.

21 à 30o. Dix dés en argent.

31 à 35o. Cinq sets tête-à-tête en argent plaqué et gravé.

36 à 49o. Quatorze douzaines de cuiller à thé en neckel.

50o. et le dernier. Un bicycle de 1ère classe pour dame ou monsieur, tube pneumatique, dernière fabrication.

CONDITIONS

1o. Réponses à la devinette reçues seulement par la malle.

2o. Réponses faites dans l'ordre suivant : à la première réponse correcte reçue portant la dernière marque postale premier prix et ainsi de suite.

3o. La compétition sera close le 7 février 1896 à minuit, une semaine à partir de la clôture de la date sera accordée aux lettres partie de loin, mais ces réponses seront retournées, à moins qu'elles ne portent la marque postale dans le temps mentionné.

4o. Aucune charge à ceux recevant les récompenses pour empaquetage ou autrement.

5o. Toute personne donnant une solution à cette devinette et entrant dans le concours doit marquer avec un crayon ou une plume la figure de Napoléon dans la gravure publiée dans cette annonce, puis elle devra couper cette gravure et nous l'envoyer avec 50cts, en estampilles pour une bouteille de notre préparation *Prevento Cure* qui se détaille à $1 la bouteille.

NOUS OFFRONS CES RECOMPENSES POUR ANNONCER NOTRE MEDECINE

Nous savons qu'il n'y a rien de meilleur devant le public, et nous adoptons ce moyen de faire connaître au peuple parce que nous croyons que c'est le plus prompt et le meilleur moyen de lui faire reconnaître ses mérites.

Toute personne recevant des pris ; sera notifiée promptement et une liste complète des gagnants sera publiée à la fin du concours.

Toute communication devra être adressée à "Preveline & Remedy, Co. 390 Spadina Avenue Toronto, Canada.

A VENDRE OU A LOUER

Une jolie maison située sur le chemin de Beauport, à deux milles du Pont Dorchester, à un mille de l'église, ci-devant occupée par M. E. T. Coulombe tailleur.

Termes et conditions de paiement faciles.

S'adresser à BEDARD & DECHENE, avocats, 23, rue St-Louis. 18 déc.—2m

PACIFIQUE CANADIEN

Vacances de Noël et du Jour de l'An.

Des billets pour aller et retour seront vendus

Au prix d'un simple Billet de premiere Classe

Les 24 et 25 Décembre, bons pour revenir jusqu'au 26 Décembre 1895, et le 31 Décembre et 1er Janvier, bons pour revenir jusqu'au 2 Janvier 1896. Aussi,

Au prix d'un billet et un tiers

du 21 au 25 Décembre 1895, inclusivement, et du 28 Décembre au 1er Janvier 1895, inclusivement, bons pour revenir jusqu'au 7 Janvier.

Vacances Scolaires de Noël

Des billets, aller et retour, seront vendus aux étudiants et Professeurs, sur présentation d'un certificat signé par le Principal du Collège, du 13 au 24 décembre inclusivement. Tous les billets sont bons pour revenir jusqu'au 13 Janvier

Au prix d'un simple billet et un tiers première classe.

Pour billets et chars dorteirs s'adresser à

George Duncan, agent local des passagers et fret. **Téléphone 94.**

Bureaux de Billets et de Télégraphe à Québec :

No 4, rue de la Fabrique,

vis-à-vis la Basilique,

et Station du Palais.

7 décembre.

Seconde Edition

EST-CE LA GUERRE?

L'Angleterre et les Etats-Unis

LA QUESTION DU VENEZUELA

La commission américaine

Diverses opinions

En Europe et dans les deux Ameriques

Possibilité de la conquête du Canada

Washington, 21.—Hier, au Sénat, on a repris la discussion sur le projet de loi autorisant la nomination d'une commission pour délimiter les frontières du Vénézuéla et accordant un crédit de $100,000 pour les dépenses de cette commission. C'est M. Morgan, sénateur démocrate, d'Alabama qui a ouvert la discussion. Le comité des affaires étrangères, dit-il, a considéré la question et désire y faire faire quelques modifications à l'effet de porter à trois le nombre des commissaires à être nommés par le Sénat, lesquels commissaires devront faire ensuite rapport au président. La date de la présentation de ce rapport n'est pas fixée.

A la demande de M. Chandler, tous les amendements proposés par le comité des affaires étrangeres sont déposés sur la table du Sénat, cependant le projet de loi a été adopté tel que passé par la chambre des représentants.

OPINIONS D'HOMMES D'ETAT

Paris, 21.—On a demandé à M. Hanotaux, ancien ministre des affaires étrangères dans le ministère Ribot, son opinion sur le différend qui s'est élevé entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

M. Hanotaux a déclaré qu'aucun homme politique français sérieux ne voudrait s'aventurer à exprimer une opinion sur une question au sujet de laquelle deux puissances amies de la France sont divisées. Il a ajouté qu'il avait la ferme espérance que, grâce à la droiture et à la loyauté de lord Salisbury, la difficulté serait résolue d'une façon satisfaisante, sans recours à la force. M. Hanotaux a refusé de discuter la doctrine Monroe. Chaque cas, a-t-il dit, doit être jugé d'après les circonstances particulières qui l'accompagnent. Si le différend de frontière qui s'est élevé entre la France et le Brésil devenait aigu, il devrait être soumis à l'arbitrage. Dans la petite querelle qui a eu lieu entre la France et le Vénézuéla et qui n'était pas motivée par une contestation de territoire, les Etats-Unis ont cherché à intervenir. Il s'était opposé à toute ingérence des Américains et avait simplement demandé que la France fût laissée maîtresse de régler ses affaires sans l'intervention d'une troisième puissance.

M. Delcassé, ancien ministre des colonies, a déclaré dans une interview : "M. Cleveland est un homme de sens et de réflexion et il n'est pas probable qu'il ait envoyé son message au congrès sans en avoir mûrement pesé les conséquences et s'être assuré des moyens d'arriver au but qu'il s'est proposé." M. Delcassé a refusé d'émettre une opinion au sujet du message lui même.

Le *Gil Blas* publie une entrevue avec M. Ignaud le secrétaire d'ambassade des Etats-Unis à Paris, relativement au message de Cleveland au congrès des Etats-Unis. M. Ignaud regrette que la presse française a déduit des conclusions fantastiques de ce message. "La France, dit-il, dont les intérêts sont en conflit partout avec ceux de l'Angleterre, ne devrait pas favoriser la Grande-Bretagne."

Le *Gaulois* publie une autre entrevue avec le comte Chandoidy, l'éminent homme d'Etat, dans laquelle il exprime l'opinion que l'Angleterre a trouvé son maître pour l'arrogance. Il croit que la doctrine Monroe s'applique a l'Amerique du Nord et non à l'Amérique du Sud.

M. Deloncle, député, dont on connait la compétence dans les questions coloniales, a approuvé sans réserve l'attitude de M. Cleveland qui, dit-il, "affirme vigoureusement une indestructible tradition nationale et proclame un nouveau droit public contre lequel la rage de l'Angleterre est impuissante." Il a ajouté : "L'Angleterre doit abandonner tout espoir d'être soutenue par l'Europe dans cette circonstance. M. Cleveland a renversé les rôles en employant envers l'Angleterre le procédé dont elle a si souvent usé contre ses ennemis. La France qui a toujours été prête à accepter l'arbitrage dans son différend avec le Brésil, est dans l'obligation de prêter son appui aux Etats-Unis. Les conséquences possibles de l'attitude de M. Cleveland peuvent être l'autonomie du Canada et la fin des intrigues de l'Angleterre dans l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud."

M. Joseph Reinach, député, dit : "La façon dont M. Cleveland interprète la doctrine Monroe est inadmissible. Son message est une simple manœuvre électorale où une déclaration de guerre à l'Angleterre, mais rien dans la doctrine Monroe n'autorise les Américains à s'immiscer dans le règlement d'une question de démarcation de frontières."

Sir Charles Dilke qui s'est consacré à l'étude des lois internationales et dont l'opinion fait autorité en matière de politique extérieure, a déclaré dans une interview : "La présente difficulté est une des phases du conflit qui devait inévitablement s'élever entre l'Angleterre et les Etats-Unis comme conséquence de politiques opposées. Le conflit toutefois ne doit pas nécessairement se terminer par une guerre.

"Le message du président Cleveland est admirablement composé et réflète évidemment le sentiment national, mais je crois que les Etats-Unis reculeront devant une déclaration de guerre, après avoir dûment considéré toutes les chances de l'aventure. Sans nul doute, en faisant un effort semblable à celui qu'ils ont donné pendant la guerre de Sécession,

LES ETATS POURRAIENT CONQUERIR LE CANADA

et venir à bout de la résistance opiniâtre que leur opposeraient certainement le Canada et l'Angleterre—car je crois que dès que les hostilités seraient déclarées, toute velléité d'annexion disparaîtrait—mais les Etats ne pourraient faire plus.

"Partout ailleurs, l'Angleterre serait maîtresse de ses mouvements. Elle pourrait balayer le Vénézuéla avant qu'aucun secours pût lui être porté. Elle pourrait couper les communications entre l'Amérique du nord et l'Amérique du sud et ruiner le commerce américain."

Dans un discours qu'il a prononcé à Bristol, le chancelier de l'échiquier, sir Ricks Beach, a fait allusion au message du président Cleveland ; ils sont très réticents dans leurs commentaires. On estime généralement que l'action du président est très hardi et peut avoir de graves conséquences.

Buenos Ayres (République Argentine), 21—Le sujet général des conversations dans les cercles officiels et commerciaux, est le message énergique du président Cleveland sur la question de frontière du Vénézuéla. On a accueilli avec enthousiasme l'interprétation donnée par ce message à la doctrine Monroe. Le général Mitre dit qu'il a toujours cordialement approuvé le principe énoncé dans cette doctrine, et il déclare être autorisé à dire que ses vues sont partagées par le général Roca, faisant fonctions de président de la République Argentine. Le journal la *Nucion* dit que toutes les républiques sud-américaines devraient appuyer les Etats-Unis.

Rio Janeiro, Brésil, 21.—La Chambre des députés a décidé à l'unanimité d'envoyer un message de félicitations au président Cleveland, au sujet de la fermeté et de la dignité avec lesquelles il a énoncé son droit de défendre la souveraineté et la liberté de la grande République, sous l'égide de la doctrine Monroe.

Le président Moraes a exprimé l'espoir qu'il sera possible de règler la difficulté sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours aux armes.

La presse en général approuve la conduite du président Cleveland.

OPINION DE LA PRESSE

New-York, 21.—Le *Courrier des Etats-Unis* met les journaux parisiens en garde contre les informations de source anglaise qui tendent à dénaturer le sens des manifestations de l'opinion publique aux Etats-Unis. Ce serait s'exposer à de sérieux mécomptes, à de désagréables surprises, que de rapetisser le mouvement antianglais qui vient de se produire ici et de le considérer comme sans portée sérieuse, sous prétexte que les élections présidentielles sont proches. M. Cleveland n'est pas un politicien vulgaire, capable de faire passer des intérêts électoraux avant les intérêts du pays.

Ce serait aussi une erreur de croire que la doctrine Monroe, telle qu'elle vient d'être interprétée par le président Cleveland, n'est pas prise au sérieux par le peuple américain. Au contraire, elle résume très exactement les aspirations nationales ; il suffit de causer dix minutes avec des Américains intelligents pour s'en convaincre. Aucun d'eux ne met en question le droit des Etats-Unis de couvrir les deux Amériques de leur égide protectrice.

"C'est, disent-ils, la destinée manifeste de notre pays de dominer dans l'hémisphère occidental, comme la France, l'Allemagne ou la Russie peuvent dominer dans l'hémisphère oriental ; tant pis pour ceux qui tenteront d'entraver notre action prépondérante en Amérique. Non pas que nous voulions porter atteinte aux droits des puissances européennes sur leurs colonies d'Amérique, mais notre devoir est de protéger les nations indépendantes du continent contre toute spoliation."

Que tel soit le sentiment général, le sentiment unanime, des Américains, cela n'est pas douteux, encore une fois. Aussi, faut-il considérer comme souverainement maladroite la politique anglaise à l'égard du Vénézuéla. Pour s'emparer d'un territoire sans grande valeur, dont la possession n'ajoutera absolument rien au prestige ou à la puissance de l'Angleterre, lord Salisbury a soulevé le sentiment populaire aux Etats-Unis ; il a fait surgir le plus grave démêlé international que le gouvernement de Londres ait rencontré depuis 1878. Il lui était facile de sortir d'embarras en acceptant l'arbitrage, ainsi que la France lui en donnait l'exemple à l'égard du territoire contesté de la Guyane. Lord Salisbury a préféré se montrer arrogant, et le voilà tout surpris, dit-on, de trouver plus arrogant que lui.

Maintenant qu'adviendra-t-il de cette querelle ? Les avis sont partagés à cet égard. Suivant les uns, la diplomatie anglaise saura jouer les Etats-Unis en se mettant d'accord avec le Vénézuéla ; suivant d'autres, lord Salisbury, obligé de choisir entre la guerre et une reculade, choisira la reculade, comme il l'a déjà fait au Japon et à Constantinople. Nous inclinons à croire, pour notre part, que l'Angleterre fera tout plutôt que de courir les risques d'une guerre dans laquelle elle n'aurait pas un seul allié, et dont le résultat très probable serait ; la perte de ses possessions continentales d'Amérique et la destruction de son commerce par les corsaires américains, sans parler de l'évacuation de l'Egypte et de bien d'autres choses encore.

Saint-Pétersbourg, 21—Les principaux journaux de cette ville discutent la difficulté qui vient de s'élever entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis et s'accordent à dire qu'elle sera réglée pacifiquement.

Le *Novesti* dit que ce conflit intéresse toute l'Europe et qu'en conséquence il sera opportun pour certaines puissances européennes d'intervenir pour amener le règlement pacifique de la difficulté.

Londres, 21—Lord Salisbury a passé toute l'après-midi, hier, au ministère des affaires étrangères.

Le *Globe* déclare que si les Etats-Unis ont pris pour prétexte les difficultés vénézuélennes pour provoquer un conflit, ils peuvent être certains que l'Angleterre ne deviera pas de la ligne de conduite qu'elle a adoptée. L'Angleterre restra calme et prête.

Le *Globe* ajoute que ceux qui possèdent des valeurs dans les chemins de fer américains, en cette ville et sur tout le continent, se hâtent de les vendre. La crainte que la situation politique actuelle amène une crise financière aux Etats-Unis, provoque une grande excitation à la bourse.

L'OPINION SUD-AMERICAINE

Mexico, 21—M. Mariscal, ministre des affaires étrangères, après avoir eu un entretien avec le président Diaz sur la question du Vénézuéla, a dit de source autorisée que le président, tout en étant naturellement partisan de la doctrine Monroe bien comprise, ne croyait pas devoir communiquer à la presse son opinion sur l'application de cette doctrine à la question pendante entre le Vénézuéla et l'Angleterre.

Valparaiso (Chili), 21—Le Chili, qui est essentiellement conservateur dans sa politique en tant que république, est fortement porté à soutenir les vues de la Grande-Bretagne dans la question du Vénézuéla. On croit au Chili que le gouvernement anglais n'a rien à craindre de l'issue du différend ; cette opinion est exprimée un peu partout. Les principaux hommes politiques dans tous les cercles critiquent vivement la façon dont les Etats-Unis interprètent la doctrine Monroe.

Les journaux se contentent de citer des extraits du message du président

Le Carnaval

Les constructions en glace

Le comité de construction déploie beaucoup d'activité, et nous pouvons prévoir une décoration de glace et de neige élaborée comme il ne s'en est pas encore vue.

Nous publions aujourd'hui quelques gravures des principales constructions en glace.

La tour de glace comme on peut le voir sera superbe.

C'est une construction avec escalier extérieur en spirale, composition de l'architecte T. Raymond, laquelle sera exécutée en face du Parlement, sur cette immense place, véritable cour d'Honneur de notre Carnaval.

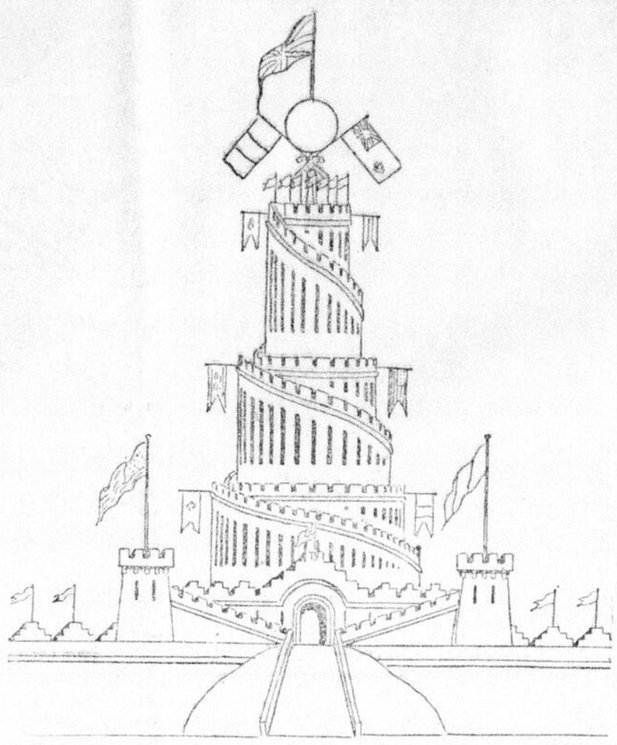
On ne manquera pas d'admirer la magnifique construction en glace sur le marché St-Pierre.

La tour militaire qui sera érigée sur le boulevard Langelier est une, œuvre très élaborée, comme on peut le voir.

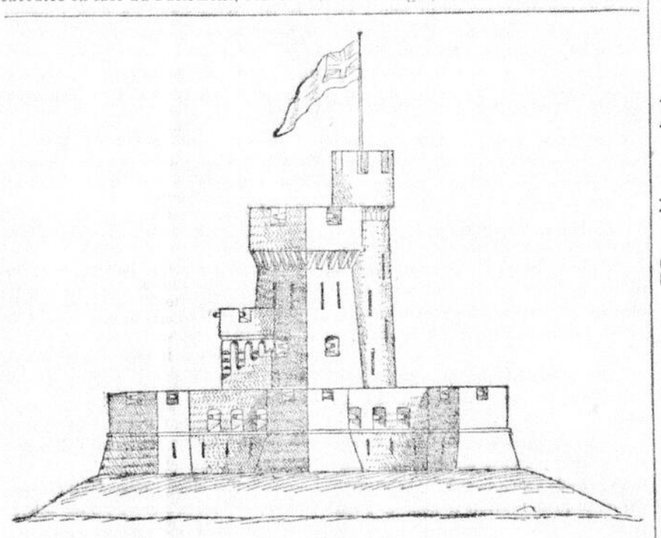
Cette tour, illuminée à l'intérieur et à l'extérieur, produira le plus bel effet.

Entre autres constructions en glace et neige on compte un fortin pour le parc Frontenac (place du vieux parlement), le canon de cette redoute plantée au bord du cap, protégera la côte Lamontagne ; une gigantesque Sphère en neige, de 40 pieds montée sur un piédestal de 20 pieds en face de l'Hôtel de ville et de la Basilique, ayant en réalité 70 pieds au-dessus de la rue de la Fabrique, dessin tracé par C. Baillairgé ; un fac-simile de la *Petite Hermine* sur la Place Jacques-Cartier.

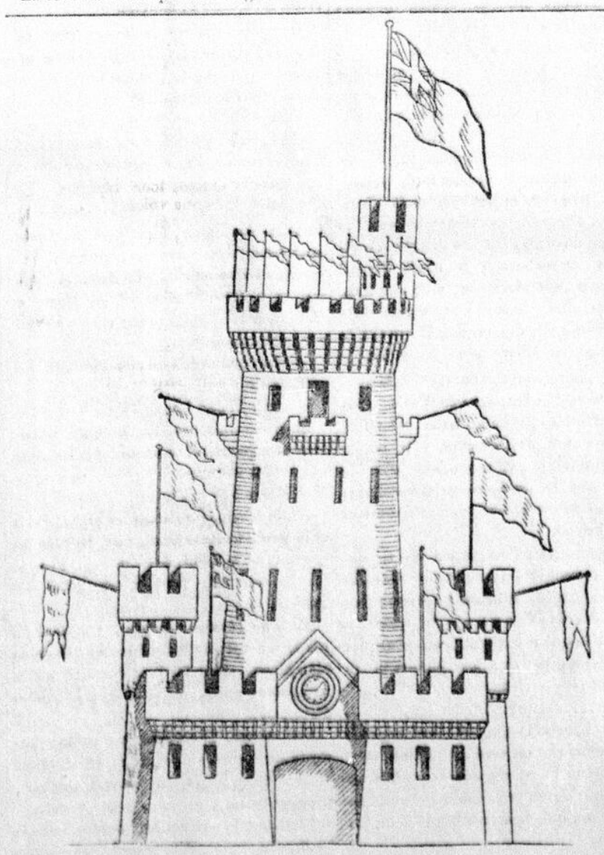
M. Dorion, secrétaire du comité du carnaval, rapporte que $2,000 ont été collectées pour le carnaval dans les trois derniers jours, et les souscriptions s'élèvent maintenant à au-dessus de $7,000.



La grande tour du Palais de glace qui sera érigée près des bâtisses d Parlement



Construction en glace sur le marché St-Pierre



Tour militaire qui sera érigée sur le boulevard Langelier

ALERTE ET VIGOUREUX A 70 ANS

Ce que pense le père Toull, d'un remède populaire

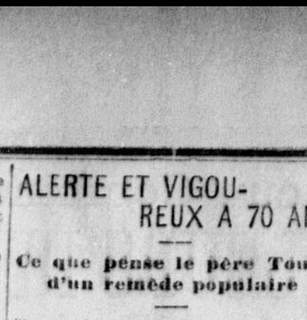
Il a souffert pendant 20 ans de maux de cœur. Son docteur disait qu'il pouvait cesser de vivre à tout moment. Il raconte comment il a dompté la maladie.

Du *Ingersoll Chronicle* :

Qu'une raison saine dans un corps sain soit la richesse la plus précieuse que puisse nous donner la Providence, personne ne peut en douter. L'humanité dans tous les siecles a cherché à découvrir l'élixir de la vie et tous les moyens de prolonger la santé, la force et la vitalité, en un mot tout ce qu'il est humainement possible de trouver.

Mais pendant que l'homme reste impuissant à découvrir ce qui le rendrait immortel il est cependant bien évident pour tous ceux qui ont un peu étudié la question, que la science moderne et l'étude des maladies inhérentes à notre constitution ont obtenu des résultats sérieux dans leurs essais de rendre au corps la "forme divine" en lui donnant la santé et la force et en lui permettant de croire que la vie est une chose qui existe toujours.

Un cas particulier dans notre ville avait été porté aux oreilles d'un reporter du *Chronicle*. Le reporter pour satisfaire sa curiosité se rendit au domicile de la personne qui avait obtenu de si merveilleux résultats.



Occupé à son travail

Il alla donc au magasin de chaussures de M. John Toull King Street West et rencontra le père Toull ; le brave homme travaillait à une paire de chaussures pour clients habituels et il faisait entendre un de ces airs gais qui pouvait lui rappeler sa jeunesse. M. Toull est regardé comme un bon prédicateur parmi les méthodistes de l'endroit, et souvent en l'absence du ministre il a monté en chaire pour adresser la foule. On le voit prêcher chanter des cantique, commenter les préceptes de l'Evangile.

Le reporter fut très bien accueilli et quand il fit connaître l'objet de sa mission les yeux du vieillard s'éveillèrent et lancèrent des éclairs qui faisaient comprendre sa joie. Il était vraiment content de voir avec quelle ardeur et sans qu'on le questionne, le père Toull racontait dans l'intérêt de l'humanité l'histoire de sa miraculeuse guérison et nous ne pouvons résister au plaisir de rapporter fidèlement ses paroles :

"Pendant 20 ans, dit-il, j'ai été sujet à des maux de cœur et ne pouvais avoir de repos. J'avais cependant essayé tous les remèdes que de bons amis m'avaient recommandés. Le médecin de la famille trouvait bien le moyen de me faire prendre des médicaments qui me procuraient un soulagement passager, mais jamais cela durait longtemps. Vous pouvez mourir à n'importe quel moment me disait-il et je croyais souvent que j'allais le faire. J'avais bien entendu parler des Pilules du Dr William quand elles firent leur apparition, mais j'avais essayé tant de remède que je n'avais plus confiance en aucun ; j'étais résigné à mon sort. Cependant je vis quelque personnes qui avaient fait usage de ces Pilules Roses qui m'en certifiaient les heureux résultats. Je me décidai à en prendre, il y a plusieurs années depuis cette époque jusqu'à aujourd hui, j'en pris huit boites consécutivement et depuis la huitième je le proclame avec plaisir, je n'ai plus eu le moindre symptôme de ma maladie ; je suis convaincu, que Dieu me bénisse, que ce sont les Pilules qui m'ont guéri, je puis ajouter que lors de ma derniere rechute je fus pris d'une attaque de rhumatisme qui devient sérieuse qu'il me fut souvent impossible d'aller de mon travail à ma maison et que pendant longtemps je fus dans l'impossibilité d'aller à l'église. J'essayai beaucoup de remedes qui me furent recommandés, mais ils ne produisirent aucune amélioration dans mon état de santé si bien que je me fis cette réflexion: les pilules roses du Dr William m'ont déja si bien réussi pour mes maux de cœur, si je les essayais à nouveau. Je mis mon idée à exécution et bientôt je ne ressentis plus d'attaque de rhumatisme, et depuis je n'ai plus rien reva. Quiconque, ajoute M. Toull qui s'échauffait en parlant de sa guérison miraculeuse, connait le père Toull sait qu'il dit toujours la vérité.

Après avoir remercié le vieillard de son obligeance et de sa courtoisie, le reporter le quitta convaincu de la véracité de cette histoire et de plus certain à la mine du vieillard réjoui et respirant la santé que le père Toull en avait encore pour plusieurs années d'une bonne santé.

Les Pilules du Dr William sont un régénérateur souverain du sang et le plus merveilleux remede pour les maladies des nerfs. Elles guérissent quand tous les autres remedes restent sans effet.

Si vous n'en trouvez pas chez votre pharmacien, vous n'avez qu'à envoyer 50 cents pour une boîte ou $2.50 pour six à la Dr William Medecines Co. Brockville, Ont., ou Shenectady, N. Y., et elles vous seront expédiées franco.

Méfiez-vous des imitations et contrefaçons sans valeur et même dangereuses.

Assurez-vous de la marque.

Les enfants aiment à faire usage de l'ODONOMA ; c'est une bonne habitude et qui leur assurera pour le reste de leur vie de belles dents bien saines.

Parfums superbes

De première marque, à des prix excessivement bas. Parfums français, anglais et américains. En gros et en détail.

W. BRUNET & CIE.

139 ET 141, RUE ST-JOSEPH.

VENTE ANNUELLE

Nous commencerons LUNDI, le 16 du courant Notre Grande Vente Annuelle.

NOUS DONNERONS LA VEILLE LE PROGRAMME DE LA VENTE POUR LE LENDEMAIN.

Samedi nous offrirons 229 doz. de CRAVATES à 12½c.

Alf. TANGUAY

NO. 228, RUE ST-JEAN.

14 décembre.—13

Vendredi et Samedi

Jours de Bon Marché



Afin d'augmenter la vente de ces deux jours nous avons décidé de faire une REDUCTION SPECIALE le Vendredi et Samedi de chaque semaine.

Bottines lacées, polutées et cousues, pour hommes, valant $1.50 pour $1.10.

Bottines et Congress en Dongola, pour hommes valant $1.75 pour $1.25.

Bottines et Congress en India Kid, pour hommes, valant $1.35 pour $1.00.

Grande vente de Bottines pour patiner, pour hommes, femmes et enfants.

Réduction spéciale sur Chaussures de Dames.

Assortiment complet de Chaussures en feutre et en drap à des prix défiant toute compétition

REDUCTION de 50% sur notre assortiment de Guêtres.

Veilleux & Langlais

189-189½, RUE ST-JOSEPH

28 novembre. *Telephone 9150.*

Chemin de Fer de Québec et du Lac St-Jean

LE et après LUNDI, LE 23 Décembre 1895 les trains partiront du Terminus, rue St-André, Jetée Louise, Québec, et arriveront comme suit :

DEPART DE QUEBEC



7.30 a. m., Express direct avec char palais, mardi et jeudi, arrivant à Roberval à 6.55 p. m., et à Chicoutimi à 9.10 p. m.

4.15 p. m., Malle locale, tous les jours, excepté le dimanche, arrivant à St-Raymond à 6.57 p. m., et se rendra jusqu'à la Rivière à Pierre, le lundi, mercredi et vendredi, y arrivant à 8.25 p. m.

6.40 p. m., Express direct samedi, avec char dortoir, pour Chicoutimi, arrivant à Roberval à 6.05 a. m. et à Chicoutimi à 8.20 a. m. dimanche.

ARRIVEE A QUEBEC

9.00 a. m., Malle locale partant de St-Raymond tous les jours (excepté le dimanche) à 6.15 a. m. et partant de la Rivière à Pierre à 4.45 a. m., le mardi, jeudi et samedi.

8.40 p. m., Express direct partant de Chicoutimi à 6.00 a. m., lundi, mercredi et vendredi, et de Roberval à 8 a. m.

20 minutes au Lac Edouard pour prendre le lunch.

Sur la division des Basses Laurentides les trains voyagent comme suit : L'Express direct part de Québec le mardi et jeudi à 7.30 a. m. arrivant à la Jonction Garneau à 1.30 p. m. Au retour part de la Jonction Garneau le lundi, mercredi et vendredi, à 2.10 p. m., arrivant à Québec à 8.40 p. m. Les trains locaux partent de la Jonction Rivière à Pierre à 8.00 a. m., le lundi, mercredi, vendredi et samedi, arrivant à la Jonction Garneau à 12.01 p. m. Départ de Jonction Garneau à 2.10 p. m., le samedi et à 2.30 p. m., le mardi et jeudi arrivant à la Jonction Rivière à Pierre à 5 et 5.30 p. m. respectivement.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple parcours de Québec à toutes les stations au nord de Charlesbourg Ouest émis les samedis bons pour revenir jusqu'au mardi suivant. On peut se procurer des billets de passage chez R. M. Stocking, vis-à-vis l'hôtel St-Louis, au Château Frontenac et au bureau du Pacifique, 1, rue de la Fabrique.

21 décembre 1895. **ALEX. HARDY,** Agent Gén. P. et P. **J. G. SCOTT,** Secrétaire et Gérant.

Aucun Combiné de l'Etranger ne chassera mes Cigarettes du Marché

LES MONOPOLEURS DU COMMERCE DE CIGARETTES NE POURRONT LE FAIRE

Ne permettez pas qu'ils vous imposent leurs Marchandises. **Je demande un Champ équitable et pas de Faveurs.**

VOICI MES MARQUES DE CIGARETTES

LA FAYETTTE - - - - - - - - - - - - - - - 5 cts
CRÊME DE LA CRÊME - - - - - - - - 10 cts
ROYAL - - - - - - - - - - - - - - - - 15 cts
SONADORA - - - - - - - - - - - - - 15 cts

On peut se les procurer chez tous les Détaillleurs.

J. M. FORTIER, manufacturier.

FUMEZ LES CELÈBRES

CIGARETTES

La Fayette, 5c.

Crême de la Crême, 10c.

Royal et Sonadora, 15c.

Les seules Cigarettes manufacturées en dehors des "Combine."

Encouragez la vraie Competition.

J. M. FORTIER, manufacturier,
MONTREAL
18 décembre.

G. R. RENFREW & CIE

35-37, rue Buade, Haute-Ville



NOTRE assortiment de belles Fourrures pour la saison d'hiver est maintenant au complet.

MANTEAUX, CASQUES et GANTS
POUR DAMES.

PALETOTS, CASQUES et GANTS
POUR MESSIEURS.

Une grande variété de Boas et d'Attaches en vison.

LE TOUT VENDU A UN PRIX RAISONNABLE. 13 nov.—

A VENDRE

Une magnifique maison avantageusement connue, deux étages en brique solide et en parfait ordre sous tous les rapports. Local d'un bel avenir et bien situé, voisin du bureau de poste de St-Roch et à 100 pieds du marché Jacques-Cartier, coin des rues de la Couronne et Des Fossés, actuellement occupé par le Club des Marchands.

On vendra aussi les priviléges. Excellent placement. Titres parfaits.

S'adresser sur les lieux.

25 nov.—n-o. L. HARDY, Propriétaire.

RÈGLEMENT

PROVINCE DE QUEBEC

Municipalité de St-Benoit Joseph Labre d'Humqui.

A UNE SÉANCE GÉNÉRALE du Conseil Municipal de la Municipalité de St-Benoit Joseph Labre d'Humqui, tenue aux lieu et à l'heure ordinaires des séances Jeudi, le cinquième jour de Décembre mil huit cent quatre-vingt quinze, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec, à laquelle est présent M. Joseph Gaudreau, maire, et MM. Léonard Brochu, Fabien Bossé, Jean-Baptiste Côté, Lazare Roy, conseillers de cette municipalité, formant le quorum du Conseil sous la présidence de M. le maire.

Il est ordonné et statué par règlement du Conseil comme suit :

Qu'en vue de rencontrer le montant des entreprises du pont Matapédia et autres frais résultant du dit pont, qu'un emprunt soit contracté pour le montant de douze cent piastres et qu'à cette vue il soit prélevé sur les biens imposables de cette municipalité la somme de soixante piastres pour rencontrer les intérêts qui seront annuellement dûs sur cet emprunt, plus de dix pour cent à part de l'intérêt comme fonds d'amortissemen de la dite somme ($1,20) formant la somme de cent vingt piastres, plus de dix pour cent sur les items de soixante et de cent vingt piastres, formant la somme de dix-huit piastres, pour rencontrer les pertes et mauvaise dette formant en tout la somme de cent quatre-vingt dix-huit piastres, à être perçue dans le mois de novembre chaque année l'avoir à en déduire six piastres chaque année pour l'item de soixante piastres, lequel se trouve déduit par l'item de cent vingt piastres, qui seront données chaque année sur la somme ci-haut mentionnée ($1,200.00) au moyen d'un rôle de perception préparé à cette fin par le Secrétaire-Trésorier, suivant le rôle d'évaluation alors en vigueur. 2o L'emprunt sera contracté pour dix ans. 3o Que le règlement sera soumis à l'approbation des électeurs de cette municipalité et du Lieutenant Gouverneur en Conseil.

Adopté unanimement.

JOSEPH GAUDREAU, maire,
G. A. RIOUX, sec. trés.

AVIS PUBLIC

Province de Quebec,

Municipalité de la paroisse de St-Benoit Joseph Labre d'Amqui.

Aux habitants de la Municipalité de la paroisse de St-Benoit Joseph Labre d'Amqui.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par George Alphonse Rioux, secrétaire-trésorier, soussigné, qu'une assemblée publique des électeurs de cette municipalité est convoquée au lieu ordinaire des séances du Conseil Municipal, pour être tenue VENDREDI, le troisième jour de Janvier, mil huit cent quatre-vingt seize, à dix heures de l'avant-midi, pour approuver ou désapprouver le règlement autorisant l'emprunt pour rencontrer les frais du pont Matapédia. Chacun de vous est appelé à voter pour approuver par (oui) ou désapprouver par (non) selon le cas, le dit règlement.

Donné à St-Benoit Joseph Labre (d'Hamqui) ce septième jour de decembre de l'année mil huit cent quatre-vingt quinze.

G. A. RIOUX,
Secrétaire-Trésorier.

Province de Quebec,

Municipalité de St-Benoit Joseph Labre d'Humqui.

Je, Georg Alphonse Rioux, secrétaire-trésorier de cette municipalité, domicilié en la paroisse de St-Pierre du Lac Matapédia, certifie sous mon serment d'office que le présent règlement est une vraie copie conforme au règlement passé par le Conseil, ainsi que l'avis de convocation des électeurs municipaux qui est aussi une vraie copie conforme au dit avis,

En foi de quoi je donne ce certificat ce septième jour de décembre mil huit cent quatre vingt quinze.

G. A. RIOUX,
16 déc.—2f 1f s. Sec.-Trés.



ALEXANDRE DUMAS, PÈRE.

Né à Villers-Cetterets 24 Juillet 1803, mort à Puits, près de Dieppe, 5 Déc. 1870.



ALEXANDRE DUMAS, FILS,

Né à Paris le 29 Juillet 1824, mort dans cette même ville le 27 Novembre 1895.

CONTE DE NOEL

Les sabots de l'absent

Oh ! la belle neige ! oh ! le givre étincelant !

On eût dit un splendide tapis d'hermine étendu sur tous les chemins de la campagne tandis que les arbres semblaient, sous les rayons de la lune, constellées de pierreries.

Pas un murmure, pas un souffle dans cette nuit teintée d'opale, parfois seulement un flocon ou une paillette se détachait des branches et tombait, mais sans faire plus que ne peut faire, en tombant dans l'espace, une étoile décrochée de son écrin d'azur.

Soudain l'air vibra ; les arbres et les plantes eurent comme un frisonnement, les cloches de l'église, les cloches sonores et joyeuses, lançaient à l'air leur hosanna retentissant et annonçaient la messe de minuit.

Alors les paysans firent, dans leurs fermes et dans dans leurs chaumières bien closes, leurs préparatifs de départ ; ils se couvrirent, s'encapuchonnèrent, prirent leurs livres d'heures, et ce fut dans les chemins éblouissants une procession de gens se dirigeant vers le village.

—Dépêche-toi, voyons, ma fille, dit avec un geste d'impatience maître Abellan à la petite Tonine qui n'en finissait plus de rôder dans la salle basse, mais que fais-tu donc ? continua-t-il, en l'entendant encore trottiner derrière lui.

—Ce que je fais ? répondit-elle, honteuse d'être surprise avec deux gros sabots entre ses mains mignonnes. Mais.. mais....

Il se mit à rire, voyant son air déconfit.

—Tu veux peut-être les mettre dans la cheminée ? reprit-il en haussant les épaules.

—Justement, maître Abellan.

—Par exemple ! deviens-tu folle, petite? A ton âge, avoir de ces naïvetés !

—Laisse, mon homme, répondit la vieille Anne-Marie qui venait de chercher sa mante dans la chambre contigüe. Ça n'est point pour elle, bien sûr, qu'elle va poser dans l'âtre les sabots de notre pauvre Pierre. C'est pour Louison qui vient de s'éveiller et qui recommande de ne pas les oublier.

Loison était la petite fille des Abellan, et Tonine une orpheline recueillie à la ferme par charité quand elle avait huit ans et qu'ils gardaient, s'étant profondémens attachés à elle par sa douceur, son intelligence et sa vaillantise.

Elle avait dix-sept ans maintenant et ils la considéraient comme faisant partie de la famille.

Jolie à croquer avec ses fins cheveux blonds, dont les quelques boucles rebelles sortaient de son capulet, son visage rose et ses yeux bleus questionneurs, elle restait là, debout, tenant un sabot à chaque main et ne sachant plus qu'en faire.

—Puisque c'est comme ça, dit le bonhomme, ne te gêne pas, Toniette ; mais, ajouta-t-il en baissant la voix, si tu n'as rien acheté pour Louison, que pourra lui apporter Noël ? Ma vieille tête perd la mémoire et je n'ai plus songer à elle.

—Ne t'inquiète pas, répondit Anne-Marie, et toi, Tonine, hâte-toi, c'est minuit tout à l'heure et voici le premier coup de la messe qui sonne.

Pendant que la jeune fille posait les sabots près de la cheminée, pas dedans, car il y restait des cendres chaudes, la fermière jeta un dernier un dernier coup d'œil sur la table déjà parée d'une belle nappe blanche et servie pour le réveillon, auquel on avait convié des voisins, puis laissant Louison sous la garde de Tayau, un chien de force à étrangler un homme, elle appela Tonine et tous les trois sortirent.

Tonine était certainement une bonne petite chrétienne, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir des distractions pendant cette messe de minuit qu'elle aimait tant. Ce fut d'ailleurs, la faute des Abellan, car, seuls parmi la nombreuse assistance, ils avaient un air si triste que la jeune fille pensa tout le temps à la cause de cette tristesse.

Et cette cause, c'était Pierre, leur garçon qu'ils chérissaient, dont ils ne parlaient jamais plus, mais à qui ils pensaient sans cesse, cela se voyait bien, rien qu'à la figure de Anne Marie, tout à l'heure encore, avait prononcé son nom.

Bien que, depuis son départ de la ferme, neuf longues années se fussent écoulées, Tonine se souvenait de celui qui s'était montré si bon et si doux pour elle.

C'était même lui qui, paraît-il, avait conseillé à son père de la prendre au logis.

Elle le voyait toujours. Aucun trait de son visage ne s'effaçait dans son souvenir, et elle comprenait bien le chagrin des fermiers de le savoir si loin, à Paris pour lequel il avait abandonné le village natal.

Les Abellan avaient de la fortune. D'abord la ferme leur appartenait, et puis ils possédaient, du côté des Torettes, des vignes de bon rapport, ainsi que des champs de blé et de luzerne.

Tout le monde les aimait et les estimait, car ils avaient, disait-on, la main toujours ouverte et le cœur sur la main.

Maintenant on les plaignait aussi, à cause de leur garçon. Une si mauvaise tête, ce Pierre ! Elevé avec les autres enfants du village et allant comme eux à la même école de François Lericheux, il se montra de tout temps le plus intelligent et le plus indiscipliné ; plus tard, travaillant la terre avec le fermier, mais abandonnant dès qu'il se trouvait seul, le sillon commencé, pour lire des livres qu'il apportait en cachette. Et quels livres ! Ceux qu'il apportait de la ville voisine, qui surexcitaient son imagination déjà trop ardente et dans lesquels il puisait le goût d'une vie différente de la sienne.

Voilà pourquoi il était parti. Que faisait-il maintenant là-bas, dans ce Paris, tentateur attirant comme un fruit défendu ?

Tonine était certainement une bonne petite chrétienne, et cependant elle ne pouvait s'empêcher de songer à ces choses là au lieu de lire attentivement dans son livre d'heures.

Elle ne pouvait s'empêcher de se demander comment était ce Paris vers lequel les hommes couraient comme les phalènes vers la flamme, et ce qu'on y faisait et ce qu'on y voyait, et pourquoi Anne-Marie disait que les jeunesses se perdaient en y arrivant.

Derlin....drelin....drelin....

Tonine courbe la tête et ses regards humblement baissés vers les dalles rencontrent une paire de sabots vernis et ornementés de cuivre comme ceux de Pierre, ceux qu'elle a laissés près de la cheminée.

Alors, elle ferme les yeux pour ne plus voir, pour ne plus être distraite.

C'est égal, Louison sera joyeuse à son réveil lorsqu'elle trouvera les cadeaux de Noël. Elle se souvient de son impatience à elle lorsqu'elle était gamine et gardait encore la croyance des petits : elle regrette l'âge de ces naïves surprises et voudrait bien encore trouver quelque chose dans les sabots de Pierre.

Quel dommage qu'elle ne soit plus à l'âge béni de l'enfance ! Enfin un soupir s'échappe de ses lèvres fraîches et cette fois, elle ne pense plus ni à Pierre, ni aux sabots ; sa volonté a deminé le rêve.

Le ciel restait clair, illuminé d'étoiles et la campagne offrait un aspect féerique avec le scintillement de son givre accroché à toutes los branches, mais il faisait un froid de loup et, pour rentrer au logis, les paysans marchaient vite.

Soudain, maître Abellan s'arrêta et fit remarquer à sa femme qu'une lumière filtrait a travers les joints de la porte et des volets.

—Tu as oublié d'éteindre la lampe, lui dit-il, tu vois.

—Mais non, répliqua-t-elle, je suis bien sûre de ne point l'avoir oubliée ; cette clarté doit venir de l'âtre,

Le vieux fronça les sourcils et hâta le pas : puis il écouta auprès de la porte, mais il n'entendit aucun bruit et rassura les femmes déjà épeurées.

—C'est égal, murmura Anne-Marie, nous avons été imprudents de laisser seule notre Louison.

—Et Tayau, donc ! répondit-il en mettant la clef dans la serrure ; il est solide, le gaillard, et la petite restait sous bonne garde, sois sans crainte.

Tout à coup, la porte étant ouverte, il poussa une exclamation :

—Ah ! par exemple, dit-il, par exemple !

—Qu'est-ce que c'est que celui-là ?

Anne-Marie et Tonine restèrent sur le seuil, interdites et ahuries.

La lampe, éteinte au départ, était rallumée et permettait de voir dès le premier coup d'œil, un homme assis et endormi dans le fauteuil de paille rapproché de la cheminée, les pieds allongés sur les chenêts et fourrés dans les sabots de Pierre, comme s'ils eussent été posés là exprès pour l'attendre.

Tayau, qui vint tourner autour du fermier, paraissait fort joyeux d'avoir pour hôte cet étrange personnage si peu cérémonieusement installé dans la maison, et maître Abellan, Anne-Marie et Tonine se répétaient avant même d'avancer près du dormeur.

—Mais qu'est-ce que cela signifie ?

Tayau répondit :

—Ouah ! ouah ! ouah !

Sa grosse voix réveilla l'homme, qui se leva brusquement, écarquillant les yeux et ouvrant ses bras.

—Pierre ! c'est Pierre !

Anne-Marie tomba dans les bras ouverts et le jeune homme couvrit de baisers les cheveux et le front de sa mère. Puis ce fut le tour du fermier et celui de Tonine,

Mais ne rêvaient-ils pas ? n'étaient-ils pas le jouet d'une hallucination ? Etait-ce bien Pierre, leur fils tant regretté, qu'ils revoyaient après de si longues années d'absence ?

Oui, certes. Il revenait un enfant prodigue repentant au foyer paternel, laissé écœuré de ce Paris qui l'avait meurtri, presque brisé.

Pour que le pardon fut certain et le bonheur complet, il revenait cette nuit de Noël, anniversaire de son départ. Ils ne songeaient pas à l'interrompre. Ils écoutaient sa voix avec ravissement et savouraient la joie infinie de le regarder et de l'entendre, craignant presque s'ils bougeaient, de faire envoler la chère vision.

—Je ne partirai plus, dit-il, je suis à vous pour toujours. Maintenant, je redeviens d'autrefois, le paysan que j'aurais dû rester.... Si vous saviez.... Ah que je suis heureux de vous revoir !

Et le pauvre garçon éclata en ranglots.

Cette nuit-là, on ne dormit pas à la ferme. Les Abellan fêtèrent jusqu'à l'aube, avec les invités du réveillon, le retour de leur enfant.

Louison, réveillée par l'éclat des voix et le bruit des verres, accourut vers la fin du repas, en chemise, les cheveux ébouriffés, damandant son cadeau de Noël. On n'y songeait plus, et Anne-Marie donna elle-même les objets mis de côté à son intention.

—L'oncle Pierre a rencontré Noël en route, répondit-elle, et c'est lui qui t'apporte ces belles choses de sa part.

L'oncle Pierre ! Qui ça ? Elle ne le connaissait pas ; mais, puisqu'il apportait des jouets, cela valait bien un baiser et elle lui passa autour du cou ses deux bras nus et potelés.

—Et Noël n'a rien mis pour toi dans les sabots, dit Tonine.

Ce qu'il avait mis dans les sabots ? C'était Pierre, un beau gars, ma foi, dont les yeux noirs ne quittaient guère les yeux bleus de la jeune fille.

Ah ! qu'il la trouvait jolie ! Plus jolie mille fois que toutes les Parisienne pâles auxquelles il aspirait jadis. Où donc aurait-il trouvé des prunelles plus claires ? qui donc pouvait avoir de plus fins cheveux blonds, une bouche plus fraîche et une taille plus souple.

—Ce que Noël a mis dans tes sabots ? Tu veux le savoir, curieuse Louison ? Eh bien, il y a mis un....amoureux ! Car le cœur de Pierre était déjà pris, et, tandis qu'autour de lui les autres achèvent gaiement le dernier verre de vin clairet, il pense qu'on pourra, l'avril jaseur revenu, à l'époque où le soleil printanier fera éclore les aubépines sur les haies, il pense qu'on pourra célébrer de belles noces à la ferme.

JEAN BARANCY.

Le champion des fossoyeurs

C'est à Yarmouth en Angleterre qu'il vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-un ans.

J. Holmes, fils et petit-fils de fossoyeurs avait succédé à son père dès l'âge de 22 ans et jouissait d'une excellente santé ce qui faisait dire aux gens du pays qu'il finirait par s'enterrer lui-même.

Pendant sa longue carrière, cinquante-neuf ans, John Holmes a mis en terre onze cent quatre vingt de ses concitoyens et jusqu'à la vielle de sa mort il avait l'habitude de chanter lui-même sur la tombe les prières des défunts.

Voilà un record d'un genre nouveau qui ne sera probablement pas battu de si tôt : le record des fossoyeurs.

AVIS

Fabrication facile de pelleteries de mouton de Perse.—Imitation parfaite

Les soussignés donnent avis au public, qu'ils ont obtenu des autorités fédérales une patente sous le No. 50375 pour la *fabrication des imitations de pelleteries de mouton de Perse*, pour tout le Dominion du Canada.

Quiconque sera convaincu de se servir des procédés de fabrication des dits soussignés, sans leur autorisation, sera poursuivi avec toutes les rigueurs de la loi des patentes.

L. BEAUREGARD & CIE,
St-Joseph de Lévis.
18 décembre 1895. 19—6f.

Pourquoi l'Odoroma

Est-il devenu si populaire au Canada ? C'est parce que vous ne pouvez vous en servir quelques jours sans immédiatement constater ses bienfaits hygiéniques pour les dents, les gencives et l'estomac.

Chemin de fer du lac St-Jean

Des billets de retour, de première et seconde classe, seront vendus au prix d'un simple parcours de et à toutes les stations au nord de Rivière à Pierre, comprenant la division des Basses Laurentides et l'extension de Chicoutimi bons pour partir les jours suivants : les 23, 24, 25, 30 et 31 courant et le 1er janvier prochain, et de et à toutes les stations entre Québec et Rivière à Pierre exclusivement les 24, 25 et 31 décembre et le 1er janvier, bons pour revenir jusqu'au 8 janvier.

Précautionnez-vous !

Par ce temps variable et froid, tout le monde s'enrhume plus ou moins facilement, et un rhume pris au commencement de l'hiver a beaucoup de chances de durer longtemps ; on doit se soigner au plus tôt sans attendre un seul jour. Le meilleur moyen pour se guérir, se préserver, et se fortifier les bronches pour l'hiver, est de prendre le Vin à la Créosote de Hêtre pur combiné à la Gentiane et à la Noix Vomique de J. B. Morin. C'est un médicament très peu coûteux et dont l'efficacité n'est contestée par personne.

Dépôt général à la Pharmacie St-Roch, 161 rue St-Joseph, bloc Z. Paquet.

Meubles !

"BARGAIN DAY"
Fin-de-Siècle.

Vente sans réserve jusqu'au Ier Janvier.

8 différents patrons de BERCEUSES COBBLER, en chêne ou en merisier ondé **$2.50.**

Sets de salon depuis $18.00.

Chaises de fantaisie, Ecrans, Jardinières, Porte-musique, Porte-chapeaux, Tables de fantaisie, etc.

Geo. Vallière

312 RUE ST-JOSEPH

11 décembre 1895.

Salaison

J'AI le plaisir d'informer mes amis et le public en général, que je viens de faire une vente de lard salé qu'il me faudra livrer sous peu. Je pourrai à partir de samedi prochain, 14 décembre, offrir à des prix défiant toute competition,

Filets, Bas-de-côte, Rognons, Pattes, Têtes, Porchets, Saindoux, etc.

Venez voir et vous convaincre par vous-mêmes de l'avantage que je vous offre.

S. TURCOTTE

42 et 43, HALLE ST-PIERRE

11 déc.—6f 3f s.

Grande Salaison

F. X. JOBIN

Marché St-Pierre, St-Sauveur

ETAL 52-53

En vente A TRES BON MARCHÉ une grande quantité de

Têtes, Pattes,
Pannes, Filets,
Rognons, Saindoux,
Socs, Epaules,
Bas de côte
Et viande hachée

A VENDRE A TRES BAS PRIX. } 5, 6 et 7 cts.

F. X. JOBIN
Commerçant
Halle St-Pierre, St-Sauveur.

11 déc.—15f

R & G CORSETS

R. & G. 361-363, Broadway, N.Y.

Souscription au grand Tableau Historique de

"L'ASSEMBLEE DES CINQ COMTÉS"

LA PROPRIÉTÉ DE MADAME HONORÉ MERCIER

Valeur — — $2,000 — BILLET DE SOUSCRIPTION $1.00

TIRAGE PROCHAINEMENT

Les amis de Madame Mercier voudront bien remplir le bulletin de souscription qui suit et l'adresser au

COMITE DE SOUSCRIPTION, MONUMENT NATIONAL, MONTREAL

Veuillez recevoir la somme de $.....et m'adresser comme suit..... billets de souscriptions.

Nom et prénoms _____

Adresse _____

Lettre enregistrée.

PURGATIFS * DÉPURATIFS
ANTISEPTIQUES

Leur Succès s'affirme depuis près d'un siècle

CONTRE LES

ENGORGEMENTS D'INTESTINS

(Constipation, Migraine, Congestions, etc)

Très contrefaits et imités sous d'autres noms.

Exiger l'Etiquette CI-JOINTE EN 4 COULEURS

Notice dans chaque boîte. DANS TOUTES LES PHARMACIES.

VERITABLES GRAINS *de Santé* du docteur FRANCK

VERITABLES GRAINS *de Santé* du docteur FRANCK

RADNOR *est la plus délicieuse de toutes les eaux de table. Elle est embouteillée aux sources de RADNOR, dans les Laurentides, Canada.*

EAU DE TABLE NATURELLE

EMPRESS OF

RADNOR

NATURAL TABLE WATERS.

On peut se les procurer

De tous les principaux hôtels, épiciers, restaurants et clubs, et de la RADNOR WATER COMPANY, édifice de la "New-York Life," Montréal.

EN VENTE CHEZ

AUGER & FILS, 119, RUE ST-PIERRE, Quebec

18 novembre.—3m-6f s.

LA
Gomme à Macher
Adam's Banner

Aide la digestion.

Un coupon et une lettre d'amour en français dans chaque wrapper. Un centin par morceau. Vendue par les confiseurs et les épiciers.

Retournez cinq enveloppes (*wrappers*) de la gomme Adam's Banner, avec votre nom et adress (écrivez lisiblement), et vous recevrez

GRATIS

deux poupées en papier avec tête et corps mouvants.

ADAMS & SONS CO.
11 ET 13 JARVIS STREET, TORONTO, ONT.

SI VOUS ETES FAIBLE ET SANS VIGUEUR
ESSAYEZ LE
Vin de Quinine de Campbell
C'est le grand remède contre la débilité.
Préparé seulement par
K. CAMPBELL & CIE, MONTREAL.

Bière et Porter
ARTESIENS
EN DRAFT

Bière, le gallon impérial		32c
" pinte	"	8c
Porter, le gallon	"	40c
" pinte	"	10c
Embouteillé, la doz		25c

Les prix modérés ci-haut mentionnés continueront jusqu'au 15 janvier afin d'introduire cette bière au public.

Aussi: Epiceries, Liqueurs, etc., aux plus bas prix du marché.

Les effets livrés dans toutes les parties de la ville.

VICTOR BÉDARD
EPICIER
Nos 95 et 97, rue St-Patrice
Téléphone No 355. 16 déc.—1m

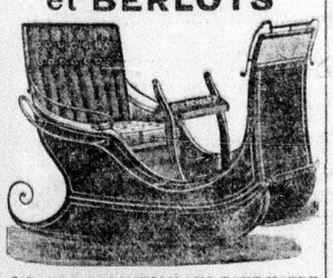
POUR LES FETES



ACHETEZ Notre BIERE
Spéciale Capsulée
PRIX $1.25 LA DOZ.
11 décembre.

VIN DE VIAL
PHOSPHATE DE CHAUX, VIANDE ET QUINA
Tonique puissant pour guérir:
ANÉMIE, CHLOROSE, PHTHISIE
ÉPUISEMENT NERVEUX
Aliment indispensable dans les CROISSANCES DIFFICILES.
Longues convalescences et tout état de langueur caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.
J. VIAL, . Chimiste, . Lyon, France.
ÉCHANTILLONS GRATUITS ENVOYÉS AUX MÉDECINS.
S'Adresser à C. ALFRED CHOUILLOU,
Agent Général pour le Canada, MONTREAL.

Sleighs, Carrioles
et BERLOTS



GRANDE REDUCTION SUR TOUT NOTRE assortiment de voitures d'hiver et de peaux de carriole pour le temps des fêtes.
Quiconque a besoin d'une voiture y gagnera beaucoup en l'achetant maintenant.

LATIMER & LEGARÉ
273-274, rue St-Paul, Québec
AUSSI, A FRASERVILLE.
11 nov.—3m 2f s

A LOUER



Un magnifique logement, grand et spacieux, contenant 11 chambres, tapissé et peinture récemment, et pourvu de toutes les améliorations modernes, très facile à chauffer, habité par le soussigné depuis longtemps.
AUSSI, un autre logement contenant six chambres de plein pied.
Possession au 1er mai prochain.
Visibles tous les jours de 10 heures a. m., à 4 heures p. m.
Pour toutes informations, s'adresser au propriétaire, au No 24, rue Ste-Claire, quartier St-Jean.
HENRI LORTIE.
15 déc.—n-o.

Maison à vendre



La résidence de feue Mme William Patton, avec dépendances, comprenant cour, jardin, etc. Le tout en parfait ordre et situé au centre de la ville de Montmagny.
Pour les conditions s'adresser à
L. P. SIROIS, N. P.,
3 déc.—15j. 21, rue Couillard, Québec.

Propriété à vendre

CETTE SPLENDIDE RESIDENCE pourvue de toutes les améliorations modernes, située rue Saint-Jean, No. 469, appartenant à la succession de feu Dame F. X. DUSSAULT, et actuellement occupée par la famille.
Des étables et remises sont construites sur la rue St-Gabriel, en arrière de la résidence.
Possession au 1er mai prochain.
S'adresser au magasin de MM. B. HOUDE & Cie, 220, rue St-Jean.
H. D. BARRY,
ROBT. LAROCHE,
Exécuteurs-Testamentaires.
10 octobre.—n-o

Noel Sanglant

Episode de la guerre Franco-Prussienne

I

—Par le flanc droit....marche ?.... cria le commandant. Et nous nous remîmes en route sous la pluie dans la direction de la gare.

Depuis le matin, nous avions le sac au dos. On nous avait réunis avant le jour sur le marché. Il faisait encore nuit noire et nous demeurâmes là plus de deux heures, les mains sous les pans retroussés de nos capotes, battant la semelle dans la boue et les ordures de ce terrain foulé la veille par les pieds des bestiaux.

Puis le jour était venu triste et froid. Des paquets de nuées roulaient sur un ciel jaune sale. Nous avions faim et froid. Arrivés à N....vers midi, on nous fit former les faisceaux devant la mairie avec défense expresse de nous éloigner, car nous devions être embarqués presque aussitôt. Cependant tout l'après-midi se passa dans une pénible attente ; quelques-uns s'étaient procuré du pain et le mangeaient, assis sur les sacs réunis par quatre devant les faisceaux. Que faisions-nous là ? Qu'attendions-nous ? Pourquoi étions ainsi abandonnés sous cette pluie enragée, qui depuis des heures nous traversait et nous glaçait ? Quand on nous mit en marche vers la gare, ce fut un soulagement.

Dans les wagons à bestiaux, nous serions au moins à couvert ! Et puis, au bout, tout là-bas, quand il faudrait descendre, nous étions assurés de trouver de quoi nous occuper ! Oh ! oui, tout plutôt que ces attentes énervantes, ces pacages de troupeau, ces journées entières perdues dans la boue d'un fossé.

A la gare, on nous fit masser sur quatre rangs, et nous demeurâmes là encore de longues heures. L'eau coulait de mon képi dans mon cou et je la sentais descendre en rigoles le long de mon corps ; nous n'avions pas un fil de sec et c'était pitié de voir les pauvres visages maigres et jaunes des hommes, d'entendre leurs toux sèches et de les voir grelotter sous leurs capotes ruisselantes.

Des trains passaient tous les quarts d'heure, bondés de lignards, de mobiles, de francs-tireurs, tous peu ou mal vêtus, chantant, criant et gesticulant par les larges baies des wagons. Dès qu'un train s'arrêtait, tous les bidons apparaissait au dehors, des hommes couraient aux barrières et de la aux auberges voisines ; les bidons revenaient pleins de cidre ou de vin, et on les vidait à la régalade, pendant que les chants reprenaient et que les lourdes machines se remettaient à haleter tirant après elles leur cargaison de chair humaine.

Tout à coup, dans nos rangs, le bruit courut que nous allions être obligés de faire la route à pied, qu'il n'y avait pas de wagons !

Etait-ce possible ? on n'avait pu assurer le transport du bataillon ? Nous nous regardions, muets de surprise avec une flamme dans les yeux ; les pauvres petits conscrits courbèrent davantage leurs têtes tristes, avec un coup de reins pour remonter le sac dont les courroies sciaient les épaules.

—Par le flanc droit, arche !

Et nous sortîmes de la gare....La nuit venait ; les maisons furent bientôt loin derrière nous : un chemin boueux s'enfonçait entre deux talus très élevés ; nous le prîmes ; quelqu'un essaya de chanter, mais personne ne répondit et la voix s'éteignit faute d'écho.

Oh ! l'affreuse marche dans cette nuit noire, sous ces vêtements alourdis par l'eau, les pieds meurtris dans les chaussures durcies, le corps brisé par les fatigues des jours précédents. Nous marchâmes ainsi longtemps, longtemps.. Je n'avais plus de pensée, je suivais mon chef de file instinctivement, machinalement, le regard fixé sur la gamelle placée sur son sac, très attentif au bruit rythmé de sa chainette sur le métal, ainsi qu'au trimbalement des quarts de fer-blanc sur les bidons. Courbé en avant, le képi sur la nuque, j'allais du même pas régulier et lourd, insensible maintenant à la pluie qui me roulait dans le dos et collait mon pantalon sur mes cuisses. Han ! han ! Je croyais être une des grosses machines que je venais de voir mener péniblement sur les rails ces wagons chargés de soldats il me semblait que j'entrainais à ma remorque tout le bataillon, qui piétinait et soufflait sur mes talons.

Enfin, vers le matin, on nous fit arrêter dans un grand bourg. Où étions-nous ? Nous n'en savions rien. Peu nous importait d'ailleurs. Le difficile était de s'installer, car toutes les portes étaient closes, tout le monde dormait.

Nous étions fatigués, énervés, mécontents. Dans nos rangs, une voix cria même : "Et à la première affaire : pan ! la crosse en l'air !"

On ne recria pas ; la discipline s'était un peu relachée ; et puis on avait tant souffert !

Celui qui avait crié cela était un grand diable nommé Fernout, qui passait pour une mauvaise tête et qui avait à son actif de nombreux jours de prison. Mais nous pensions qu'il n'avait tenu ce propos que que par vantardise et nous n'y fîmes pas autrement attention.

—Tiens ! remarqua l'un de nous, il ne pleut plus.

La pluie avait cessé en effet, comme par enchantement, au moment où nous entrions dans le bourg.

—Tant mieux ! répondit Fernout, car moi je ne suis pas arrivé.

Et comme nous l'interrogions, il nous apprit qu'il était d'un village à deux lieues de là, et qu'il comptait s'y rendre.

—On ne te permettra pas d'y aller !

—Alors, fit-il en montrant la semelle de son soulier, voilà ma permission.... Je veux revoir les vieux, moi ! Ce qu'ils seront surpris !....Et puis, c'est demain Noël, ça tombe bien !....

Noël ! Déjà....Subitement, je revis les vieux, moi aussi, la grande maison aux toits poudrés de neige tout au fond de la rue tranquille ; l'église aux vitraux étincelants les femmes emmitouflées dans leurs chauds manteaux, trottinant dans la nuit puis le retour, les gais préparatifs du réveillon ; la table resplendissante avec sa nappe blanche et ses cristaux, tout près de l'âtre dans lequel une grosse branche brûlait en chantant.

Ce fut en souriant à cette paisible image du passé que je m'endormis dans la paille chaude d'une grange.

II

Toute la journée du lendemain fut employée à des travaux de défense ; on coupait les routes, on entassait des arbres sur les chemins. L'ennemi ne devait pas être loin. Des paysans passaient sans cesse avec des charrettes pleines de meubles, de literie et d'enfants qui piaillaient, poussant devant eux des vaches et des moutons.

Un cordon d'avant-postes avait été établi. La nuit fut calme.

Le lendemain matin, ma compagnie, qui rentrait en grand'garde, fut arrêtée à l'entrée du bourg ; le mot d'exécution passa de bouche en bouche, comme un coup de vent. On nous fit suivre un petit chemin qui laissait le village à gauche et s'enfonçait dans les terres, nous fîmes ainsi quelques centaines de mètres et après avoir doublé les files, nous pénétrâmes dans un vaste champ labouré où d'autres troupes étaient déjà rangées et attendaient l'arme au pied,

On nous indiqua notre place et je fus désigné ainsi que quatre hommes de mon escouade pour tenir les curieux éloignés. Des paysans et des femmes nous avaient suivis et se poussaient à l'étroite barrière tandis que les plus agiles escaladaient le talus.

On amena le condamné ; il passa à quelques pas de moi et je le reconnus aussitôt ; c'était Fernout. Le malheureux avait été arrêté l'avant-veille aux avant-postes au moment où se dissimulant derrière les haies, il cherchait à percer les lignes pour gagner la campagne. Ses excuses n'avaient pas été admises ; on se rappelait son intention de lever la crosse à la première rencontre et voulait faire un exemple pour ramener les hommes à discipline.

Le peloton qui le conduisait gagna l'extrémité du champ. J'étais très ému, je ne voulais pas voir cette terrible chose. Les Prussiens ne nous tuaient donc pas assez de monde ? Voilà que nous nous mettions à nous entre-égorger à présent ! Je tournai le dos au lieu du supplice, décidé à ne pas regarder cela ; mais les réflexions des paysans que nous maintenions avec peine, me tenait au courant des diverses phases du drame :

—Il est contre le fossé....Les voilà qui chargent les armes !....Il est tout de même crâne....L'officier tire son sabre. Ils mettent en joue..Oh !....

Une effroyable décharge retentit.... malgré moi, je me retournai. Fernout avait roulé dans le fossé....le corps troué de plomb. C'était fini. Les troupes défilèrent devant le malheureux et regagnèrent leurs cantonnements.

III

Vers le soir, nous vîmes arriver au bourg une petite vieille avec un gros paquet sous le bras. C'était une paysanne des environs, alerte, vive et proprette ; elle allait lentement, regardant curieusement les soldats qui passaient, les interrogeant se mêlant aux groupes.

Elle s'arrêta à quelques pas de notre campement....l'un de nous l'interpella ;

—Hé ! la mère, qu'est-ce que vous cherchez ?

Elle se rapprocha et nous fit une belle révérence à l'ancienne mode.

—Je cherche mon petit gas....mes bons messieurs....On m'a dit que son régiment était tout proche et, dame ! comme il doit en avoir besoin, j'lui apporte ses affaires !....Elle nous faisait voir son paquet....Un bon tricot qui le tiendra chaud....et de bons bas de laine da !....Et puis du lard pour qui fasse réveillon cette nuit avec les camarades.... Le père n'a pu v'nir ; il est malade de son asthme....mais il y a bien pensé, tout de même allez....

Puis, tirant de la poche de son tablier un gros sabot d'enfant....

—C'est c'sabot là qui mettait aut'fois dans l'âtre....quand il était tout petit.. Alors le père et moi j'y glissions une belle pièce blanche....Et le père a dit comme ça : "Porte-li l'sabot.....et de quoi dedans, une pièce blanche, comme dans le temps....Et il y a mis la pièce....et moi une autre....Ça fait deux... Alors vous n'connaissez pas mon p'tit gas ?

—Comment s'appelle-t-il ?

—Fernout, donc !....

—Fernout !....

Nous nous consultâmes du regard et nous répondîmes : "non" dans un moment de douloureuse hésitation....La paysanne nous fit une nouvelle révérence et s'éloigna.

A dix pas de nous, elle croisa notre capitaine et nous la vîmes renouveler son cérémonieux salut.

—Fernout ?....dit-il ?....il est mort.

Et il s'en alla.

La bonne femme demeura toute droite, toute pâle ; elle se tourna vers nous et nous vîmes ses pauvres yeux se remplir de larmes :

—Il est mô ? Mon petit gas est mô ?...

IV

Bien des jours ont passé depuis cette scène et toujours, quand revient Noël, je revois l'effroyable drame, l'exécution de cet homme au fond du champ nu et cette pauvre femme qui pleure, debout, son paquet *d'affaires* sous le bras.

GEORGES GUILLAUMONT.

MILLE MILLES A L'HEURE

Un ingénieur américain va révolutionner les systèmes de locomotion

La possibilité de réaliser un tel projet admise par Edison

De Montréal à San Francisco en une heure

Le génie américain ne doute de rien ! Un inventeur des Etats-Unis est actuellement à chercher le moyen de pouvoir voyager par chemin de fer à une rapidité de MILLE MILLES A L'HEURE.

De prime abord, cela saute aux yeux. Autant vaudrait essayer de découvrir la fameuse pierre philosophale, ou encore de résoudre l'insondable et l'insolvable problème du mouvement perpétuel !

Et, cependant, notre inventeur américain a reçu l'entière approbation du grand Edison quant, du moins, au principe théorique qui fait la base de son entreprise gigantesque, appelée à révolutionner tous les systèmes de locomotion.

MILLE MILLES A L'HEURE ! c'est à dire plus de seize milles à la minute, plus de sept arpents à la seconde : tel est le résultat, chimérique pour le commun des mortels, auquel veut arriver ce citoyen de New-York qui n'y va pas de main morte dans le domaine des inventions.

Mille milles à l'heure ! mais c'est partir de Montréal le matin, descendre à San Francisco, voir à ses affaires et avoir encore assez de temps à sa disposition pour arriver assez tôt pour le dîner.

Si jamais un tel projet était mis à exécution, Alaska deviendrait certainement un endroit de villégiature à la mode. L'homme d'affaires pourrait s'y rendre le samedi après-midi, passer le dimanche au sein de sa famille sur les côtes du Pacifique, et avoir le train prêt pour revenir à son bureau le lundi matin, à dix heures !

Voici le principe sur lequel s'appuie notre inventeur américain ; il est des plus simples, et tous nous en avons déjà constaté la vérité, sans toutefois y chercher aucune application.

Etant donné un plan, qui se meut avec une certaine rapidité, si l'on y superpose un train en repos, naturellement ce dernier n'aura que la vitesse initiale du plan ; mais, si ce train est aussi en mouvement, il aura la vitesse initiale plus sa propre vitesse.

Ainsi, si le plan se meut à une vitesse de cent milles à l'heure et si le train qu'il porte est lancé aussi, dans la même direction, à une vitesse de cent milles à l'heure, il devient évident que le train acquierra une rapidité de deux cents milles à l'heure.

Maintenant, au lieu d'un seul plan, mettez-en deux, trois, quatre, etc, et ce sera autant de cent milles que vous aurez à ajouter à une vitesse initiale.

Et voila !

M. Edison, et ce n'est pas peu dire, a admis toute la justesse de ce principe. Avouant que son application était remplie de difficultés presque insurmontables, il n'a pas semblé désespérer du jour où l'on pourrait réalisé un projet aussi gigantesque qui bouleverserait du coup le monde des chemins de fer.

UN BIGAME ANGLAIS

C'était un brave soldat

Les journaux de Londres commentent longuement le cas d'Edward James Collis, que le tribunal d'Old Baily vient de condamner à dix-huit mois de travaux forcés, en expiation de plusieurs années de bigamie, trigamie, duplicité, triplicité, accompagnées de brutalités sans nom à l'égard de toutes les femmes qu'il trompait.

Laissons de côté la caractéristique commune à tous les Don Juan anglais se mariant autant de fois que le Don Juan latin change de maîtresse ; couvrant chacune de ses aventures galantes du masque de la légalité ; enveloppant hypocritement ses vices d'un manteau blanc de vertu ; faisant bénir chacune de ses fredaines par le prêtre.

L'intérêt individuel du cas d'Edward James Collis vient de ce que ce lâche séducteur qui mettait la bague aux doigts de tant de crédules jeunes femmes, pour les battre ensuite et les planter là finalement, avait eu, il y a quinze ans, une heure de gloire infinie : il avait été porté, comme artilleur, à l'ordre du jour de l'armée des Indes et décoré de la croix de Victoria pour un de ces actes sublimes que l'inextinguible rumeur de l'histoire porte à nos oreilles, du fond de l'antiquité.

C'était sur le champ de bataille de Mariwand, où les forces anglaises du général Burrows furent écrasées, décimées, mises en déroute par les féroces Asiatiques d'Hérat. Le canon que servait Collis allait tomber aux mains de l'ennemi ; les autres canonniers avaient roulé, sanglants, râlants, sur le sol, s'accrochant désespérément aux roues de la pièce. De l'attelage, un seul cheval survivait, incapable de traîner le lourd fardeau. Tout seul, une carabine à la main, Collis s'élança audevant de la colonne de cavalerie ennemie qui fonçait sur la pièce, et se mit à tirer follement.

Un cavalier tomba ; puis deux ; puis trois ; puis quatre. Nul coup ne manquait. Et voici que ce spectacle s'offrit : un escadron complet de cavalerie s'arrêtant net, hésitant, devant un seul ennemi ; immobilisé peut-être de stupeur par tant de tragique audace. Or, cet instant d'irrésolution suffit. Un renfort anglais arrivait qui dégagea le canon et tous les blessés, tandis que Collis, marchant toujours à reculons, face à l'ennemi, couvrait la retraite du feu de sa carabine sans cesse déchargée et rechargée. Des vieux soldats des Indes pleurent encore au récit de cet acte superbe de courage militaire. Et le nom de Collis est légendaire dans les défilés des montagnes afghanes comme celui d'un autre Léonidas.

Et voilà l'homme qui va tresser des chaussons de lisière ou tourner la meule infâme de la prison pour une série de turpitudes qui ont dégradé la seconde moitié de sa vie.

Le Club Montagnais

Avis à tous les membres

Le cigare *Montagnais* à 5 cts est maintenant en vente dans tous les principaux restaurant et débit de tabac de cette ville. Demandez-le à votre fournisseur. Seulement que $1.50 la boîte.

JOS. COTÉ,
Marchand de tabac en gros et en détail.

Echec aux Vanderbilt

Le luxueux mariage du duc de Marlborough éclipsé

La ville de Saint-Louis (Missouri) n'a plus rien à envier à New-York, car elle vient d'assister à une noce, qui, au point de vue du faste et de la dépense, a éclipsé, et de beaucoup, dit-on, le mariage désormais célèbre de miss Consuelo Vanderbilt avec le duc de Marlborough.

Tous les millionnaires américains ne pouvant pas avoir des ducs pour gendres, M. Busch, le brasseur enrichi de Saint-Louis a donné sa fille Clara Hazel à un maître de forges allemand, le capitaine Paul von Gontard. M. Busch qui vint en Amérique comme simple ouvrier brasseur, a amassé une fortune d'une vingtaine de millions de dollars environ, et est aujourd'hui propriétaire de la plus grande brasserie d'Amérique. Sa fortune est modeste relativement à celle des Vanderbilt, d'autant plus qu'il n'a pas moins de dix enfants. Mais son gendre est pour le moins aussi riche que le sera sa fille, et M. Busch a voulu que le mariage de celle-ci fût plus brillant, s'il était possible, que celui de miss Consuelo Vanderbilt.

Si l'on juge la question uniquement par le montant des frais, comme semble le désirer M. Busch, il a complètement réussi dans son entreprise. Non seulement il a ébloui les habitants de Saint-Louis par un faste sans précédent dans l'Ouest ; mais encore la note des frais de la noce s'élève à beaucoup plus de $120,000. Il faut dire qu'elle comprend environ $20,000 pour les frais de voyage et d'entretien des parents et amis, sans doute moins fortunés que lui, que M. Busch a fait venir spécialement d'Allemagne pour assister au mariage de sa fille. Le brasseur avait loué à prix d'or les deux plus grands hôtels de la ville, tant pour y loger ses invités que pour leur donner une fête.

Les fleurs et les plantes rares qui ont servi à décorer la maison privée de M. Busch, les deux hôtels et le temple dans lequel le mariage a été célébré n'ont pas coûté moins de $31,000. Et puis, M. Busch a dépensé plus de $10,000 pour une grande fête qu'il a donnée et des cadeaux qu'il a distribués à ses milliers d'ouvriers. Enfin pour ne pas citer d'autres frais, M. Busch avait fait remettre à neuf et renouveler complètement le mobilier des chambres d'hôtel qu'il a mises à la disposition de ses invités.

Le nombre des invités qui ont assisté à la cérémonie religieuse était de huit cents. On annonce qu'il est question de fréter un navire uniquement pour le transport de New-York en Allemagne des nombreux cadeaux reçus par les nouveaux mariés.

BEAUTE DE LA CHEVELURE
SULFURINE
DE
J. B. MORIN

Prompt colorant des cheveux gris, à leur teinte primitive

Cette préparation est un lait de soufre concentré, bien préparé, bien parfumé, qui ramène promptement les cheveux gris, à leur couleur naturelle, soit noir, chatin, etc. ; elle n'est pas une teinture, elle ne tache ni la peau ni la coiffure ; elle conserve la beauté des cheveux, leur donne de la souplesse, de la vigueur, les rend lisses et soyeux.

Sa composition antipsorique la recommande beaucoup comme un remède prompt et certain pour guérir les maladies du cuir chevelu ; elle fait disparaître les boutons, les démangeaisons ; elle empêche la formation des pellicules ; nous constatons sous peu de temps d'usage, qu'elle favorise la croissance (la pousse des cheveux).

Cette préparation hygiénique est en même temps un article de toilette indispensable.

En vente chez J. B. MORIN et Cie, 161, rue St-Joseph.

Pour LA VILLE ET LA CAMPAGNE
— UN —
JAMBON
MARQUE "ANCHOR"
FAIT LA JOIE DE LA MENAGÈRE
Vendus aux commerçants par
The LAING PACKING PROVISION Co. Ltd
MONTREAL

Meubles !
C. O. BEDARD, meublier, 288, rue St-Joseph, désire attirer l'attention de tous ceux qui ont besoin de meubles, qu'il a fait une réduction sur son stock de meubles de tout genre, tels que *sets de chambre, Sideboards, Tables a dîner, Sets de salon* couverts en drap de crin, brocatel de soie ou peluche. Réduction spéciale sur tous ces derniers. Une visite vous convaincra.
C. O. BEDARD, 288, rue St-Joseph
10 oct.—3m 3f s.



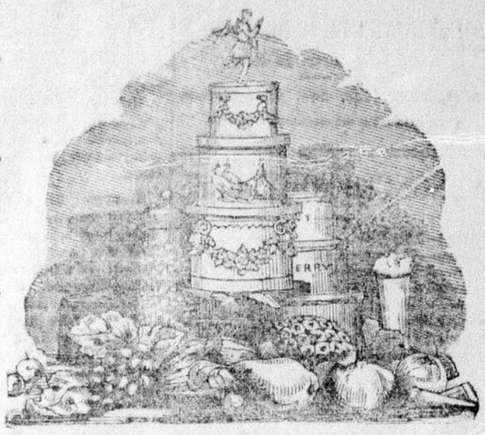
Conservez des Coupons

quand vous employez la PEARLINE. Toute épargne, petite ou grosse, n'est-elle pas un coupon que vous découpez et que vous avez payé ? Et y a-t-il un moyen plus satisfaisant d'économiser que par le lavage et le nettoyage à la Pearline ? C'est une épargne double. Elle sauve des fatigues et du travail et des tortures pour vous-mêmes—alors qu'elle sauve de l'argent à votre poche, en linge, temps et santé. C'est par de telles épargnes qu'une femme sage et économe conserve de véritables coupons.

Des Millions font maintenant usage de la Pearline
476

TELEPHONE ; RUE ST-JEAN, No. 1.
RUE DE LA FABRIQUE, No. 376.

Le plus grand stock et la plus grande production quotidienne



Ornements pour gâteaux de mariage, de Paris.
—
Ornements pour gâteaux de mariage, de Londres.
—
Bonbons de Londres et de Paris.
—
Bonbonnières de Paris.

Une visite sollicitée.
14 dec.—
W. McWILLIAM

Maison C. A. Parent

FERRONNERIE ! QUINCAILLERIE !

A LA DEMANDE de sa nombreuse clientèle, la maison C. A. Parent a décidé de faire une
Grande Vente d'occasion, (Bargain Day)
Qui commencera JEUDI, le 19 courant pour se terminer le 31

CETTE MAISON A FAIT POUR LE TEMPS DES FETES DES ACHATS considérables d'articles de quincaillerie ; ustensiles de cuisine les plus variés et les plus nouveaux coutellerie de tout genre, granit les mieux assortis.

Le tout sera vendu à une REDUCTION et à des PRIX qui ne se SONT PAS ENCORE VUS.

Ne pas manquer cette OCCASION UNIQUE et qui ne se présentera plus.

Que personne n'oublie de se rendre JEUDI, le 19 courant, coin des rues St-Joseph et du Pont, à la MAISON PARENT, pour voir l'assortiment le plus complet et comparer nos PRIX REDUITS avec ceux des prétendus "Bargain Day."

MAISON C. A. PARENT
Coin des rues du Pont et St-Joseph, St-Roch.
17 décembre.—5f

CAPSULES COGNET
A L'EUCALYPTOL ABSOLU IODOFORMO-CRÉOSOTÉ
MÉDICAMENT SANS RIVAL POUR LA GUERISON DES
TOUX OPINIATRES * BRONCHITES * CATARRHES
LARYNGITES * MALADIES DE POITRINE
Exiger les véritables CAPSULES COGNET portant sur l'étiquette la signature de l'Inventeur
Paris, 4, Rue de Charonne. — Québec : MORIN ET Cie, et toutes pharmacies.

CIGARETTES
DERBY
REGISTERED TRADE MARK
5c LE PAQUET
La vente de ces Cigarettes est plus considérable que celle de toutes les autres marques réunies.

L'ANEMIE OU L'APPAUVRISSEMENT DU SANG...
est la plus fréquente et la plus grave des maladies de l'époque, parce qu'elle frappe indifféremment les deux sexes aux différents âges de la vie.
L'appauvrissement du sang conduit généralement à l'épuisement, aux affections du cœur, à la consomption, à l'extrême faiblesse, puis à la mort.
Il faut donc pour combattre cette maladie funeste, un tonique énergique pour enrichir le sang, donner appétit, rendre la digestion facile et le sommeil paisible. Le
VIN ST-MICHEL...
contient tous les éléments nécessaires à combattre cette maladie. Il agit promptement et infailliblement. 25,000 certificats attestent les guérisons produites par ce stimulant hors ligne.

THÉATRE ROYAL
SALLE JACQUES-CARTIER

SEMAINE COMMENÇANT
LUNDI, LE 16 DEC.

L'actrice distinguée
LILLIAN TUCKER
Accompagnée de la Compagnie de CHS. C. VAUGHT.

Lundi, Mardi, Mercredi, 23, 24 et 25 déc.
THE LIGHTNING ROD AGENT
Jeudi, Vendredi, Samedi:
THE GOLDEN GIANT

Matinees Jeudi et Samedi
Matinée extra le jour de Noël.
Prix populaires: 15c, 20c, 30c
MATINÉES, 10c dans toutes les parties de la salle. 10 décembre.

Académie de Musique
SEWELL & KNOX.....Gérants

New York Stars
DE Gus. Hills

3 SOIRS ET 1 MATINEE
COMMENÇANT LE 23 DECEMBRE
Matinée le Jour de Noël

ADMISSION, 75c, 50c, 25c. Matinée 50c, 25c.
Le plan de la salle est maintenant ouvert. 19 déc.—

ANNONCES NOUVELLES

Pianos !—Foisy Frères.
Parfums.—W. Brunet & Cie.
Agrès.—J. E. Martineau.
Liquidation.—Etienne Sylvain.
Quand.—G. Seifert.
Vente à l'encan par Jacques & Cie.
Commission à Barrières de la Rive Nord.

A LA CHAMBRE

L'opposition a épuisé sa provision de motions de non-confiance à la Chambre, hier soir. Son sac est vide et les affaires peuvent maintenant marcher sans encombres jusqu'à ce soir, car plusieurs députés ont déjà quitté la capitale pour retourner dans leurs familles.

A la séance d'hier, la nouvelle loi des licences a subi sa troisième et dernière lecture ; le fameux bill de Montréal n'attend plus que la sanction du gouverneur pour devenir loi ; le bill basé sur la seule résolution de chemin de fer qui ait été présentée à la chambre cette année, a aussi passé par toutes ses phases.

***

A propos de chemins de fer, M. le docteur Cartier, député de St-Hyacinthe, a chaudement pris la défense des compagnies *bonâ fide* sérieuses ayant déjà dépensé des sommes considérables pour la construction d'une partie de leurs chemins et qui seront mises dans l'impossibilité peut-être de terminer leurs entreprises si le gouvernement refuse de leur accorder quelques mois de délai pour gagner tout le montant de leurs subventions.

M. Cartier a même proposé à la troisième lecture du bill un amendement qui a été unanimement adopté et par lequel la chambre déclare qu'il est désirable que le gouvernement prenne les mesures nécessaires pour aider ces compagnies sérieuses et de bonne foi.

M. Hall a fortement appuyé la proposition du Dr Cartier.

La situation financière de la province ne permet peut-être pas au gouvernement de faire des largesses, mais il est des cas spéciaux où il doit protéger certaines compagnies et certains chemins utiles et avantageux dont les subventions seront périmées si on ne leur accorde un délai raisonnable.

Cette question est très sérieuse et mérite l'attention bienveillante de nos gouvernants.

PETITES NOTES

Vingt et une personnes ont été tuées par une explosion de feu grisou dans les mines de charbon de Dayton, hier.

A Raleigh, C. N., quarante-trois mineurs ont été enterrés vivants dans une mine, par une explosion, et sont probablement morts. 24 seulement ont pu s'échapper.

Assemblée législative
(Cinquième session—Huitième Parlement.)

La chambre a siégé une heure ce matin pour expédier la même besogne de la fin de la session.

La partie la plus intéressante de la séance a été le discours de l'hon. M. Morris sur les changements ministériels. L'hon. ministre a déclaré que la minorité anglaise de même que toutes les parties de la province ont raison d'être satisfaites de la manière dont elles sont représentées dans le cabinet provincial.

L'hon. M. Taillon a répondu que si toutes les provinces possédaient des hommes aux larges vues comme M. Morris, on ne verrait jamais ce qui se passe en certains lieux.

La chambre s'est ensuite ajournée jusqu'à 3 heures.

AU PALAIS

Les jugements suivants ont été rendus, hier, en Cour Supérieure, par sir L. N. Casault :

Giroux vs Fabrique St-Lazare—Motion des défendeurs que le demandeur produise plan, etc, maintenue pour les frais seulement.

Barabé vs Audet—Jugement pour $374.20 avec intérêt du 5 décembre 1895 et les dépens.

Lloyd vs. Alain—Motion de la demanderesse que shérif paie certains argents, accordée avec dépens.

Cité de Québec vs Emond—Motion de la demanderesse que shérif paie balance du prix d'immeuble sans rapport de distribution, accordée avec dépens.

Irvine et al vs Phillips et al—Motion des demandeurs que shérif donne titre etc, rejetée.

Un amoureux aime les dents perlées et une douce haleine. L'ODOROMA procure les deux.

Conséquences des bruits de guerre

Panique à la Bourse.—Baisse des valeurs

New-York, 21—Les bruits de guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis au sujet de la difficulté vénézuélenne affectent considérablement la Bourse et ont fait baisser les valeurs.

La conséquence, c'est que de nombreuses faillites se sont produites hier dans tout le pays.

Une grande société commerciale et financière, S. S. Sands & Cie, est tombée, ainsi que Nicholas Frothingham & Cie.

La demande de l'argent a monté de 25 p. c. tandis que le prix des actions n'a fait que baisser.

La faillite de Leo A. Feldman et celle de Benjamin Fenton ont été annoncées hier après-midi au "Consolidated Exchange.

En deux jours à Londres, on a vendu 80,000 valeurs américaines et la conséquence qu'on exportera d'Amérique au moins dix millions d'or.

Tous les courtiers sont dans un état de fièvre. Il y a bien des années qu'on a pas vu de pareilles scènes à la Bourse. Quelques membres pensent que la situation va s'aggraver, mais on fait de nobles efforts demande enr yer la crise, sans beaucoup de succès, il est vrai.

A deux heures, hier après-midi, la valeur de l'argent s'est élevée à 75 p. c. et est ensuite tombée à 50 p. c.

On mande de Boston que les courtiers Sawyer, Clarke & Cie, ont fermé leurs portes hier.

Une dépêche de Londres dit qu'une grande dépression règne aux bourses de Manchester et de Glasgow. Toutes les valeurs américaines sont en baisse constante.

Montréal, 21.—Les bruits de guerre ont fait considérablement baissé les valeurs, hier, à la Bourse. Tous les courtiers sont dans l'anxiété. L. J. Forget & Cie ont été à peu près les seuls à soutenir le marché. Ce sont les valeurs du Cable Commercial qui ont été les plus affectées ; elles ont baissé de neuf points.

Les valeurs de la compagnie des chars urbains ont été offertes à 222, soit un point de moins qu'avant-hier ; elles ont été vendues, hier, à 220½. 1,700 parts ont été vendues. 2,000 parts de la compagnie du gaz ont aussi été vendues. Les valeurs de cette compagnie ont aussi beaucoup baissé.

UN PERE SANS-CŒUR

Il abandonne sa femme et ses enfants

La cause de Mme G. Desgroiseilles, qui est accusée de tenir une maison malfamée sur le chemin de Beauport est venue, ce matin, en Cour de Police, mais a dû être remise au 11 janvier, vu la maladie de cette femme. Une histoire assez navrante nous a été révélée ce matin.

Il appert que cette femme qui est loin d'avoir un attrait séducteur vit maritalement avec un nommé Vaudreuil, cidevant hôtelier. Celui-ci amouraché de cette femme a fermé son hôtel et abandonné lâchement sa femme et ses petits enfants pour aller vivre avec elle.

Dans le courant de l'automne Mme Vaudreuil étant alliée plusieurs fois chercher son mari chez Mme Desgroiseilles et ayant fait des reproches à cette femme, celle-ci réussit on ne sait trop comment à émaner un mandat de paix contre Mme Vaudreuil.

Mme Vaudreuil qui vit aujourd'hui misérablement dans un triste réduit était en cour ce matin, pour voir quelle tournure prendraient les choses, et faisait peine à voir.

Tous ceux qui connaissent cette triste histoire sont indignés de la conduite de ce mari sans cœur.

Les dames trouveront à notre magasin un assortiment très complet d'articles de fantaisie et aussi un assortiment considérable de jolis ouvrages en papier faits à la main. Nous vous invitons de faire une visite à notre nouveau magasin, 112 rue St-Jean.

21—6f DILLES WILLAN.

L'UTILE ET L'AGREABLE

Un commerce à la fois utile et agréable, c'est celui qu'ont entrepris MM. Hudon Paradis & Cie, 93-95 rue St-Jean, Haute-Ville.

A côté de l'instrument de luxe, pianos, harmonium, figure la modeste mais bienfaisante machine à coudre, joie de toutes les ménageres. MM. Hudon, Paradis & Cie, font un débit tout simplement énorme de la "New Williams" dont ils ont l'agence exclusive à Québec.

Dans la note agréable, ils ont le piano Dominion, nouveau modèle, littéralement couvert de brevets d'invention qui expliquent son succès croissant. La charpente en fer sur laquelle repose sa table d'harmonies, les agrafes patentées qui soutiennent ses cordes, ses pédales à répétition, son clavier sans feutre, sont autant de perfectionnements qui donnent des garanties de durabilité et de solidité.

Le célèbre harmonium Doherty, dont la vogue est aujourd'hui rendue jusqu'en Angleterre, et aussi l'une des spécialités de la maison. Dans les familles, chez les institutrices, dans le clergé, Hudon, Paradis et Cie ont fait cette année des ventes considérables. Ils gardent en stock tous les instruments imaginables à cordes et à vent, depuis le noble violon jusqu'à l'ocarina.

Pour la musique en feuilles, leur commerce est peut-etre encore plus étendu. Connus au loin, ils reçoivent de tous les points du district des commandes incessantes. Ils fournissent particulièrement beaucoup aux communautés, où il se fait une grande consommation de partitions.

Notons que la satisfaction est générale parmi les clients de cette entreprenante maison. Sans commettre d'indiscrétion, nous pouvons dire que nombre de curés, de fabriques paroissiales, de communautés et de particuliers ont écrit des attestations tout à fait flatteuses après avoir acheté de MM. Hudon, Paradis et Cie.

"1896 Sports"

Vous ne pourriez donner un plus beau cadeau qu'une boîte de cigares *"1896 sport"* préparée spécialement pour le temps des fêtes et du carnaval, ou encore les fameux cigares

PRIMEROSE,
GOLD STAR ou
WASHINGTON-COLUMBUS

Photographies

Portraits cabinet, $2.00 la doz. Un présent avec chaque douzaine.

L. P. VALLÉE,
13-1m 39 rue St-Jean, Québec

Autres temps, autres idées

On considère comme un miracle que le sel de table Windsor soit si pur. C'est le sel le plus pur qu'il y ait dans le monde. Chaque grain est du sel, et rien autre chose ; il ne prend jamais en pain. Soyez sûre que votre épicier ne vous en donne pas d'autre.

Chronique locale

Lundi le 23 décembre, nous offrirons tous nos indiennes et duck pour robes à grande réduction. Nouvellement reçu un lot de crêpons de laine et en soie, aussi un grand assortiment de soie fantaisie pour matinées.

FAGUY, LÉPINAY & FRÈRE.

Conférence

Lundi soir, à 8 heures, M. Louis Fréchette donnera une conférence à l'Institut Canadien. Sujet : Contes de Noël.

On pourra se procurer des cartes d'admission en s'adressant au conservateur de la bibliothèque de l'Institut.

Mort subite

M. Jean Thibault, cultivateur de Deschambault, comté de Portneuf, est mort subitement, hier, à l'âge de 43 ans. Il laisse une femme et des enfants.

Association des commis marchands-épiciers

Assemblée générale de cette association dimanche à 2 hrs, salle Sylvain. Prière à tous les commis de s'y rendre, très important.

Académie de Musique

Il ne faut pas oublier que c'est le 23 prochain, que commencera à jouer à l'Académie de Musique, l'excellente troupe "New-York Stars."

Miss Cora Routt, la charmante vocaliste chantera la dernière chanson : "I love you both." Dans cette chanson sa petite sœur fera chorus, du balcon.

Tous les acteurs sont des artistes. Bref, cette troupe de variétés est l'une des meilleures qui aient visité Québec.

Matinée le jour de Noël.

Moulins éclairés à l'électricité

Les moulins Gravel & Fitch, à Etchemin, sont depuis quelques jours éclairés à l'électricité. Chez M. Gravel, le générateur est actionné par la vapeur et chez M. Fitch par la force hydraulique.

Mort d'un vieux pionnier

M. Pierre Gendreau, l'un des premiers pionniers du canton de Ditton, est mort la semaine dernière, chez son fils, M. Alfred Gendreau, courrier de la poste. Le défunt était âgé de 88 ans. L'an dernier, il célébrait avec beaucoup de pompes ses noces de diamant, le soixantième anniversaire de son mariage. Il était le père de M. l'abbé Gendreau, de Mattawa, Ont., et de M. A. R. Gendreau, percepteur des douanes, à Lac Mégantic.

Une visite s'il vous plait

A LA QUÉBECOISE pour vos étrennes de Noël et du Jour de l'An. L'assortiment est au complet et les prix excessivement bas. 21 3

Carnaval

Le comité des finances se réunira ce soir.

Le comité exécutif se réunira lundi soir au Château Frontenac.

La tour en spirale aura 103 pieds de hauteur. Le premier étage aura 53 pieds de diamètre.

Le club de raquette de Sherbrooke prendra part à la joûte du *tug-of-war*.

MM. Peters et Sharpe, entrepreneur du fort et de la tour de glacé, vont commencer les travaux de construction lundi prochain.

Miettes du reportage

Calme plat, ce matin, au Palais. Les avocats ont déposé la toge pour quelques jours. La vacance judiciaire est commencée ce matin.

—Des jugements seront rendus le 31 décembre en Cour Supérieure.

—Marchés peu abondants, ce matin ; grand nombre de cultivateurs ont été empêchés de venir en ville par suite des mauvais chemins.

—On nous informe qu'à la campagne les chemins sont à la terre en certains endroits.

—La vente de l'hôtel Victoria et ses dépendances aura lieu le 26 courant.

Patinoir du Q. A. A. A.

N'oubliez pas le grand carnaval avec sauna vendredi prochain. Ce sera une mascarade comme on n'en a pas encore vue ici.

Même si vous ne patinez pas allez voir. Si le temps le permet, la fanfare jouera dans l'après-midi de Noël de 3.30 à 5.30 h. p. m. De légers rafraîchissements seront servis.

Montre en or donnée en prix

Toute personne qui achètera un cigare *Diamond Star* aura droit de concourir pour la montre en or. Autant de cigares *Diamond Star*, autant de billets pour deviner combien de cigares *Diamond Star* seront vendus à partir d'aujourd'hui jusqu'au dernier jour du carnaval.

Rendez-vous en foule pour deviner pour gagner une montre valant $35 au *Quebec Cigar Emporium Store*, 300 rue Saint-Joseph, porte voisine de J. E. Gagnon, bijoutier.

Vous aurez en même temps l'avantage de jeter un coup d'œil sur un grand choix de bijouteries. Une visite est sollicitée.

Job

Lundi, le 23 du courant, sera offert en vente chez MM. Théophile Béland, 172, rue St-Jean, un grand lot de soie de ntaisie à 39 cts.

P. S.—La vente commencera à 9 ures a. m.

THÉOPHILE BÉLAND,
172, rue St-Jean.

Jeu de quilles

Mercredi dernier, 18 courant, a eu lieu une joûte de la ligue de la cité de Québec, entre les *teams* de Saint-Roch No. 2 et No. 3.

Les Saint-Rochs No. 3 ont remporté la victoire par une majorité de 69 points.

Voici le résultat :

Saint-Roch No. 2.		*Saint-Roch No. 3.*	
Nadeau....	527	Miller....	526
Fontaine...	510	Gingras...	469
Lessard....	478	Alain.....	468
Guay, capt..	464	Leclerc...	455
Falardeau..	462	Patry	442
Consigny...	456	Bellisle,cap	441
	2897		2801
Handicap.....			165
			2966

Majorité pour St-Roch No 3 : 69 points.

Théâtre Royal

La compagnie de Lillian Tucker devient de plus en plus populaires.

"A Hero in Rags" est vraiment un chef-d'œuvre. Mlle Tucker et M. Vaught ainsi que les autres membres de la compagnie se surpasse vraiment dans ce drame.

Lundi, mardi et mercredi, (jour de Noël), on nous donnera "The Lightming Rod Agent."

M. Vaught, le gérant de la compagnie, nous promet d'agréables soirées, la semaine prochaine.

Mercredi, (jour de Noël), il y aura matinée spéciale. Ce soir, répétition de "A Hero in rags" avec nouvelles chansons. Voir l'annonce.

Grand job de chaussures

Afin de réduire notre immense stock de chaussures, nous avons décidé de faire une réduction énorme sur nos chaussures et de ne refuser aucune offre raisonnable de tous les acheteurs.

Venez voir nos prix et vous serez satisfaits.

VEILLEUX & LANGLAIS,
189-189½, rue St-Joseph.

VENTE A L'ENCAN
Par LEMIEUX, GALE & CIE

Vente à l'encan de magnifiques Propriétés
MERCREDI, 15 JANVIER
Au bureau de MM. Labrèque & Belanger

Par encan sera vendu au bureau de MM. Labrèque & Belanger, N. P., les magnifiques propriétés suivantes :

1. Maison en pierre à deux étages avec toit français et connue sous le nom de DOMINION HOUSE, (Nos. 107 et 109) située à l'encoignure des rues d'Aiguillon et Cote Ste-Geneviève, érigée sur un terrain de 36 x 67 pieds.
2. Maison en pierre à deux étages avec toit français (No. 105) bâtie sur un terrain de 27 x 67 pieds, rue d'Aiguillon.
3. Maison en brique à trois étages, Nos 42, 42½, 44 et 44½, mesurant 45 x 77 pieds, Côte Ste-Geneviève, avec rez-de-chaussée en pierre de taille, cour, étable et hangar à deux étages en brique.

Ces magnifiques propriétés se trouvent situées au centre du faubourg St-Jean et par leur site commande un très bon prix de location. Le *Dominion House* peut se convertir en quatre grands logements. Le No. 3 possède quatre magnifiques logements. Le tout en ordre parfait.

Condition generale. Vente à 11 heures a. m. S'adresser à MM. Labrèque & Belanger ou à M. Jos. Poitras.

LEMIEUX, GALE & CIE,
Encanteurs.
14 décembre 1895.

Quel avantage d'avoir de la "Catarrhina" par cette température à rhume de cerveau.

—Faites une provision de "Sel Hygiénique" pour les indigestions qui se préparent.

—On dit que les cheveux vont pousser par l'usage du "Pastorini".

No. 254

Mlle Dumontier, No. 114, rue Richardson, a gagné par le No. 254 la machine à coudre offerte par la maison Robitaille, Frère et Cie.

Notes spéciales

Il peut paraître extraordinaire de donner rendez-vous aux dames dans un débit de tabacs à la mode, mais les circonstances excusent tout. A l'approche de Noël et du Jour de l'An, la plus fidèle des épouses est justifiable de faire un peu de mystère, il est permis de se cacher un peu de son mari quand c'est pour lui faire une surprise. Quelles étrennes plairont plus à celui-ci qu'un élégant complet de tabagie, ou du moins un sac à tabac à la mode, un étui à cigares, une belle pipe d'intérieur qui sera un véritable calumet de la paix à la maison. Elle trouvera un choix extraordinaire de toutes ces jolies choses chez M. Jos. Côté, au grand dépôt de tabacs canadiens, 335 rue St-Paul, Palais. 21 3

Cette exposition

Nous avons déjà parlé, nous croyons, de l'exposition de parfums que fait de ce temps-ci la pharmacie Brunet. Tous les passants s'arrêtent aux vitrines qui présentent un fort joli coup d'œil. On nous dit que la pharmacie Brunet à l'intention de vendre à des prix très bas tout leur stock de parfums, cela pour les temps des fêtes. On y trouvera les meilleures marques de parfums ; parfums anglais, américains et français. Faites une visite.

Pour cadeaux

Nous avons reçu et mis en vente le plus grand assortiment de jouets, boîtes de fantaisie, albums, etc. Nous offrons ces effets à très bas prix. Il faut les vendre d'ici au mois de janvier. Aux dames qui ont quelques cadeaux à acheter de venir voir notre choix et nos prix avant d'acheter ailleurs.

FAGUY, LEPINAY & FRERE,
262, rue St-Jean.

Encore pour les Dames

M. J. A. Cantin, rue St-Jean, nous informe qu'il vient de recevoir des magnifiques soies pour matinées, de la plus haute nouveauté. Ce sont des soies crêpon, soies moirées, des soies Shot, des soies barrées depuis 44 cts.

Nous conseillons alors aux dames d'aller voir ces belles marchandises dans toutes les nuances.

Bière et Porter

A la veille de fêtes c'est le temps plus que jamais de faire l'achat de ses bières et porter. Pour cela il faut se rendre chez M. Victor Bédard, épicier, Nos 95 et 97 rue St-Patrice. M. Bédard a actuellement en magasin les meilleures bières et porter artésiens en *draught* qu'il vend au gallon ou en bouteille, ou à plus grande quantité. Bière par gallon impérial, 32c ; par pinte impériale, 8c.

Porter le gallon impérial 40 cts ; par pinte impériale 10 cts. En bouteille par douzaine 80 cts.

Comme on le voit c'est à très bon marché. Cette réduction n'est faite que pour jusqu'au 15 janvier. Sachons en profiter.

Bière et épiceries de toutes sortes sont livrées à domicile. Une visite est sollicitée. Voir l'annonce.

Extraordinaire

Pour dix mille piastres de hardes faites en vente à une réduction considérable. Veuillez donc examiner nos vitrines en passant. A l'Etoile d'Or.

18.6 I. A. FORTIN.

Les bancs de l'église St-Roch

On voudra bien se rappeler que samedi, le 21 du courant, est le dernier jour pour payer la rente des bancs de cette église.

CHS. GRENIER, N. P.,
19—3f Trés. Fab. St-Roch.

Je n'annonce pas

Pour dire au public que j'offre des *Bargain Days* ; mais tous ceux qui achèteront chez moi, et cela tous les jours, auront les marchandises à 20 % meilleur marché que chez ceux qui énumèrent leurs articles et disent en faire une réduction.

A. DOMBROWSKI, 773, rue Saint-Valier, Saint-Sauveur.

DECES

Barette.—A St-Sauveur, le 15 du courant, après une longue et douloureuse maladie, sieur Octave Barette époux de dame Adel Vien. Il laisse une épouse et quatre enfants qui le regretterons longtemps, il était âgé de 54 ans.

Chabot.—Le 20 décembre 1895, à St-Charles de Bellechasse, dame Leocadie Gosselin, épouse de sieur Joseph Chabot à l'âge de 64 ans et 5 mois.

Son service et sa sépulture auront lieu lundi matin à 9 heures, à St-Charles

Parents et amis sont priés d'y assister.

Fiset.—A l'Ancienne Lorette, hier soir, à l'âge de 53 ans, M. Louis Fiset, fils de sieur Joseph Fiset, cultivateur. Il était le frère du Révd. Pierre Fiset, curé de Chéticamp, Cap Breton, du docteur et Napoléon Fiset.

Ses funérailles auront lieu lundi matin à l'Ancienne Lorette.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Marcou.—En cette ville, le 20 décembre 1895, à l'âge de 68 ans, dame Eliza Evarts, épouse de feu H. F. Marcou.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures, à la Basilique. Le convoi partira de la maison mortuaire, 35, rue Ste-Ursule à 8.45 hrs.

Parents et amis sont priés d'y assister. 2

Caouette.—A St-Sauveur de Québec, le 19 courant, à l'âge de 63 ans, sieur Joseph Caouette messager à l'évêché de cette ville pendant 30 ans.

Ses funérailles auront lieu lundi, le 23, à 8.30 à l'église de St-Sauveur. Le convoi partira à 8.15 hrs, de la résidence de sa belle-sœur, Mme Vve Germain Caouette, 112, rue Massue. Il sera inhumé dans le cimetière de St-Sauveur.

Parents et amis ainsi que les membres de l'Union des tailleurs de cuir, dont le défunt faisait partie, sont invités d'y assister sans autre invitation.

Piano à vendre

UN MAGNIFIQUE PIANO CARRE DE LA manufacture "Pease Co." New York, à vendre pour $130 au No. 157 rue du Roi, St-Roch. 21 déc.—n-o

PHOSPHATINE FALIERES. Aliment des Enfants

VENTE A L'ENCAN
Par A. J. MAXHAM & CIE

Vente à l'Entrepôt de la Douane

Nous avons reçu instruction du Percepteur des Douanes, Port de Québec, de vendre à l'encan LUNDI, le 23 du courant, à l'Entrepôt de la Douane, à onze heures a. m., les marchandises ci-après mentionnées, suivant la section 190 de l'acte des douanes, pour infraction aux Lois du Revenu :

48 barils de whisky ; 1 caisse de champagne ; 2 bouteilles de brandy ; 10 caisse de gin ; 2 bouteilles d'absinthe ; 5 bouteilles de liqueurs ; 1 tapis de table ; 5 gallons de whisky ; 1 doz. de gants de kid ; 2 morceaux de cachemire noir ; 1 boîte de tabac. Aussi, un yacht, à présent au quai de Hall, avec voiles, vergues, etc.

Marchandises suivant la section 37 de l'acte des douanes.

1 Abat-jour, 2 paquets de pamphlets d'annonces, 1 boîte papier ruban, 1 paquet d'annonces, 1 pièce de fonte, 1 boîte à médecine, 1 enseigne, 1 boîte d'habits religieux, 1 boîte de livres, 1 boîte d'épingles à drap, 1 paquet de médecine, 1 paquet de vieilles chaussures, 1 caisse et 1 caque de whisky, 1 paquet de papier, 1 paquet de livres imprimés, 1 catalogue, 3 mannes de poteries, 1 lot de machinerie, 1 paquet de bois et fer 1 boîte de médecine, 1 paquet de billets, 1 paquet liste de prix, 1 sac à billets, 1 paquet de billets de leterie, 1 paquet de pamphlets, 1 boîte à médecine, 1 paquet de lettre billets, 2 paquets de listes de prix, 1 caisse, 2 boîtes de régulateurs électrique, 1 paquet de machinerie, 1 paquet d'opium, 2 canistres, 2 paquets, 7 barils d'huile et 1 caque, 2 barils d'huile et 1 boîte, 1 paquet de médecine, 1 paquet, 3 boîtes, 3 paquets, 1 boîte, 2 paquets, 2 lots, 2 boîte, 2 caisses, 1 boîte 1 paquet, 2 boîtes.

Effets abandonnés en douane suivant la section 91 de l'acte des douanes.

2 caisse de médecine patentée.

Effets non réclamés en entrepot.

2 sacs de teinture, 1 caisse.

A. J. MAXHAM & CIE,
Encanteurs.

VENTE A L'ENCAN
Par JACQUES & CIE

Grande Vente de Jouets, à l'encan et à vente privée

A LA SALLE D'ENCAN, COIN DES RUES DU ROI ET DE LA COURONNE, ST-ROCH.

A commencer LUNDI, le 23 Dec., a 1.30 p. m.

Nous avons reçu instruction des consignataires de vendre à l'encan et à vente privée pour $5,000 de jouets de toutes sortes pour cadeau de Noël et du Jour de l'An, à notre salle coin des rues du Roi et de la Couronne, St-Roch. C'est un grand avantage car tout sera vendu sans réserve en lots à la convenance des acheteurs, à commencer lundi le 23 décembre à 1.30 de l'après-midi et tous les jours suivant jusqu'à écoulement du stock.

Vente lundi le 23 décembre.

JACQUES & CIE,
Encanteurs.

DEMANDES

AGENTS DEMANDES.—De bons agents solliciteurs pour une société de secours trouveront de l'emploi pour travailler à la ville ou à la campagne, en s'adressant par lettre à N. COTÉ, No. 87, rue St-Joachim, Québec.—Envoyez 3 centins pour répondre. 21 déc. 3f

ON DEMANDE une assistante cuisinière Doit savoir bien depecer.
S'adresser à l'HOTEL CLARENDON.
21 déc.—6f

ON DEMANDE une ou deux places d'écurie avec shed pour voitures, près de la rue du Pont ou de la rue Grant.
S'adresser chez ELZEAR BROUSSEAU, tabaconiste, 64, rue St-Joseph. Téléphone 2364.
21 déc.—n-o

ON DEMANDE un bon barbier, ayant de l'experience dans le metier et pouvant fournir de bonnes recommandations. L'établisne sera ouvert qu'au 1er mai prochain.
S'adresser à H. DEMERS, 270 rue St-Jean.

ON DEMANDE immédiatement UN JEUNE HOMME de 16 à 17 ans comme commis dans le commerce d'epiceries.
S'adresser à H. M. A. LAFONTAINE, épicier, coin des rues Bagot et Durocher, St-Sauveur. 20 déc.—3f

ON DEMANDE à prendre des OUVRAGES de comptabilité ou autres, anglais ou français, traductions, etc. Aussi, ouvrages au type-writer.
S'adresser au bureau de *L'Evenement* ou 513, rue St-Jean. 12 déc.—1m

COMMISSION A BARRIERES
DE LA RIVE NORD

DES SOUMISSIONS seront reçues au bureau de la Commission, rue Dalhousie, bâtisse du Richelieu, jusqu'à MARDI, le 7 janvier, à midi, pour la reconstruction du Pont Scott. Les plans et devis pourront être consultés au bureau du secrétaire à partir de Lundi, le 24 courant.

La plus basse ni aucune des soumissions seront nécessairement acceptées.

Par ordre du Bureau,
G. H. BURROUGHS
21 déc. Sec.-Trésorier.

La Banque du Peuple

LES DEPOSANTS de la Banque du Peuple voudront bien prendre avis qu'à partir de Lundi, le 23 courant, ils pourront sur remise de leurs livrets, obtenir leurs Reçus de Dépôts, en s'adressant au No 197, rue St-Joseph.

Pour La Banque du Peuple,
P. B. DUMOULIN,
20 déc.—3f Procureur

Patinoir a Roulettes de Saint-Roch
Coin des rues N.D. des Anges et Dorchester

UN CHEVAL GRATIS

Samedi soir le 21 UN CHEVAL sera donné au Patinoir à Roulettes de St-Roch. Tous auront une chance de le gagner.

Admission 15 cts, patins 5 cts extra.

Il y aura une course de deux milles entre le champion de Québec et l'ex-champion de Lévis.

Prix : une médaille présentee par un amateur.

Admission, 10c, pour les spectateurs tous les samedis soirs.

Orchestre complet tous les soirs et les mardis, jeudis et samedis après-midi.

Le matin admission gratuite, propriétaires de patins 5 cts, patins 10 cts. L'après-midi et le soir, 5c admission, 10c propriétaires de patins, 15c admission et patins. 15 déc.—5m.

Le meilleur Scotch Whisky
DU JOUR, EST LE
JOHN DEWAR & SON
Pourvoyeurs de Sa Majesté la Reine.

30 MEDAILLES et plusieurs autres Récompenses.

EN VENTE PAR
Whitehead & Turner
Et par tous les bons Marchands
13 nov.—6m

Patinoir du Q. A. A. A.
Ouvert au Public.

Musique lundi et vendredi soirs de 8 à 10 hrs.
Admission générale — — — — 10 cts
Billets de Saison

Monsieur	$3 00
Dame	2 00
Garçons et Jeunes filles au-dessous 13 ans.	1 00
Famille (Dames et écoliers compris)	5 00
Membres du Q. A. A. A.	2 00

Billets en vente aux endroits suivants : F. M. Stocking, rue St-Louis ; Salle du club, Grande-Allée, et des membres du comité.

F. M. MACNAUGHTON,
4 déc.—3m Sec.-Trésorier.

VENTE A L'ENCAN
Par LS. DESCHENES

Dans l'affaire de
J. BENJAMIN TRUDEL,
Québec —FAILLI.

AVIS EST PAR LE PRÉSENT DONNE que

Jeudi, 26 Décembre 1895
A 10 Hrs. a. m.

A mon bureau, No 93, rue St-Pierre, Québec, nous procéderons à la vente par enchère publique, des items suivants, savoir :

1o La propriété connue sous le nom de l'*Hotel Victoria*, étant le lot numéro trois-mille trente-trois (3033), du cadastre officiel du quartier du Palais de la cité de Québec, sauf et à distraire seulement de ce lot trois mille trente trois (3033) le coin ou l'angle nord-ouest, autrefois la propriété Blanchet.

2o Tous les droits appartenant au dit failli, sur un emplacement situé au coin des rues du Palais et Charlevoix contenant 41 pds 4 pcs de front, sur la rue du Palais et 39 pds 2 pcs en arrière, sur 66 pds et 2 pcs de profondeur, mesure anglaise, formant la partie nord du dit lot 3033, du cadastre officiel du quartier du Palais.

3o Les meubles meublants et autres effets garnissant le dit *Hotel Victoria* et s'élevant d'après l'inventaire à.....$9785 40

4o Le stock de liqueurs de l'*Hotel Victoria* avec l'ameublement de la "bar" du dit hôtel, s'élevant d'après inventaire à $1547 15

5o Les livres des crédits de l'*Hotel Victoria* s'élevant à environ trois cent quinze piastres ($315 00.)

Les dits items un, deux, trois, quatre et cinq pour être vendus en un seul item "en bloc" à tant pour le tout. Un dépôt de mille piastres devra être fait entre les mains du curateur par chaque enchérisseur, pour avoir droit d'enchère à la dite vente.

Le livre d'inventaire est déposé au bureau du curateur soussigné où toutes informations concernant la dite vente peuvent être obtenues.

Conditions de paiement: COMPTANT.

Vente à 10 heures A. M. à la date et aux lieux mentionnés.

NAP. MATTE,
LS. DESCHENES, Curateur.
Encanteur.
BUREAU : 93, rue St-Pierre, Québec.
Québec, 9 décembre 1895.

AVIS

APRES cette date, je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un ordre écrit par moi-même.

W. R. RUSSELL,
3 déc.—1m Surintendant Q. M. & C.

5000 lbs. LARD CANADIEN
A VENDRE PAR
JOS CHARLAND
MARCHE FINLAY
(en dehors de la Halle)

Lard 7c et moins, Viande hachée et Saucisse 8c, Pattes et Têtes 3c, Panne 9c, Beurre 16 à 18c, première qualité, Lard en gros 5½, à partir du 20 décembre.
Effets livrés à domicile. 18 dec—3f

OÙ FAIRE VOS PROVISIONS

A nos Clients et au Public en général
LISEZ ATTENTIVEMENT

Nous désirons vous informer que nous sommes prêts à soutenir la concurrence avec n'importe quel état de cette ville,

Achetant en grandes quantités, nous pouvons vendre les meilleurs produits au plus bas prix, en fait de beurre, lard, bœuf, mouton, etc.

Nulle part ailleurs, par exemple, vous ne trouverez d'aussi bon beurre à aussi bon marché, de 12c à 18c la livre.

Venez nous visiter et nous vous garantissons satisfaction.

Pour toutes ces provisions, adressez-vous à la Halle Finlay, aux étaux suivants :

EDMOND SYLVAIN, étal No 26,
Ch. MARANDA, étaux Nos 23-24,
JOS. BLONDEAU, étaux Nos 1-2,
S. CHABOT, étal No 3.
20 déc.—4f

Chevaux à vendre
HILAIRE DELISLE
Commerçant de Chevaux

Vient d'acheter une douzaine de magnifiques chevaux qu'il vendra à très bas prix.
ADRESSE: 266, rue StOlivier.
20 déc.—4f.

Chevaux à vendre

M. ELZEAR POULIOT est arrivé avec une trentaine des meilleurs chevaux de l'Ouest.

M. Pouliot a aussi en mains les meilleurs et les plus beaux chevaux du Canada à vendre à très bas prix. Ces chevaux sont visibles chez NAPOLEON FILION, rue du Pont, qui est l'agent autorisé de M. Pouliot.
18 déc.—6f. *Telephone 2217.*

POUR LES
Fêtes de Noël
—ET DU—
Jour de l'An.

GRAND ASSORTIMENT
De Vins de Bordeaux et de Bourgogne, Liqueurs, Cognacs, Conserves Alimentaires.

PRIX EXCEPTIONNELS POUR LES FETES SEULEMENT.

Vin de Bordeaux livré à domicile dans les limites de la ville, à raison de $2.00 la douzaine (*bouteil